Tassa Riscossa - Taxe Perçue. ASTI CPO

SODALITIUM

N° 72

Anno XXXIX n. 1 - gennaio 2023 - Sped. a. p. - art. 2 - comma 20/c, Legge 662/96 - Filiale di Asti - Organo ufficiale del Centro Librario *Sodalitium*
Loc. Carbignano, 36. 10020 VERRUA SAVOIA (TO) Tel. +39.0161.839.335 - In caso di mancato recapito, rinviare
all'ufficio C.R.P. ASTI per restituzione al mittente che si impegna a corrispondere la relativa tariffa

"Sodalitium" Periodico
n° 72, Anno XXXIX n° 1/2023

Editore *Centro Librario Sodalitium*

Loc. Carbignano, 36. 10020 VERRUA SAVOIA TO
Tel.: 0161.839335 - CCP 36390334
INTERNET: www.sodalitium.eu - email: info@sodalitium.eu

Direttore Responsabile *don Francesco Ricossa*
Autorizz. Tribunale di Ivrea n. 116 del 24-2-84
Stampa: - Alma tipografica Villanova M.vì.
Le présent numéro a été achevé
d'être rédigé le 3/01/2023

Ai sensi dei DL 196/03, Regolamento UE 679/16 e DLGS 101/18 sulla tutela dei dati personali, i dati forniti dai sottoscrittori degli abbonamenti verranno trattati in forma cartacea ed automatizzata e saranno utilizzati esclusivamente per invio del giornale oggetto di abbonamento o di altre nostre testate come copie saggio e non verranno comunicate a soggetti terzi. Il conferimento dei dati è facoltativo ed è possibile esercitare i diritti di cui all'articolo 13 facendone richiesta al titolare del trattamento dei dati: privacy@sodalitium.it

En couverture : la messe de saint Grégoire le Grand (Jacopo Zucchi, 1575 Rome, SS. Trinità dei Pellegrini).

Sommaire

Éditorial p. 2
Comment cet homme peut-il être "saint"… p. 4
Le pape Adrien VI : cinquième centenaire 1522-2022 p. 51
"Avec Vous je m'offre aussi" p. 55
Les Frères de l'Institut p. 67
RECENSIONS
"L'histoire des Traditionalistes" d'Yves Chiron p. 70
Une clarification qui s'impose p. 75
Saint Joseph Benoît Cottolengo p. 75
VIE DE L'INSTITUT p. 79

Éditorial

Chers lecteurs, nous nous acheminons désormais vers la nouvelle année, et j'aurais espéré que ce nouveau numéro de *Sodalitium* serait arrivé chez vous avant la sainte fête de Noël, mais... il en sera autrement. Nous avons pensé dédier notre calendrier bilingue pour l'année 2023 au pape Léon XIII, qui mourut en 1903, et à qui saint Pie X succéda sur le trône de Pierre.

En 2023 aura lieu un autre anniversaire, qui concerne de plus près notre revue : c'était à Noël 1983 que parut son premier numéro, nous nous approchons donc du quarantième anniversaire de notre bulletin. Au cours de toutes ces années, nous avons constaté, hélas, la continuelle aggravation de la situation dans l'Église et dans la société : la révolution avance, notamment grâce au modernisme, le traître de l'Église. Cependant, nous avons aussi vécu et partagé avec vous plusieurs moments de grâce qui n'ont peut-être pas fait de bruit, mais qui ont certainement une grande valeur au regard du mal qui nous entoure. Certains parmi vous m'ont confié que la première rubrique qu'ils lisent dans le bulletin est la "vie de l'Institut", et au fond cela ne me déplaît pas, puisque, au-delà de l'énumération (qui peut sembler froide) des noms, dates et événements, se trouve en réalité la trace de nombreuses grâces et de l'action surnaturelle de Dieu dans les âmes. Ce numéro est un peu particulier. J'avais promis la publication d'une réponse à la série de 15 ar-

En 2023 aura lieu un autre anniversaire qui concerne de plus près notre revue : c'était à Noël 1983 que parut son premier numéro, nous nous approchons donc du quarantième anniversaire de notre bulletin.

Le calendrier de Sodalitium 2023

ticles d'un confrère contre Mgr Benigni et les catholiques intégraux, et j'avais même donné le sommaire (provisoire) de cette étude. Au-delà du motif ponctuel de l'article, j'avais saisi l'occasion pour tracer un panorama des trente premières années du XX^e^ siècle dans l'histoire de l'Église, quand se posèrent les fondements éloignés de la crise conciliaire qui mine l'Église de l'intérieur, conduisant tant d'âmes à la ruine. Le travail, alors déjà consistant, est devenu encore plus important ; c'est pourquoi il était vraiment impossible de le publier dans ce numéro de *Sodalitium*. Je me réserve donc de le publier à part, ou dans un livre, ou dans un numéro spécial du bulletin entièrement dédié à la "défense de Mgr Benigni".

Mais dans le présent numéro de *Sodalitium* les articles sur l'histoire de l'Église ne manquent pas non plus : un particulièrement lié à la crise actuelle, sous la signature de l'abbé Giugni, est dédié à la figure de Paul VI ; un autre, de l'abbé Steenbergen, a pour but de commémorer l'anniversaire du pape Adrien VI, son compatriote, qui fut élu en 1522 et mourut en 1523, dernier pape (légitime) non italien, qui siégea sur le siège de Pierre dans une période agitée et terrible pour l'Église comme celle que nous vivons actuellement. L'abbé Carandino dans ses recensions continue à présenter la vie de plusieurs saints piémontais, et dans ce numéro il nous présente aussi la vie religieuse telle qu'elle est vécue par les frères de notre Institut. Par ailleurs, *Sodalitium* comptera un nouveau collaborateur en la personne de l'abbé Coradello, qui recevra - si Dieu veut - l'ordination sacerdotale au cours de l'année 2023, rappelant le grand trésor du Sacrifice de la Messe et la manière d'y assister. J'espère que ce numéro pourra également être une aide pour vos âmes et un soutien pour votre foi, menacée par tant de dangers.

La préparation à Noël, la belle et chère fête de la naissance du Seigneur, les fêtes qui suivront jusqu'à l'Épiphanie, nous rappellent le cœur de notre foi chrétienne : le mystère de l'Incarnation, mystère auquel est inséparablement unie la très Sainte Vierge, à laquelle je recommande chacun de vous ainsi que vos familles.

En la fête du Christ-Roi,

abbé Francesco Ricossa

Histoire

Comment cet homme peut-il être “saint”…

Abbé Ugolino Giugni

Giovanni Battista Montini, devenu “pape” sous le nom de Paul VI de 1963 à 1978 est le responsable de la destruction de la liturgie catholique et de sa doctrine suite au concile Vatican II. Dans cette article vous trouvez comme une sorte d’“anti-fioretti” des épisodes significatifs de la vie de Montini qui en révèlent l’esprit moderniste, novateur et révolutionnaire.

“Cet homme” dont je parlerai dans cet article est Giovanni Battista Montini, devenu “pape” sous le nom de Paul VI de 1963 à 1978, responsable de la destruction de la liturgie catholique et de sa doctrine suite au concile Vatican II, avec toutes les réformes qu’il a approuvées. Au cours des mois du confinement plus ou moins forcé, parmi mes lectures j’ai eu l’occasion de lire le livre d’Yves Chiron *Paul VI le Pape écartelé*, et j’ai recueilli jour après jour, comme une sorte d’“anti-fioretti” des épisodes significatifs de la vie de Montini qui en révèlent l’esprit moderniste, novateur, révolutionnaire et contraire à la doctrine de l’Église.

Tout le monde sait tristement que G.B. Montini a été proclamé bienheureux en 2014 et ensuite saint par Bergoglio le 14/10/2018 ; cette “canonisation” a été l’un des actes les plus scandaleux de ces dernières années du “pontificat” bergoglien ; avec elle on a voulu clairement canoniser - si tant est que cela fût possible - le concile Vatican II par l’élévation sur les autels de ses principaux artisans, d’abord Jean XXIII et ensuite Paul VI. Comment peuvent être des “Saints” des “papes” qui ont favorisé l’hérésie, pratiqué l’œcuménisme condamné précédemment par l’Église, détruit la liturgie catholique ; comment peuvent-ils être des exemples de la vertu de foi qu’ils auraient dû pratiquer de manière héroïque ? Pour qui veut approfondir la question, je rappelle qu’en 2018 le Centro Studi Davide Albertario dédia son congrès annuel précisément à cet événement ([1]) ; vous pouvez voir les vidéos (en italien) sur le canal GloriaTV de *Sodalitium* (https://www.gloria.tv/post/egC48iTR9Sf34VQyw7GnL6WsJ).

Moi-même je suis né, hélas, sous le “pontificat” de Paul VI et n’ai donc aucun souvenir de ce que devrait être un vrai Pape ; depuis tout petit (j’avais 12 ans quand Montini mourut en 1978), je me souviens que Montini ne m’avait jamais inspiré de sympathie. Avant même que ma famille eût compris à fond le problème posé par le concile et eût embrassé en conséquence les positions “traditionalistes”, avant Mgr Lefebvre et ensuite l’Institut M.B.C. - auprès desquels naquit par la suite ma vocation sacerdotale - je sentais exprimer autour de moi beaucoup de perplexités et de désarroi relativement à l’œuvre gauchisante et novatrice de Montini (je me souviens, en particulier, que mon père trouvait scandaleux le discours de Paul VI à l’occasion de l’enlèvement d’Aldo Moro par les Brigades Rouges).

La position de l’Institut Mater Boni Consilii

Comme chacun sait, notre Institut embrasse la *Thèse de Cassiciacum* élaborée par Mgr Guérard des Lauriers qui considère que les occupants du Siège Apostolique depuis 1965 à aujourd’hui n’ont pas formellement l’autorité dans l’Église mais occupent seulement matériellement le trône de Pierre. Cela veut dire que les actes posés par ces “papes” *materialiter* n’ont pas de valeur, et que, par conséquent, les canonisations ac-

La famille Montini : le père Giorgio, Giovanni Battista, la mère Giuditta, Lodovico et Francesco

complies par eux doivent être considérées comme nulles et devront éventuellement un jour être confirmées (ou condamnées...) par un pape légitime. Cette position sur l'autorité dans l'Église explique comment il est possible que les modernistes qui occupent l'Église aient pu ou aient essayé de "canoniser" des personnages comme Paul VI, Jean-Paul II, Teresa de Calcutta et Escrivá de Balaguer et tant d'autres qui ne sont pas des saints, et cette position explique aussi comment Paul VI a pu faire ce qu'il a fait n'étant pas lui-même formellement pape. Un vrai pape devra un jour - quand Dieu voudra - mettre en ordre tout cela et enlever des autels les faux saints "canonisés" par les modernistes ; on remarque - en passant - que beaucoup de ces "Saints" modernistes ont bénéficié de la dispense des miracles (nécessaires pour la canonisation) et pour tous aussi de la dispense de la sainteté... entendue comme l'entendait l'Église dans le passé, et en particulier, comme vous verrez en lisant ces lignes, ce qui s'est produit pour Paul VI, qui tout au plus peut être considéré comme *"Le Saint"* moderniste à la manière de Fogazzaro.

La première formation du jeune G.B. Montini

• **Aucune formation thomiste**. Giovanni Battista Montini n'a jamais vraiment fréquenté un séminaire ; en effet, il suivait les cours à Brescia comme élève externe en habits civils. "Il n'a pas reçu l'enseignement scolastique qui formait alors la base de l'enseignement ecclésiastique. Il n'a pas connu non plus la vie en communauté qui inculque pour toujours certaines règles, certaines disciplines, certaines habitudes, il n'a pas vécu non plus cette séparation du monde qui fait des années de séminaire une coupure dans l'existence. Battista se forgera lui-même sa discipline de vie. Intellectuellement il restera l'autodidacte qu'il était avant d'entrer au séminaire, et, se préparant au sacerdoce il continuera à mêler des lectures personnelles, profanes, aux lectures proprement religieuses" ([2]). En note, l'auteur fait remarquer que malgré l'opinion opposée de Mgr Macchi, son hagiographe, qui a précisément une vision hagiographique de Paul VI, et qui donc affirme à propos de la *Somme Théologique* que "peu d'évêques l'ont lue et annotée comme lui", le témoignage de Jean Guitton (toujours cité en note), ami de Montini, qui disait que "Paul VI n'avait pas lu saint Thomas (entretien avec l'auteur, le 11/05/1991)" est plus crédible.

• **Études fragmentaires entre Rosmini et Semeria**. «Une partie de son temps était consacrée à sa formation sacerdotale. Une formation forcément dispersée. Le père Caresana veilla à ce que les études solitaires de son protégé couvrent toutes les matières enseignées au séminaire mais ce fut évidemment parcellaire et discontinu. D'au-

Giovanni Battista Montini en 1916 avec des compagnons d'armes. Le dernier à droite est le père Caresana

En 1926, au congrès de la FUCI

tres prêtres voulurent bien lui donner des leçons de théologie, de philosophie, de liturgie. Mais son travail fut surtout solitaire, quand son état de santé le lui permettait. Les *compendiums*, célèbres alors, de théologie morale et de théologie dogmatique de Tanquerey lui servirent de livres de base. Une étude précise des ouvrages, contenus dans sa bibliothèque, qu'il a dû lire à cette époque et dans les années suivantes, permet de définir sa culture, religieuse et profane à la fois, comme très éclectique et sans point d'ancrage : "des lectures variées et hétérogènes, vastes et désordonnées". Un ami de son père, engagé dans la politique, l'avocat Luigi Bazoli, lui fit connaître l'œuvre de Rosmini (dont certains livres étaient à l'*Index*). Un autre ami de la famille, le père Semeria, revint à Brescia après la Première Guerre mondiale ayant été "exilé" à Bruxelles sous Pie X [pour suspicion de modernisme..., n.d.a.] lui procura des ouvrages d'histoire de la liturgie. À son contact, Battista acquit une conception historique de la liturgie qui complétait ce que, dans ce domaine, il avait déjà reçu du père Bevilacqua» ([3]). On peut donc constater ici les mauvaises influences doctrinales dans la formation du jeune Montini... qui porteront plus tard à la conception de la nouvelle messe.

• **Adhésion au PPI : un démocrate-chrétien jusqu'à la moelle**. «Le 18 janvier 1919, à Rome le PPI [Parti Populaire Italien] était fondé. Don Sturzo lançait un "Appel à tous les hommes libres et forts" en présentant le programme que le nouveau parti allait soutenir en vue des élections législatives qui devaient se dérouler neuf mois plus tard : liberté de l'enseignement, défense de la famille, encouragement à la constitution de coopératives agricoles, décentralisation administrative, adoption d'un scrutin à la proportionnelle, etc. Il est à noter que le parti ne réclamait pas le rétablissement du pouvoir temporel de l'Église. N'apparaissait pas non plus dans son nom le qualificatif de "catholique" ou "chrétien". Le PPI ne se voulait pas un parti confessionnel et s'affirmait indépendant de la hiérarchie ecclésiastique. Giorgio Montini [le père de Giovanni Battista, n.d.a.] sera élu député de ce parti à trois reprises. Battista, lui, comme naturellement, se sentit en accord avec ce programme. Le 3 septembre, dans un article de *la Fionda*, sous forme d'une lettre ouverte à Trebeschi, il prenait clairement parti pour le PPI : "nous voulons le programme du PPI en entier, cela va sans dire, sans concessions. Nous voulons par ce programme toute la justice, tout le christianisme vivant, tout l'Évangile social, toutes les élévations réelles du peuple» ([4]).

• **Ordres sacrés accélérés... par recommandation ?** Nous sommes en 1919 «Il revêtait enfin l'habit ecclésiastique. C'était le 21 novembre 1919. Six mois plus tard il était ordonné prêtre. Dans l'intervalle, la réception des ordres mineurs et majeurs allait s'accélérer. Cette précipitation était peut-être une faveur faite par l'évêque de Brescia à

L'abbé Luigi Sturzo, fondateur du PPI

un fils de notable qui ne pouvait suivre la formation traditionnelle au séminaire. Mais on peut considérer aussi que les ordres sacrés lui furent conférés rapidement parce que sa santé suscitait de plus en plus de vives inquiétudes» ([5]).

• **Tout pour le PPI et la DC** [Démocratie Chrétienne]. «Au printemps 1921 le gouvernement choisit de dissoudre le Parlement et de procéder à de nouvelles élections en mai. Don Montini suivit de près la campagne électorale que les PPI menèrent à nouveau. On lui prête la rédaction de quelques-uns des discours électoraux de son père. La chose n'est pas impossible mais aucun document d'archives, à ce jour, ne l'atteste. À ces élections, le Parti Populaire réalisa un score à peine supérieur à celui obtenu deux ans auparavant. ... Pour la première fois, trente-cinq fascistes, dont Mussolini, étaient élus. Don Battista fut très déçu et compara ces résultats au désastre de Caporetto. Les vainqueurs, écrit-il aux siens, professent un "scepticisme intellectuel et religieux" dangereux pour le pays ; seule la Démocratie Chrétienne serait capable de tirer l'Italie du "matérialisme économique générateur de haine et de corruption"» ([6]).

À la secrétairerie d'État

• **De Baudelaire à Huysmans**. Montini se rendit à Paris en 1924 et «Il suivit aussi les cours de *l'Alliance Française*... Il eut pour professeur René Doumic... Il dira une quarantaine d'années plus tard à Jean Guitton "Je me souviendrai toujours des cours qu'il nous fit sur Baudelaire et sur Flaubert, sur Maupassant". Pendant ce séjour parisien il lut de nombreux auteurs français (Barbey d'Aurevilly, Huysmans, Bourget, etc.). Avant de quitter Paris, il reçut un diplôme...» ([7]).

• **À la FUCI** [Fédération universitaire catholique italienne] **beaucoup de politique.** «Au printemps 1925 intervint le premier incident sérieux entre don Montini et ses supérieurs. Pour ses étudiants, il avait organisé une semaine d'études sociales. Il avait invité, entre autres conférenciers, son frère Lodovico, alors enseignant en sciences économiques et sociales à l'université catholique de Milan. Le quotidien du PPI, rendant compte de cette conférence, salua "les Montini", associant leur père à l'éloge. Certains milieux ecclésiastiques accusèrent le Cercle de "se livrer à des jeux politiques", de placer l'Action Catholique sous la dépendance du PPI. Le cardinal Pompilj, vicaire de Rome, adressa des remontrances à Mgr Pizzardo, supérieur de don Montini dans ses deux charges. Celui-ci dut se justifier par une lettre, en date du 11 mai. Dans cette lettre l'aumônier du Cercle romain se désolidarisait des agitations politiques de ses jeunes gens : "Les jeunes, écrit-il, je veux dire les plus actifs du Cercle, ont jusqu'à la passion le désir de s'occuper et de se mêler politique ; tout mon effort tend à atténuer cette passion [...], à les maintenir étrangers, parce que affiliés à l'Action catholique, aux agitations politiques, et à les éduquer et instruire du mieux possible".

S'il est vrai qu'il n'incitait pas les jeunes gens du Cercle à l'action politique immédiate, il n'en est pas moins certain que le simple fait d'avoir un père engagé très activement dans le PPI, de rencontrer fréquemment à Rome d'autres personnages du parti, d'en partager les convictions, devait lui donner souvent l'occasion de parler politique avec ses étudiants. Dans les années suivantes, on l'accusera à plusieurs reprises de politiser son apostolat (...).

En septembre la FUCI tint son congrès national à Bologne ; don Montini n'y participait pas. Le président national du mouvement, Pietro Lizier, et l'aumô-

Alcide De Gasperi

Montini votant aux élections en 1963

nier général, Mgr Piastrelli, télégraphièrent au roi Victor-Emmanuel III l'hommage du congrès. Au Vatican on considéra cette adresse comme une grave erreur politique : la "question romaine" n'était pas encore résolue et le Saint-Siège montrait toujours la plus grande réserve face aux institutions italiennes ; par ailleurs cet hommage au roi pouvait être interprété comme un geste polémique contre le gouvernement de Mussolini qui était souvent en froid avec le souverain. Quand, quelques jours plus tard, le président Lizier et Mgr Piastrelli vinrent à Rome, avec une délégation de la FUCI, pour être reçus en audience, le Pape refusa de les recevoir. Il chargea don Montini d'aller leur signifier son refus» ([8]). Suite à ce fait Montini, par ordre de Pie XI, fut nommé aumônier général de la FUCI à la place de Mgr Righetti ; "cette nomination, qu'on avait présentée comme provisoire mais qui fut en fait définitive, déplut à don Montini. Parce qu'il remplaçait, par ordre supérieur, un prêtre qui, à ses yeux, n'avait pas démérité et aussi parce que les consignes qu'il reçut du Vatican allaient, parfois, à l'encontre de ses convictions et de ses engagements. On souhaitait notamment que la FUCI et l'Action catholique en général n'apparaissent plus comme liées au PPI" ([8]).

• **Un article d'Alcide De Gasperi critique l'action du Pape.** «Quand, au début de l'année 1926, Mgr Montini voulut rouvrir au culte l'église Saint-Yves, qui jouxtait l'université la Sapienza et servait d'entrepôt, la presse fasciste s'engagea dans une polémique. Les étudiants du GUF (Groupe Universitaire Fasciste) prirent cette initiative comme une provocation. Le gouvernement de Mussolini autorisa néanmoins que l'église soit rendue au culte catholique. Mgr Montini y célébra la première messe le 21 mars. Le chapelain en titre en était Mgr Amleto Cicognani, professeur à l'Apollinaire. Saint-Yves devint la paroisse des étudiants catholiques. Le 1er mai un bulletin parut, *la Sapienza*, se présentant comme la "feuille de pensée des universitaires catholiques romains". Montini y collabora dès le premier numéro. Ce même numéro contenait un article anonyme qui rappelait comment, en 1898, par l'encyclique *Spesse volte,* Léon XIII prit la défense des associations catholiques en butte aux attaques du gouvernement anticlérical d'alors. L'allusion à la situation présente était évidente et portait une accusation voilée contre le pape qui, cette fois, n'intervenait pas. L'article, par ses allusions, scandalisa. L'affaire remonta jusqu'à Pie XI qui convoqua Mgr Montini. Le pape lui demanda de révéler l'identité de l'auteur de l'article anonyme. Il s'agissait d'Alcide De Gasperi, un des chefs du PPI. Mgr Montini, sans livrer le nom de Gasperi, dégagea sa responsabilité. La revue changea de direction pour disparaître l'année suivante» ([9]).

• **Idées erronées sur la liturgie entre Zundel et Maritain et la critique du thomisme.** «Est significatif à cet égard l'intérêt qu'il commence à porter dans ces années-là à deux auteurs : l'abbé Mau-

L'abbé Maurice Zundel

rice Zundel et Jacques Maritain. Il avait rencontré le premier lors de son séjour à Paris en 1924. Quand Zundel publia, deux ans plus tard, son *Poème de la sainte liturgie,* Mgr Montini non seulement en fit le compte rendu dans *Studium* mais il veilla à ce que l'ouvrage soit traduit en italien. Zundel y développait une vision poétique et mystique de la liturgie : la liturgie considérée comme une symphonie plus que comme un ordonnancement de rites. Mgr Montini publia aussi dans la revue un texte de Zundel intitulé *Caro verbum facta est,* inversion de la célèbre parole évangélique : "Le verbe s'est fait chair." Des théologiens s'inquiétèrent de ce retournement de la parole sacrée.

L'intérêt pour **Maritain** date également de ces années-là. En 1925 paraissait en France *Trois Réformateurs.* Mgr Montini en eut sans doute connaissance lors de son séjour strasbourgeois de 1926 ; en décembre de cette année il écrivait à Maritain, lui demandant de traduire l'ouvrage en italien. Maritain accepta. La traduction fut publiée en 1928 aux éditions Morcelliana. Elle est précédée d'une longue préface, signée simplement "g.b.m.". Dans cette préface, Mgr Montini loue Maritain d'avoir retracé "les origines du subjectivisme contemporain" tel qu'on le trouve exprimé à travers l'œuvre des "trois réformateurs" que sont Luther (dans le domaine religieux), Descartes (dans le domaine philosophique) et Rousseau (dans le domaine social et politique). Tous trois ont en commun de s'être faits les promoteurs, chacun dans son domaine, du "relativisme individualiste". Pour autant ce n'est point à une défense de la tradition que se livre le préfacier. Il lance aussi une pointe polémique contre les néo-scolastiques (à ses yeux Maritain n'en est pas un). "L'antique thomisme a besoin de révision", écrit-il, et il stigmatise certains philosophes catholiques d'alors (sans les nommer) "qui écrasent leurs adversaires sous le poids des manuels thomistes sans s'être même avisés que les manuels ont été conçus non pas pour écraser le prochain mais pour être lus et médités"» ([10]).

La signature des Accords du Latran le 11 février 1929 entre Mussolini et le cardinal Gasparri

• **La recherche d'une liturgie "simplifiée" prélude à la réforme liturgique.** «Ce goût pour la liturgie, avec l'idée qu'elle devait être rénovée dans le sens d'une simplification, d'une purification presque, et d'une plus grande participation des fidèles ne faisait que se renforcer chez Mgr Montini. Trois mois avant d'emménager sur l'Aventin, il avait effectué un de ces voyages d'abbaye en abbaye qu'il affectionnait tant. Son compagnon de voyage était Mgr Grazioli, aumônier du cercle de la FUCI de Vérone, mais surtout le premier à avoir fait connaître en Italie, quelques années plus tôt, le mouvement liturgique né à l'abbaye de Maria-Laach autour des travaux de dom Casel. Après un passage d'une journée à Paris puis à Reims, ce furent, en juillet et en août, des séjours dans plusieurs abbayes belges et allemandes : Maredsous, Saint-André-de-Lophem, le Mont-César, Maria-Laach, Beuron. À Maredsous, où ils passèrent cinq jours, ils eurent plusieurs conversations avec le jeune directeur de la *Revue liturgique et monastique.* Tous les monastères de ce circuit estival avaient en commun d'avoir adhéré ou d'adhérer, avec des personnalités réputées comme dom Lambert Beauduin ou dom Gaspar Lefebvre, au "Mouvement Liturgique" qui visait à faire participer davantage les fidèles à la messe, à éditer des traductions du Missel, à pratiquer certaines "expériences". La réforme liturgique que Montini devenu pape engagea tire une grande partie de son inspiration de ces expériences des années vingt» ([11]).

• **Contre le concordat pour des motifs erronés…** En février 1929 furent si-

gnés les Accords du Latran entre l'État Italien et le Vatican ; «*L'Osservatore Romano* titra en pleine page : "L'Italie a été rendue à Dieu et Dieu à l'Italie" ; les cloches des églises de Rome carillonnèrent et les rues furent pavoisées. Mgr Montini et ses amis démocrates-chrétiens n'éprouvèrent pas la même satisfaction. Le soir même des Accords, De Gasperi (libéré des prisons fascistes quelques mois auparavant), Dalla Torre et d'autres, se réunirent autour du père Bevilacqua et de Mgr Montini pour discuter de l'événement. Un étudiant de la FUCI, qui assistait à la réunion, a témoigné que la discussion fut vive. Certains étaient farouchement hostiles à la "conciliation" intervenue, d'autres, tel Mgr Montini, faisaient part de la plus "extrême réserve". Que l'Église ait renoncé officiellement à exercer un pouvoir temporel en Italie [ce qui était vraiment la chose dont il fallait vraiment se désoler… n.d.a.] lui semblait une chose bénéfique, en revanche il craignait qu'on ne pardonne jamais à l'Église d'avoir obtenu des mains d'un régime autoritaire une situation avantageuse (concordat, indemnité financière)» ([12]).

• **Une lettre à la FUCI pour une liturgie dépouillée et simplifiée l'oblige à renoncer à sa charge.** «Le 1er mars 1931, en vue de la préparation de la fête de Pâques, Mgr Montini avait adressé une circulaire à tous les aumôniers des cercles de la FUCI, leur faisant quelques recommandations. Il leur conseillait

Mgr Montini avec Mgr Tardini

Le théologien Karl Adam ; quand son livre fut mis à l'Index, Montini cacha les exemplaires restants chez lui

"non tant de prêcher que de converser : dialogue fraternel, profondément convaincu, non académique ou rhétorique, qui prête le flanc à l'ironie des jeunes. Que l'on exclue les thèmes vagues ; les thèmes de seule morale naturelle ; les thèmes trop spécialisés. Que l'on évite les allusions générales aux sciences, de même que les faciles condamnations globales ou les flatteries serviles". Mais aussi il stigmatisait les "pèlerinages de dévots devant les statues de carton-pâte" et demandait d'enlever de l'autel "l'inutile et malséante multiplicité de candélabres, palmes, fleurs, etc."» ([13]). En 1933 Montini fut démis du rôle d'aumônier national de la FUCI "à cause du caractère de la formation qu'il dispensait aux jeunes, et surtout de sa conception liturgique 'innovante', et sa tendance marquée à la 'politisation' des jeunes" ([14]).

• **Les écrits religieux de Montini (quasi) censurés à Brescia.** «À la même époque un autre fait envenima sans doute la situation. Mgr Montini voulut publier en volume les leçons de religion qu'il avait données aux étudiants de la FUCI dans les années précédentes et qui étaient déjà parues dans la revue *Studium*. Le volume, *La Via di Cristo* (La Voie du Christ), pour paraître, devait passer par la censure du diocèse de Brescia où Mgr Montini était toujours officiellement incardiné. Le censeur ecclésiastique de Brescia, don Ernestus Pisani, chargé d'examiner si la doctrine exposée était orthodoxe, éleva, semble-t-il, plusieurs objections. Sans doute Mgr Montini dut-il se justifier par écrit ou oralement. Le *nihil obstat* ne fut accordé qu'avec beaucoup de réticence en avril 1931. Le 9 août, alors que l'ouvrage venait enfin de paraître, Mgr Montini écrivait aux siens

qu'il lui avait coûté "plus de controverse pour le faire publier que d'étude pour l'écrire". Les réticences manifestées à Brescia à l'encontre de la morale exposée par Mgr Montini durent être connues à Rome» ([15]).

• Il cache dans son appartement au Vatican les livres proscrits par l'*Index*, et prépare la "rénovation" de l'Église. «Les éditions Morcelliana que Montini avait contribué à fonder en 1925 avec les pères Bevilacqua, Manziana, Cottinelli, publièrent dans ces années trente un nombre important de traductions d'auteurs catholiques européens. Des ouvrages qui inspirèrent certains courants du "mouvement liturgique", tels *les Signes saints* et *l'Esprit de la liturgie* de Romano Guardini, *Liturgie et personnalité* de Dietrich von Hildebrand ; mais aussi des ouvrages de ce que l'on commençait à appeler alors la "nouvelle théologie allemande", notamment ceux de Karl Adam. Mario Bendiscioli, un des amis de jeunesse de Mgr Montini, en était le traducteur : parurent successivement les traductions de *l'Essence du christianisme* [*sic*, le titre de l'ouvrage étant : *L'Essence du catholicisme*, n.d.a.], *Christ notre frère, Jésus le Christ, le Christ de la foi.* Mgr Montini a lu attentivement au moins les trois premiers ouvrages, les exemplaires conservés dans sa bibliothèque en portent la trace et il les a cités à plusieurs reprises dans ses cours de religion. Le Saint-Office s'inquiéta de la doctrine qui y était exposée. L'œuvre de Karl Adam fut soumise à l'examen : la rumeur courait que certains de ses livres allaient être mis à l'*Index des livres interdits*. Mgr Montini, quand il l'apprit, écrivit à Bendiscioli, le 6 mai 1934, pour exprimer "stupeur et regret". Quand finalement *l'Essence du catholicisme,* sera interdit à la vente, Mgr Montini cachera les exemplaires restants dans son appartement, au Vatican ! L'ouvrage put ainsi poursuivre sa carrière, diffusé sous le manteau. Il est à noter que Mgr Montini ne souhaitait pas une opposition ouverte. Dans une autre lettre à Bendiscioli, il réfutera la formule qui commence à avoir cours dans certains milieux : "Il faut travailler pour l'Église en s'opposant à l'Église" et expliquera clairement son attitude, jugée attentiste par certains : "Je pense, je prie pour que l'éternelle rénovation dont l'Église a besoin, germe de l'intérieur…"» ([16]).

• Il n'est pas d'accord avec la condamnation du communisme (1949). «Par ses fonctions, Mgr Montini était, à cette époque, surtout en prise avec les affaires intérieures italiennes ; Pie XII se réservant davantage les dossiers extérieurs. Dossiers qui étaient dramatiques : soviétisation des pays de l'Est, expansion du communisme dans le reste du monde, persécutions de la hiérarchie et des fidèles dans tous ces pays. Pie XII multiplia les encycliques et les discours sur le sujet. Il ne semble pas que Mgr Montini ait pris une part quelconque à la rédaction de ces interventions solennelles. La secrétairerie d'État ne fut pas consultée non plus lorsque le Saint-Office élabora son fameux décret du 1er juillet 1949 concernant le communisme. Interdiction était faite, sous peine d'excommunication, de s'inscrire à un parti communiste "ou de le favoriser de quelque manière", de lire la presse communiste ou d'y écrire. À la question : "Les fidèles qui professent la doctrine matérialiste et antichrétienne des communistes et surtout ceux qui la défendent ou la propagent encourent-ils de plein droit, comme apostats de la foi catholique, l'excommunication spécialement réservée au Saint-Siège ?", la réponse était donnée sans fioritures : "Affirmativement".

Si Mgr Montini n'avait pas pris part à l'élaboration de ce décret, en tant que consulteur il avait assisté à la séance plénière de la Congrégation qui

Le père Henri-Marie de Lubac

en avait approuvé le texte. Au regard des documents qu'il publiera plus tard sur le sujet, en tant que pape, on peut légitimement penser qu'en 1949 déjà il n'était pas en accord avec ce genre de condamnation, qu'il aurait préféré un rejet du communisme formulé en termes moins abrupts» ([17]).

• **Amitiés œcuméniques : il protège les œcuménistes Boyer et Lubac.** «À l'époque, la doctrine de l'Église concernant les rapports avec les non-catholiques était la suivante : l'Église catholique est la seule Église voulue par le Christ, ceux qui s'en sont séparés dans les siècles passés (orthodoxes, protestants, etc.) doivent se convertir et faire retour à l'Église catholique. Avant la Deuxième Guerre mondiale, et particulièrement en France, un courant avait commencé à apparaître qui ne parlait plus de conversions individuelles mais d'"unité des Églises", par le rapprochement et le dialogue entre les différentes confessions chrétiennes. Le père Couturier, initiateur de la Semaine de prière pour l'unité, et le père Congar, avec l'ouvrage cité, en étaient les principaux représentants. Mgr Montini, en 1945, encouragea une initiative de ce genre, due à un professeur français de théologie à l'Université grégorienne, le père Charles Boyer ([18]). Celui-ci créa une Association internationale pour l'Unité des chrétiens (dite *Unitas*). Mgr Montini aida à la mettre sur pied et à obtenir l'approbation du pape. Il suivra toujours de près les initiatives du père Boyer et fera appel à lui par la suite.

Autre rencontre et soutien apporté par Mgr Montini, celui accordé au père Henri-Marie de Lubac. Ce qu'on appelait alors la "nouvelle théologie " suscitait des critiques de la part de théologiens thomistes. Le pape lui-même, recevant le 17 septembre 1946 les participants de la Congrégation générale des jésuites qui venait de se terminer à Rome, avait lancé une sévère mise en garde : **"Que personne ne trouble et ne bouleverse ce qui ne doit pas être changé. On a dit trop de choses, et d'une manière insuffisamment fouillée, au sujet de la 'nouvelle théologie', qui doit évoluer comme toute chose évolue, être toujours en progrès sans se fixer jamais. Si l'on devait embrasser une telle opinion, qu'adviendrait-il des dogmes immuables de l'Église catholique ? Qu'adviendrait-il de l'unité et de la stabilité de la foi ?"**

Le père de Lubac qui participait à cette Congrégation générale se sentit, avec d'autres théologiens, visé par cette admonestation. Il venait de publier un ouvrage audacieux, *Surnaturel,* où il critiquait la notion de "nature pure" et faisait valoir que l'homme, par sa nature même, avait un désir inné de la vision béatifique, un désir surnaturel. À l'ambassade de France, Jacques Maritain et son conseiller canonique, le père Delos, conseillèrent au père de Lubac d'aller voir Mgr Montini. Celui-ci lui prodigua, semble-t-il, certains apaisements. Quelque temps après à la demande de ses supérieurs (et sur le conseil de Mgr Montini), le père de Lubac rédigeait un *Examen de conscience* théologique, pour se prémunir d'une éventuelle condamnation de son livre. (…) En juin (1948), Mgr de Solages, recteur de l'Institut catholique de Toulouse, vint à Rome. Il était suspect auprès de certains théologiens à cause du soutien qu'il apportait aux idées du père Teilhard de Chardin. Pie XII refusa de le recevoir en audience. Bourdeillette [ambassadeur de France près le Saint-Siège qui venait de remplacer Jacques Maritain] se rendit alors chez le substitut, il fit valoir la mauvaise impression que ne manquerait de provoquer une telle rebuffade quand elle serait connue en France. Mgr Montini promit d'intervenir. Effectivement, il réussit à faire revenir Pie XII sur sa décision» ([19]).

• **Avec la communauté de Taizé il jette les bases de son futur œcuménisme.** «En mars 1949, Mgr Montini re-

Frère Roger, fondateur de la communauté de Taizé

Montini, prosecrétaire d'État du pape Pie XII

çut pour la première fois Roger Schütz et Max Thurian, les deux responsables d'une communauté protestante semi-monastique fondée en 1940 à Taizé. C'est le cardinal Gerlier, archevêque de Lyon, qui les envoyait auprès du substitut ; il leur avait préparé aussi des entrevues auprès de Mgr Ottaviani du Saint-Office, du père Boyer et une audience avec Pie XII. Auprès de Mgr Montini ils trouvèrent le meilleur accueil. Ils se plaignirent de la publication d'un *monitum* du Saint-Office, paru l'année précédente à l'occasion de la création du Conseil Œcuménique des Églises et interdisant aux catholiques d'y participer. Mgr Montini laissa envisager qu'une participation serait possible à l'avenir et il expliqua que le document visait des "groupes œcuméniques peu solides où une charité mal éclairée risquait de compromettre la vérité catholique et un témoignage clair et autorisé". Il donna aussi des conseils à ses deux visiteurs à propos de la rencontre qu'ils devaient avoir avec le pape le lendemain, il conseilla "de ne pas essayer d'approcher le pape à un niveau doctrinal et théologique parce que Pie XII était théologien, et qu'à ce niveau il avait un point de vue très précis. Mais il était aussi pasteur et, comme tel, il pourrait écouter". Enfin devant ses interlocuteurs il traça le programme de ce qui pourrait être un véritable dialogue œcuménique : "La grosse difficulté restera celle du Credo, du dogme sur lequel l'Église ne peut pas revenir. Mais il y a toute une zone où l'Église peut montrer plus d'ouverture. Elle doit d'abord reconnaître les torts de ses membres dans l'Histoire et aujourd'hui". **Il est intéressant de voir apparaître dès cette date ce qui sera une des clés de l'œcuménisme tel que le pratiquera Paul VI : demander pardon aux protestants et aux orthodoxes pour le mal que leur a fait l'Église dans le passé**. Roger Schütz et Max Thurian resteront en liens étroits avec Mgr Montini dans les années suivantes, durant son épiscopat milanais et lorsqu'il sera devenu pape» ([20]).

• **Il minimise la portée de l'encyclique *Humani Generis* de Pie XII.** «L'année 1950 vit aussi plusieurs théologiens français sanctionnés ou menacés de l'être. C'est la "nouvelle théologie", déjà fustigée par Pie XII en 1946, qui, à nouveau, était visée : essentiellement certains jésuites de Fourvière et certains dominicains du Saulchoir. Quelques-uns d'entre eux, les pères de Lubac, Congar, Chenu, associés à Mgr de Solages, avaient en projet un grand traité de théologie en six volumes, "conçu dans un autre esprit et sur un nouveau plan que les manuels encore en usage". Les sanctions et les condamnations ne visèrent pas expressément ce projet mais elles empêchèrent qu'il vît le jour. En juin, à cause d'"erreurs pernicieuses sur des points essentiels du dogme", cinq jésuites professeurs à Lyon étaient écartés de l'enseignement, parmi lesquels le père de Lubac. Le 12 août était publiée l'encyclique *Humani Generis* consacrée à "quelques opinions fausses qui menacent de ruiner les fondements de la doctrine catholique" : le relativisme dans l'exposition des dogmes, l'immanentisme, l'idéalisme et l'existentialisme en philosophie, l'irénisme dans les rapports avec les non-catholiques, le polygénisme en anthropologie et d'autres erreurs encore. Cette encyclique, néanmoins, ne méconnaissait point les droits d'une saine recherche intellec-

Paul VI en compagnie de son ami, le philosophe français Jean Guitton

tuelle et la légitimité de plusieurs "écoles" théologiques. L'encyclique frappa comme un coup de tonnerre. Plusieurs théologiens se sentirent visés au détour de tel ou tel passage de l'encyclique, même si le pape n'avait cité aucun nom ni aucun titre d'ouvrages. Mgr Montini, dans ses conversations de cette époque avec diplomates et visiteurs, s'efforça de minimiser la portée de l'encyclique. Ainsi en recevant quelques semaines plus tard le philosophe Jean Guitton : "Jamais l'encyclique ne parle d'*erreurs (errores)*, expliqua-t-il. Elle parle seulement d'*opinions (opiniones)*. Ceci indique que le Saint-Siège vise à condamner non des erreurs proprement dites, mais des modes de pensée qui pourraient amener des erreurs, mais qui en eux-mêmes demeurent respectables. [...]. Les Français ont tort de prendre pour des condamnations ce qui n'est qu'un avertissement, appel à la prudence, à la lenteur, à la maturation".

On a écrit que Pie XII eut vent des propos apaisants tenus par le substitut aux uns et aux autres et qu'il s'en irrita. (...) Quelque temps après l'encyclique, plusieurs ouvrages du père de Lubac (*Surnaturel, Corps mystique, Connaissance de Dieu*), et les livres d'autres auteurs visés, furent retirés du commerce et des bibliothèques. Mgr Montini, à l'occasion du passage à Paris d'un de ses collaborateurs français, Mgr Veuillot, le chargea d'un message pour le père de Lubac. Mgr Veuillot était chargé de dire au théologien sanctionné l'estime du substitut "non seulement pour votre personne mais pour votre œuvre". Trois ans plus tard, quand le père de Lubac publiera *Méditation sur l'Église,* Mgr Montini le lira aussitôt et en commandera plusieurs exemplaires pour les distribuer à ses amis» ([21]).

• **De Maria satis... Il évite ensuite la condamnation d'un livre de son ami Jean Guitton**. «La proclamation du dogme de l'Assomption fut un des autres grands faits de l'année [1950]. Les évêques du monde entier avaient été consultés par le pape sur l'opportunité de cette promulgation solennelle d'une croyance fort ancienne et répandue. Les réponses avaient été quasiment toutes favorables. Les protestants en revanche critiquèrent le fait. **Quelques mois avant la proclamation, Roger Schütz et Max Thurian demandèrent à être reçus par Mgr Montini. Ils espéraient sans doute qu'elle pouvait encore être évitée**. Ils exposèrent au substitut que ce dogme nouveau était doublement inacceptable aux yeux des protestants : parce qu'il attribuait un privilège supplémentaire à la Vierge Marie qu'historiquement rien n'attestait et parce que le pape allait engager son infaillibilité, autre dogme rejeté par les non-catholiques. En ce qui concerne la piété mariale, Mgr Montini souhaite "une plus grande discipline et un texte qui précise la pureté de la doctrine". Il conseilla aussi à ses interlocuteurs de préparer un texte sur ces questions d'infaillibilité et de dogme marial, et d'aller le porter au pape. Pie XII reçut les deux visiteurs mais ne changea pas d'avis. La proclamation de l'Assomption eut lieu le 1er novembre, en présence de 622 évêques et d'une grande foule.

Que Mgr Montini croyait personnellement à ce dogme nouveau, on ne peut, bien sûr, en douter. En revanche, il est aussi certain que tout au long de sa vie il a craint que l'on ne donne trop de place au culte marial, que celui-ci ne dégénère en "mariolâtrie".

L'accueil qu'il a réservé à Jean Guitton, durant cette même année

Paul VI avec l'évêque progressiste brésilien Hélder Câmara. Il paraît qu'ils se saluaient ainsi : "Voilà notre archevêque rouge" - "En humble présence du pape communiste"

1950, est, à cet égard, significatif. Jean Guitton avait publié l'année précédente un ouvrage consacré à la Vierge Marie. Avant de faire la connaissance de l'écrivain, Mgr Montini avait déjà lu plusieurs de ses livres, notamment son célèbre *Portrait de monsieur Pouget*. Il avait lu aussi *la Vierge Marie* et l'avait fort apprécié. Il dira à Guitton : "Depuis les pages de Newman dans sa fameuse lettre du Dr Pusey, je crois n'avoir pas lu sur la Vierge de pages qui m'aient autant satisfait". Or, un article d'une revue française, alors fort répandue dans les milieux romains, avait émis les réserves "les plus formelles" à propos de certaines pages du livre et avait voulu "mettre en garde" ses lecteurs. Le Saint-Office s'était saisi de l'affaire et procédait à un examen scrupuleux de l'ouvrage suspect. Un passage surtout était en contradiction avec la doctrine de l'Église, celui où Guitton expliquait qu'au moment de la Visitation, la Vierge ne savait pas qu'elle allait enfanter le Fils de Dieu. L'ouvrage risquait d'être condamné par le Saint-Office. Mgr Montini, de son propre chef, avant même d'avoir rencontré Jean Guitton, fit des démarches pour qu'il ne le soit pas, il rédigea même une lettre faisant l'éloge du livre et la fit signer par Pie XII. Cette lettre, montrée sans doute aux théologiens du Saint-Office qui étaient chargés de l'examen de l'ouvrage, empêcha qu'il ne soit inscrit à l'*Index*.

C'est le nonce à Paris, Mgr Roncalli, qui avait conseillé à Jean Guitton de s'adresser à Mgr Montini pour sauver son livre. Quand, le 8 septembre 1950, il rencontra le substitut, il apprit que beaucoup avait déjà été fait pour lui. Pour autant, et cela montre que Mgr Montini n'était pas omnipotent, l'ouvrage n'était pas hors d'atteinte. Quelques mois plus tard, un deuxième article très critique paraissait en France. L'année suivante, Mgr Pizzardo critiquait sévèrement *la Vierge Marie* dans *L'Osservatore Romano* et le Saint-Office obligeait Jean Guitton à apporter des corrections à son livre dans les prochaines éditions. Si l'ouvrage avait tant plu à Mgr Montini, c'est qu'il insistait fortement sur la distinction entre "foi" et "dévotion" et qu'il avait été écrit dans un esprit œcuménique (il est dédié "à nos frères protestants, anglicans et orthodoxes")» ([22]).

• **Déjà en 1947 il pensait à la messe en langue vernaculaire…** «Au printemps 1947, il reçut le père Roguet et l'abbé Martimort, les deux responsables du Centre de pastorale liturgique créé à Paris quelques années plus tôt. Ce centre jouera un rôle moteur dans la réforme liturgique. Dès cette date ses dirigeants surent qu'ils pourraient trouver un appui auprès de Mgr Montini. L'un d'eux a témoigné : *"Dans la conversation vint la question de la langue liturgique : Mgr Montini émit l'opinion que l'on devrait arriver un jour à la célébration dans la langue du peuple de toute la 'partie didactique' (selon son expression) de la messe. Je fis remarquer qu'il faudrait bien cent ans pour cette évolution. 'Non, reprit-il, une évolution qui jadis aurait en effet exigé un siècle peut à notre époque se réaliser en vingt ans'".* De fait, vingt ans plus tard, le substitut devenu pape aura fait se répandre dans les églises du monde entier la messe en langue vulgaire» ([23]). Comme on peut le voir, l'idée de détruire la liturgie tridentine de l'Église était une pensée constante et récurrente dans la vie de G.B. Montini.

• **Le modèle brésilien comme précurseur des Conférences épiscopales nationales.** «Autre visiteur : dom Hélder Câmara, évêque depuis 1952. De passage à Rome, il explique à Mgr Montini : "Vous savez, nous avons la possibilité au Brésil

Yves Congar o.p.

de créer un modèle presque idéal de relations entre l'Église et l'État. Le catholicisme chez nous n'a pas statut de religion officielle. Mais il y a un grand respect mutuel entre l'Église et le gouvernement, et nous travaillons en loyale collaboration". **Une telle position ne pouvait que séduire celui qui avait été hostile au concordat italien**. L'évêque brésilien suggéra aussi la création d'une conférence épiscopale au Brésil. Même si le pouvoir de la créer n'appartenait pas à Mgr Montini, l'idée sera retenue, appuyée à l'occasion par le substitut, et bientôt sera créée la CNEB (Conférence Nationale des Évêques du Brésil) dont Mgr Hélder Câmara sera le secrétaire pendant douze ans et qui servira de modèle à la création de conférences épiscopales dans d'autres pays» ([24]). Une des pires réformes sorties du concile sera précisément la démocratisation de l'Église avec les conférences épiscopales et les conseils pastoraux qui commandent et se substituent aux pasteurs légitimes à tout niveau ecclésial.

• **Il est " ennuyé et gêné" par la condamnation d'un livre du père Congar.** «Il est incontestable que Mgr Montini était en décalage, de plus en plus visible, avec la ligne qui prévalait au Vatican. Deux autres faits le montrent. Quelques mois après *Humani Generis*, le père Congar avait publié un ouvrage, *Vraie et fausse réforme de l'Église*, où il indiquait l'obligation pour l'Église, "société hiérarchique parfaite", de se montrer plus "pastorale", moins séparée du monde. Pour ce faire, une "réforme" de son esprit, de son action et de certaines de ses institutions était nécessaire. En février 1952 la Congrégation du Saint-Office prit certaines mesures contre l'auteur et son livre. *Vraie et fausse réforme* était en passe d'être traduit en différentes langues et une réédition française était prévue, tout cela fut interdit et le père Congar devait soumettre tous ses écrits futurs au maître général de son ordre, le père Suarez. Ces mesures ne furent pas rendues publiques mais furent vite connues des milieux intéressés.

L'attitude du substitut est, dans cette affaire, double. Devant ses visiteurs, il s'efforça selon les cas de défendre la mesure, de la minimiser ou de la regretter. À Mgr Blanchet, recteur de l'Institut catholique de Paris, il explique : "Ce qui est hypothèse à Paris est théorie à Madrid, et doctrine à Buenos Aires. Or nous avons aussi la charge de Buenos Aires" ([25]). Quelques temps plus tard, en avril, à Mgr Richaud, archevêque de Bordeaux, qui vient auprès de lui plaider la cause du livre, il expose que les sanctions prises ne sont point à interpréter comme une condamnation mais simplement comme une "mesure d'opportunité". Et à l'ambassadeur de France, Wladimir d'Ormesson, il se dit "ennuyé et gêné" et souhaite "qu'on revienne sur l'erreur commise". À cette date pourtant, il n'a pas encore lu le livre. Il se le procurera

Le cardinal Roncalli (futur Jean XXIII) en compagnie de Mgr Montini (futur Paul VI)

deux mois plus tard auprès du père Congar lui-même, en le faisant commander par un de ses subordonnés à la secrétairerie d'État, Mgr Veuillot. Il lira le livre attentivement, l'exemplaire conservé dans sa bibliothèque l'atteste. Qu'il ait trouvé dans cette lecture des idées qui confortaient les siennes, la suite de son action l'a montré» ([26]).

• **Le "Réarmement moral".** «L'affaire du "Réarmement moral" montra une autre différence d'appréciation entre Mgr Montini et certains responsables du Vatican. Le Réarmement moral, fondé par un pasteur protestant, Franck Buchman, avait son centre en Suisse, à Caux-sur-Montreaux. Son but était de "réarmer" la société grâce à certaines valeurs morales : l'honnêteté, la pureté, le désintéressement. Il s'appuyait aussi sur la prière, ouverte à tous sans distinction. Chaque été de grandes réunions étaient organisées à Caux, qui attiraient un public très divers : financiers, diplomates, politiciens, ouvriers, venus de tous les continents. Plusieurs évêques, depuis 1946, avaient publié des mises en garde contre ce mouvement, qui pratiquait l'indifférentisme religieux et qui attirait certains prêtres catholiques. Alors qu'il était délégué apostolique pour l'Afrique francophone, Mgr Lefebvre, de passage à Rome, demanda à ce qu'une condamnation officielle soit portée par le Saint-Office contre le mouvement. Des responsables africains s'étaient rendus à Caux et il s'en inquiétait. Parmi les prélats avec lesquels il aborda la question, il y eut Mgr Montini. Celui-ci se montra hostile à une condamnation du mouvement : "Il ne faut pas toujours condamner, expliqua-t-il. L'Église va apparaître comme une marâtre". Le Saint-Office néanmoins publiera, en 1955, une mise en garde contre le Réarmement moral, qui présente "un danger de syncrétisme et d'indifférence religieuse"» ([27]).

Loin de Rome. La mutation comme archevêque de Milan

• **Pourquoi il ne devint pas cardinal.** En 1954, Montini fut éloigné de Rome

À Caux, en 1960, le chancelier de la République fédérale allemande, Konrad Adenauer (à gauche) rencontre Franck Buchman, fondateur du Réarmement moral

et envoyé à Milan comme archevêque mais sans le titre cardinalice qui normalement appartenait à ce siège épiscopal. Il n'y a pas de certitude sur les motifs pour lesquels il ne fut pas fait cardinal, et il peut y avoir plusieurs hypothèses. Le 12 janvier 1953 eut lieu le dernier consistoire de Pie XII par lequel il créa 24 nouveaux cardinaux, parmi lesquels Roncalli (futur Jean XXIII qui fera cardinal Montini…) mais non Montini et Tardini, les deux très fidèles pro-secrétaires d'État, qui normalement aurait dû l'être. Pie XII offrit la barrette cardinalice aux deux, mais tous deux la refusèrent ([28]), comme il est attesté par les documents du magistère eux-mêmes. Pourquoi ? Quel fut le motif d'un tel refus ? La chose n'a jamais été complètement élucidée. On dit que Tardini refusa pour obliger aussi Montini à faire de même… "Tardini en écartant Montini du cardinalat l'écartait en même temps du prochain conclave et lui fermait la porte du pontificat" ([29]) ; si vraiment la chose se passa ainsi… on pourrait dire : trop beau pour être vrai ! Le vaticaniste Benny Lai rapporte dans son journal l'entretien avec son collègue français Max Bergerre, qui révèle avoir rencontré Montini après le consistoire et après l'annonce faite par le pape que lui et Tardini avaient renoncé à la pourpre : «Je le rencontrai à une réception à l'ambassade de France. Il y avait avec moi le directeur tout juste arrivé de Paris. Nous remarquâmes Montini dans un coin de la salle et nous allâmes près de lui, je présentai le directeur et le félici-

Le cardinal Domenico Tardini avec Jean XXIII

tai pour sa nomination comme pro-secrétaire d'État. Il me regarda en face et répondit : *"J'ai raté l'autobus"*. Je me souviens que le directeur n'avait rien compris, parce qu'il eut été plus correct de dire : *"J'ai raté le coche*"» ([30]). Il ne se serait donc pas agi d'un refus ; en effet «La circonstance du "refus" sera tacitement démentie par le frère de Montini, Francesco, qui la fera éliminer de la version italienne d'un livre de Guitton. D'après d'autres témoignages, Tardini lui-même aurait aussi dit que la circonstance n'était pas vraie» ([31]).

Chiron, à propos du fait que Tardini et Montini auraient décliné la pourpre, écrit : «Cette version des faits n'est guère satisfaisante. Pour quels motifs les deux prélats de la secrétairerie d'État auraient-ils refusé la dignité cardinalice ? Par humilité ? Non, puisqu'ils accepteront d'être créés cardinaux dès la mort de Pie XII, sous Jean XXIII. Pour ne pas être séparés du pape ? Non plus, puisque Pie XII, d'après Mgr Tardini, leur aurait promis d'être maintenus à leur poste. Faut-il y voir alors quelque manœuvre ecclésiastique ? Certains l'ont suggéré. Mgr Tardini aurait décliné la barrette rouge pour obliger son alter ego, de neuf ans son cadet, à la refuser aussi. Ou encore, Mgr Tardini en refusant le titre de cardinal permettait à Pie XII de ne pas l'attribuer à Mgr Montini qu'il ne voulait pas voir entrer dans le Sacré Collège. (…) Mgr Montini n'avait-il point sa place parmi ces éminences ? Pie XII a jugé que non. Par compensation, pour ne pas lui infliger d'affront public, il l'avait nommé pro-secrétaire d'État» ([32]). On dit que c'est suite à cet événement de 1953 que Pie XII ne créa plus de nouveaux cardinaux, il le fit pour ne pas devoir désigner Mgr Montini.

• **L'éloignement de Rome.** En 1954, Montini fut éloigné de Rome et envoyé à Milan comme archevêque mais sans le titre cardinalice. Jean Guitton, grand ami de Montini, dans une interview prétendit que "À un certain moment, Pie XII a conçu pour Montini de la défiance. Il a compris que c'était son devoir d'empêcher Montini de devenir pape" ([33]). L'hypothèse la plus plausible semble celle de l'affrontement qu'il y eut au Vatican, en ces années-là, entre le "Parti romain" plus conservateur proche de Pie XII qui voulait réunir les forces politiques anticommunistes à Rome aux Comités civiques de Luigi Gedda, et qui ne voyait justement pas d'un bon œil, la Démocratie Chrétienne de De Gasperi, parti aconfessionnel, auquel Montini était, comme nous avons vu, très lié et qui voulait au contraire l'unité des catholiques dans la Démocratie Chrétienne. "Mgr Montini - pour citer le nom du plus influent adversaire de Gedda - est opposé à l'actuel président de l'ACI surtout parce qu'il le considère comme un élément de désunion dans le camp catholique. Il pour-

Pie XII saluant Mgr Montini qu'il avait nommé archevêque de Milan en novembre 1954

suit l'idée de faire réaliser l'unité concrète et opérante entre le Vatican, l'ACI et la Démocratie Chrétienne, en éliminant des personnes qui comme Gedda, par orientation et par caractère, représentent un obstacle à cette unité" ([34]). Andrea Riccardi écrit que "la mutation de Montini à Milan s'avère un fait pour le moins peu clair, fruit de la décision personnelle et certaine de l'ancien pontife qui, probablement, réglait ainsi les pressions du parti romain dans le sens antimontinien et son estime pour l'ecclésiastique brescian" ([35]). Nous trouvons quelques détails supplémentaires sur cette "affaire" dans un livre de Tornielli : «Qu'arriva-t-il donc dans les premiers mois de 1954 ? Pourquoi Montini part-il pour Milan quittant son poste de principal collaborateur du pontife ? Quelque chose se rompt dans le rapport de confiance et de collaboration entre le fidèle pro-secrétaire d'État et le pape, qui décide de l'éloigner tout en le désignant à la tête du diocèse le plus grand et le plus prestigieux d'Europe et du monde, le diocèse ambrosien. Le cardinal Siri a révélé : "Montini fut envoyé à Milan suite au jugement négatif d'une commission secrète qui avait examiné son comportement. Pie XII l'avait instituée, ayant perdu la grande confiance qu'il avait en Montini. Ce qui détermina le pape, ce fut une lettre de démission du fameux Rossi adressée à Pie XII et bloquée par Montini. Le pape eut la lettre par d'autres voies. Un jour, quand Montini se rendit en audience, le pape lui dit : 'Avez-vous connaissance de cette lettre ?'. Montini commença à s'embrouiller. 'La connaissez-vous, oui ou non ? Si vous l'avez, sortez-la', ordonna le pape. Et c'est ainsi que fut instituée la commission, qui n'était pas cardinalice, mais dont faisait partie le cardinal Giuseppe Pizzardo, si bien qu'on appela l'affaire 'opération Giuseppe'. Je sus tout cela par la suite. La décision d'éloigner Montini fut prise l'été, quand je n'allais pas à Rome. Autrement, je suis certain que le pape m'en aurait parlé. Auquel cas je lui aurais dit : 'Sainteté, c'est une erreur. D'abord il n'a pas le profil pour être évêque. Mettez-le à la tête d'un dicastère et faites-le cardinal. Si vous l'envoyez à Milan vous lui donnez la dernière carte pour devenir pape, parce que c'est ce que regardent les cardinaux étrangers en conclave'" ([36]). Mario Rossi avait remplacé en 1952 Carlo Carretto à la tête de la Jeunesse italienne d'Action catholique. Par sa nomination, il avait essayé d'assainir les tensions qui s'étaient créées entre Carretto et Luigi Gedda. Suite à la publication, en janvier 1954, d'un reportage sur l'hebdomadaire *L'Europeo* dédié aux ouvertures dans le sens progressiste des représentants de la GIAC [Jeunesse italienne d'Action catholique], Rossi fut appelé devant la commission épiscopale pour l'Action catholique : il se défend en excluant toute responsabilité concernant cet article, mais confirme ses convictions qui ne sont certainement pas en accord avec la ligne de Gedda. En avril 1954, un communiqué annonce sa démission présentée 'depuis janvier dernier'. D'après cette reconstitution, Montini aurait retenu la lettre avant de la présenter au pontife, dans la tentative de faire revenir sur ses pas le dirigeant démissionnaire de la GIAC. Mais en ces mois s'était vérifié un autre épisode qui pourrait mieux expliquer les motivations de l'éloignement de Rome du futur Paul VI. Dans un livre de souvenirs, le même Rossi rappelle en effet que Montini avait participé à une réu-

Mgr Montini s'incline le 4/01/1955 à Melegnano pour baiser la terre à la frontière du territoire de son nouveau diocèse

nion privée entre les dirigeants d'Action catholique opposés aux Comités civiques de Gedda» ([37]). Dans la correspondance de Montini avec don Giuseppe De Luca, on peut voir que Montini entretenait des rapports avec les catholiques communistes et certains sujets du PCI ([38]). Pour d'autres, Montini aurait été impliqué dans la trahison de Alighiero Tondi, prêtre jésuite qui défroqua et milita au Parti Communiste ([39]). «Andrea Riccardi rappelle au contraire que certaines nominations d'évêques en Lituanie, *intervenues de manière si ce n'est mystérieuse, du moins fumeuse*, avaient fait courir des bruits sur une infidélité de Montini dans les questions soviétiques. Ces voix remontent à un "rapport secret" du colonel français Claude Arnould, catholique et anticommuniste, qui avait été chargé d'enquêter sur le passage d'informations confidentielles en provenance de la Secrétairerie d'État à destination des gouvernements communistes de l'Est. Arnould avait découvert que la responsabilité de la fuite d'informations revenait à Mgr Montini et à son entourage, ce qui avait alarmé le Vatican» ([40]).

• **Il fréquente et protège les modernistes Congar, Bouyer et les protestants Schütz et Thurian pour contrecarrer certaines décisions romaines.** «Mgr Montini n'était pourtant point pleinement heureux de sa charge. "À Milan, il souffrait le martyre" se souvient Jean Guitton. Il était comme en exil, loin de Rome, centre de décision pour toutes les affaires ecclésiastiques. Il avait perdu aussi le contact avec les diplomates qu'il avait reçus pendant tant d'années. Aussi il invita à Milan des théologiens, les évêques d'autres grandes métropoles pour rester informé de ce qui se disait, se faisait, s'écrivait ailleurs. Le père Congar sera invité deux fois à Milan, échangera quelques lettres aussi avec Mgr Montini. Il recevra le père Bouyer ([41]), converti du protestantisme, professeur à l'Institut catholique de Paris, pour une conférence sur *Parole, Église et sacrements dans le protestantisme et le catholicisme*. Quand il le pouvait encore, il essayait de contrecarrer certaines décisions romaines. Ainsi quand le père de Lubac voulut faire traduire son ouvrage *Mystère de l'Église* et que le vicariat de Rome eût refusé l'*Imprimatur* parce que l'auteur était alors suspect, c'est Mgr Montini qui le lui accorda et permit à la traduction d'être imprimée à Milan. Il citera le livre à plusieurs reprises dans ses discours et, à l'occasion, en distribuera des exemplaires à des prêtres de son diocèse.

L'abbé Primo Mazzolari, prêtre communisant, avait l'interdiction de prêcher hors de sa paroisse, mais Mgr Montini l'appela à Milan pour prêcher

Il reçut aussi, plusieurs fois, Roger Schütz et Max Thurian, de la communauté de Taizé. Autres visiteurs, des ecclésiastiques anglicans qui voulaient visiter un diocèse catholique. Ils furent les hôtes du diocèse pendant une semaine. Mgr Montini appela le père Boyer, de l'*Unitas* à Rome, pour les cornaquer. Certains des évêques qui allaient jouer un rôle important au concile entrèrent en relations avec lui durant ces années. Les termes d'adaptation, de réforme, de modernisation vont devenir, dans les années suivantes, les mots d'ordre d'un grand nombre d'évêques» ([42]).

• **À la Mission de Milan il fait prêcher don Primo Mazzolari à qui le Saint-Office avait interdit de prêcher.** Montini «avait demandé aux prédicateurs de préférer la bonté à la polémique. Que cette prédication n'offense personne, n'ironise sur personne, n'attaque personne ; mais que tous soient invités, avertis, presque appelés et attendus. Parmi les prédicateurs figuraient les amis personnels de Mgr Montini, tel le théologien suisse Charles Journet ou le père Bevilacqua ; mais aussi un prêtre, don Primo Mazzolari,

qui venait d'être condamné par le Saint-Office. Don Mazzolari, curé de Bozzolo, dans le diocèse de Milan, était le fondateur d'*Adesso*, qui prônait une "révolution chrétienne". Pour avoir prêché la collaboration entre les catholiques et les communistes, il lui avait été défendu, en 1954, de prêcher hors de sa paroisse, et le Saint-Office, en janvier 1956, lui avait interdit de continuer à écrire dans la revue. Malgré ces condamnations, Mgr Montini voulut l'associer à la grande prédication de Milan. Il connaissait don Mazzolari depuis avant la guerre, il l'avait rencontré lors des Semaines de Camaldoli. Il ne voulut point l'exclure du grand événement ecclésial» ([43]).

• **Jean XXIII le crée cardinal**. Pie XII mourut le 9 octobre 1958 et au conclave qui suivit le 28 octobre fut élu Angelo Roncalli, ami de Montini, qui prit le nom de Jean XXIII. «Le 4 novembre eut lieu le couronnement dans la basilique Saint-Pierre. Avant de s'y rendre, Jean XXIII tint à écrire une lettre à Mgr Montini pour lui annoncer qu'il tiendrait prochainement un consistoire et que lui et Tardini seraient les premiers cardinaux nommés. Le pape demandait à l'archevêque de Milan de garder la chose secrète jusqu'à l'annonce officielle. Par cette délicate attention, le nouveau pape montrait sa volonté de réparer le plus vite possible ce qui apparaissait à certains comme une injustice de son prédécesseur. C'était aussi la marque d'une estime particulière et la première d'une série de faveurs qui allait montrer que Jean XXIII voyait en Montini son successeur. Le 17 novembre, eut lieu l'annonce officielle de la création de vingt-trois cardinaux. Outre Montini et Tardini, placés en tête de la liste des nouveaux promus, figuraient notamment, Cicognani, délégué apostolique aux États-Unis, ami de Montini, Döpfner, archevêque de Berlin, Koenig, de Vienne, Cushing, de Boston. Autant d'hommes qui allaient jouer un rôle important au prochain concile» ([44]).

Jean XXIII crée cardinal G. B. Montini le 4 novembre 1959

• **La préparation du concile. Montini référence pour les modernistes**. Après l'annonce faite par Jean XXIII de convoquer un concile, commença le travail préparatoire avec les différentes commissions et les propositions présentées par des théologiens, en particulier français et de langue allemande (les plus modernistes et novateurs…). «Ainsi, en mai 1959, un des premiers, le théologien allemand Otto Karrer, rédige un mémoire sur l'œcuménisme dans le prochain concile. Il y demande notamment qu'on renonce à proclamer des dogmes nouveaux, qu'on affirme la collégialité épiscopale et qu'on introduise la langue vulgaire dans la liturgie. Significativement il adresse ce mémoire aux évêques de son pays, l'Allemagne, à Mgr Charrière, chargé de l'œcuménisme au sein de l'épiscopat suisse, et au cardinal Montini. Ce dernier allait apparaître, de plus en plus, comme un des hommes clés du futur concile».

Les différents évêques envoyèrent leurs réponses avec les demandes à la commission antépréparatoire (au total 2019). «La réponse de Montini détonne par rapport à celles de ses collègues de l'épiscopat italien. Concernant la préparation du concile, il suggère que des "réunions contradictoires" soient organisées entre catholiques et orthodoxes, anglicans et protestants pour confronter les opinions des uns et des autres (il propose Milan comme lieu des rencontres catholico-protestantes). Il ne réclame aucune condamnation de doctrines dangereuses mais des définitions de "la fin surnaturelle du genre humain et de chaque homme" et de "la grâce et de ses moyens pour le salut" pour mieux lutter "contre les concep-

Les cardinaux Frings, Suenens et Liénart appartenaient à l'aile progressiste

tions de l'humanisme naturaliste, dominant facilement les esprits terrestres". Il ne souhaite point de nouvelles définitions dogmatiques dans la théologie mariale mais, sans viser spécifiquement la piété envers la Vierge Marie, il écrit : "Il faut rendre à la piété chrétienne ses bases théologiques et bibliques, modérer les formes d'une piété qui n'est pas saine, tournée vers des dévotions diverses, souvent arbitraires, qui vont au détriment de la piété liturgique et du sens religieux authentique". Il se déclare partisan aussi d'introduire "audacieusement" la langue vulgaire dans la liturgie. Enfin, pour assurer l'efficacité du concile œcuménique il suggère de lancer ensuite "une série de conciles particuliers se suivant l'un après l'autre dans les nations et les régions"» ([45]).

• **Aldo Moro, Montini et l'ouverture à gauche de la Démocratie Chrétienne.** «Dans le domaine politique aussi, l'archevêque était perplexe. Dans l'ensemble de l'Italie d'ailleurs, l'épiscopat était inquiet. En mars 1959 Aldo Moro avait été élu secrétaire de la Démocratie Chrétienne. Il s'était déclaré partisan de l'ouverture à gauche, c'est-à-dire de l'entrée des socialistes dans la majorité gouvernementale. Il entendait aussi réaffirmer la "laïcité" du parti et le rendre plus indépendant des autorités ecclésiastiques. De nombreux évêques, à titre individuel, puis la Conférence Épiscopale Italienne (dirigée par le cardinal Siri), vont publier des mises en garde. Le cardinal Montini, malgré toute l'amitié qu'il a pour Moro, ne va pas se désolidariser de l'ensemble de l'épiscopat. Le 21 mai 1960, à son tour, il adresse, par la poste, une lettre à chacun des prêtres de son diocèse sur l'"ouverture à gauche". Le texte complet sera publié aussi par deux quotidiens catholiques milanais. L'alliance politique des démocrates-chrétiens avec les socialistes y est déclarée impossible parce que ces derniers sont "encore incapables de se libérer du vieux marxisme toujours plein de prévention et d'hostilité contre la religion, toujours imprégné de matérialisme et d'anticléricalisme". Cette lettre néanmoins est d'un ton beaucoup plus modéré que celle publiée par d'autres évêques et il est à noter que l'archevêque de Milan n'exclut pas, "si nous jugeons que les circonstances ont changé, de [vous donner] d'autres instructions". L'ouverture à gauche n'est exclue que "dans le moment présent et dans la forme envisagée actuellement". C'est effectivement ce qui se passera en 1963 : devenu pape, l'ancien archevêque de Milan laissera Aldo Moro composer un gouvernement avec le soutien des socialistes» ([46]).

• **Une gaffe avec le général Franco**. «Alors que le concile allait s'ouvrir, le cardinal Montini commit une erreur qui fit quelque bruit. Elle est caractéristique de son penchant, en certaines circonstances, à se laisser porter par l'émotion et à agir de manière inconsidérée. Un jeune étudiant espagnol avait été traduit devant un tribunal militaire pour avoir lancé une bombe artisanale contre une statue du général et distribué des tracts appelant les autres étudiants à manifester en faveur de mineurs en grève. Des étudiants milanais répandirent la nouvelle que l'étudiant et plusieurs mineurs avaient été condamnés à mort. Ils allèrent trouver leur archevêque et leur demanda d'intervenir. Celui-ci, sans vérifier les faits, adressa un télégramme à Franco demandant la grâce des condamnés et le fit paraître dans la presse italienne alors qu'il n'était pas encore parvenu au destinataire. Le général Franco en fut très mécontent, d'autant que le tri-

bunal n'avait prononcé aucune condamnation à mort. Les journaux espagnols publièrent des articles de protestation, le 9 octobre, et le général Franco adressa une lettre très sévère (dont nous ignorons le texte exact) au cardinal Montini. Mais bien vite le faux pas de l'archevêque de Milan fut oublié. Deux jours plus tard s'ouvrait le concile» ([47]).

Montini et le concile Vatican II

Le concile à peine commencé, eut lieu le 13 octobre 1962, le "complot Liénart" (du nom du cardinal, évêque de Lille) destiné à empêcher que la Curie Romaine orientât les travaux. Liénart édicta une motion pour interdire que les évêques qui avaient déjà été membres des commissions préparatoires fussent insérés de manière automatique dans les commissions conciliaires. La motion fut tout de suite appuyée par un autre moderniste, le cardinal Frings, membre du conseil de présidence, mais avait été préparée précédemment par une rencontre de six cardinaux dont Montini faisait aussi partie (comme il le révéla lui-même à Jean Guitton). «Le cardinal Suenens souligne dans ses souvenirs la portée révolutionnaire de cet épisode. *"Heureux coup de théâtre et audacieuse violation du règlement ! (...) Le sort du Concile s'est en grande partie décidé à ce moment-là. Jean XXIII en a été content". Cette Blitzkrieg avait été soigneusement concoctée dans la nuit du 12 au 13 octobre*» ([48]).

Une séance du Concile Vatican II

• **Jean XXIII donne des privilèges et des conseils à son successeur.** «Le cardinal Montini, quoique impliqué dans le "complot" Liénart, se montra fort discret pendant la durée de cette première session, aussi nous n'insisterons pas longuement sur le déroulement de celle-ci. Jean XXIII avait fait mettre à la disposition de l'archevêque de Milan une petite maison attenante à la basilique Saint-Pierre. Cette faveur unique du pape permettait au cardinal Montini de voir le pape discrètement et aussi de recevoir à l'intérieur du Vatican, tout aussi discrètement, évêques, experts et théologiens. Jean XXIII, pressentant que sa maladie l'emporterait bientôt et que l'archevêque de Milan lui succèderait, lui aurait conseillé de ne pas s'engager dans les débats pour ne pas apparaître comme l'homme d'une tendance» ([49]).

• **Une lettre de Montini sur les orientations du concile conduit à un bouleversement.** «Le cardinal Montini, très vite, avait porté un regard sévère sur le déroulement du concile. Le 18 octobre, moins d'une semaine après le commencement des travaux, il avait écrit une lettre au cardinal Cicognani, secrétaire d'État, pour ne pas paraître interpeller le Pape en s'adressant directement à lui. "Poussé par d'autres évêques", écrivait-il, il se plaignait que le concile n'ait pas de "plan organique, idéal et logique". Et il en proposait un : c'est autour du thème de l'Église que doit se "polariser" le concile. Dès cette date, il estimait que pour mener à bien sa tâche, le concile aurait besoin de trois sessions. La première devrait se conclure sur une définition de "Ce qu'*est* l'Église", la deuxième session devrait aborder la question de "Ce que *fait* l'Église" (en différents domaines : la liturgie, la morale, les missions, etc.), la troisième session devrait être consacrée à l'étude des relations de l'Église avec le monde (avec les "frères séparés", les États, le monde de la culture, les autres religions, les "ennemis de l'Église"). Le concile pourrait alors se

conclure par quelque canonisation solennelle - pour exprimer la communion des saints - et par quelque geste de charité (don aux pauvres, pardon solennel). Cette lettre, qui ne fut connue pendant longtemps que d'un nombre très restreint de personnes, préfigurait, en bien des points, la ligne que suivra le concile lorsqu'il sera devenu pape.

Ce discours-programme reprenait nombre d'idées d'un autre plan que le cardinal Suenens, en avril 1962, avait adressé à Jean XXIII après concertation avec les cardinaux Lercaro, Döpfner et Montini. Ces deux plans étaient aussi une condamnation implicite des schémas élaborés par les commissions préparatoires. Aussi ce n'est que progressivement qu'ils furent dévoilés à la fin de la première session. Le 2 décembre d'abord, par un article du cardinal Montini dans *l'Italia*. Depuis l'ouverture du concile l'archevêque de Milan avait publié régulièrement des "Lettres du concile" dans le journal catholique de sa ville pour rendre compte des travaux conciliaires. Dans une nouvelle lettre il émit plusieurs critiques sur la session qui allait se terminer, qualifiant les quelque soixante-dix schémas préparatoires de "matériel immense, excellent, mais hétérogène et inégal, qui aurait réclamé une rédaction et un classement courageux". Il regrettait aussi l'abondance des interventions orales des pères conciliaires et la "diversité collective de tendances et de courants" qui était apparue. Deux jours plus tard, en congrégation générale, le cardinal Suenens prenait la parole pour demander que la prochaine session soit placée "autour d'un thème central qui en oriente efficacement le développement : l'Église". Le 5 décembre, le cardinal Montini intervenait à son tour, pour la deuxième fois seulement au cours de la session du concile, et il fut donc écouté attentivement. Il appuyait fermement l'intervention faite, la veille, par le cardinal Suenens. Jean XXIII, après ces deux discours fort remarqués, pouvait, le 5 et le 6, annoncer un bouleversement du concile : une commission de coordination serait créée pour faire le lien entre les commissions et suivre leurs travaux (elle sera composée des cardinaux Suenens, Léger, Lercaro, Montini et Döpfner) et surtout les quelque soixante-dix schémas à étudier étaient réduits à dix-sept. Cela impliquait une refonte totale de tous les schémas existants, sauf ceux sur la liturgie et les moyens de communications déjà bien engagés. En outre, un nouveau schéma devrait être préparé, "Des principes et de l'action de l'Église pour promouvoir le bien de la société", qui deviendra la fameuse constitution *Gaudium et Spes*.

Montini en présence des cardinaux qui l'ont élu pape

Le long travail des commissions préparatoires était ainsi quasiment balayé. Faisant un bilan de cette première session, Hans Küng pouvait déclarer : "Aucun de ceux qui sont venus ici pour le concile ne rentrera chez lui tel qu'il était auparavant. Personnellement, jamais je ne me serais attendu à ce que des évêques parlent de façon si osée et si explicite dans l'*aula* conciliaire"» ([50]).

Montini devient Pape sous le nom de Paul VI

Jean XXIII mourut le 3 juin 1963. Immédiatement commencèrent les préparatifs pour le nouveau conclave. D'après son secrétaire Capovilla, sur son lit de mort Roncalli aurait indiqué que son successeur devait être Giovanni Battista Montini.

• **En faisant le panégyrique du pontife défunt Montini annonce son futur programme œcuménique.** «Dans l'oraison funèbre qu'il prononça à sa mé-

moire au Duomo, le cardinal Montini dressa un bilan du pontificat achevé qui parut à beaucoup comme un programme de celui qui allait s'ouvrir : "Ce n'est plus en arrière, ce n'est plus lui que nous regardons maintenant, mais l'horizon qu'il a ouvert à la marche de l'Église et de l'Histoire. Sa tombe ne peut renfermer son héritage, ni la mort étouffer son esprit". Cet héritage, c'est "l'œcuménisme intérieur" par la collégialité qui devra se mettre en place ("collaboration convenable du corps épiscopal non pas à l'exercice, qui restera certainement personnel et unitaire, mais à la responsabilité du gouvernement de l'Église entière"), et un "double œcuménisme extérieur" : réunir les "si nombreuses fractions chrétiennes séparées" dans l'Église et diffusion "de la paix entre les peuples et entre les classes sociales, de la paix civile sur toute la terre". Cet héritage, tout le monde comprenait que le cardinal Montini était prêt à le faire fructifier et son nom apparaissait toujours en bonne place dans les listes des *papabili* qui commençaient à être publiées en Italie et à l'étranger» ([51]).

• **Depuis l'âge de quinze ans il avait le "pressentiment" et l'ambition de devenir pape.** «Le 16 juin, à la veille de partir pour le conclave, le cardinal Montini écrivait à son vieux maître Bevilacqua : à l'Église il faut maintenant un pape "efficace et sage", et il ajoutait aussitôt : "Non certes moi, comme l'habitude de désigner des papes préfabriqués peut l'insinuer". Ces déclarations, et d'autres que l'on pourrait citer, ne doivent pas faire illusion. Selon Jean Guitton, dès l'âge de quinze, vingt ans, Montini avait le pressentiment qu'un jour il serait pape ; au fur et à mesure que la possibilité en devenait plus proche, il était partagé entre deux sentiments : l'humilité, qui lui en faisait repousser l'idée, et l'ambition, qui au contraire lui faisait souhaiter une telle charge. On ne peut donc dire qu'il fit tout pour refuser le pontificat. Au contraire, sans que l'on puisse réellement parler de campagne électorale, il apparaît que plusieurs rencontres discrètes eurent lieu avant l'ouverture du conclave pour conclure certains accords» ([52]).

Paul VI et le cardinal Lercaro

• **Les grandes manœuvres des modernistes pour élire Montini.** «Giulio Andreotti rappelle que dans les jours qui précédèrent immédiatement le conclave, se déroula dans une villa de Grottaferrata, sur l'invitation du cardinal Frings, une réunion à laquelle participèrent de nombreux cardinaux. La villa appartenait à l'avocat Umberto Ortolani [connu pour appartenir à la franc-maçonnerie, n.d.a.], un proche collaborateur du cardinal Giacomo Lercaro, impliqué successivement dans les affaires de la loge maçonnique P2 et dans la faillite du *Banco Ambrosiano*. Le même Ortolani, dans une interview à Andrea Tornielli, confirma la rencontre, qui intervint le 18 juin, entre des cardinaux nombreux et illustres, parmi lesquels se trouvaient : Frings, Suenens, König, Alfrink, Léger et Liénart. Aux dires d'Ortolani même, il n'existait aucun doute quant au candidat émergent : *"L'archevêque de Milan, Giovanni Battista Montini, même si certains auraient préféré que soit élu l'organisateur de la rencontre, à savoir le cardinal Lercaro (...)"*. La réunion de Grottaferrata avait été organisée par le cardinal Lercaro, qui faisait figure d'héritier de l'esprit "johannesque" (de Jean XXIII). En réalité, la rencontre permit à Montini de s'assurer du soutien du bloc d'Europe centrale et de Lercaro lui-même, qu'il rencontra en privé au monastère Sainte-Priscille, établissant avec lui une convergence d'intentions. Le 19 juin, jour de l'ouverture du conclave, le *Corriere della Sera* publiait d'Indro Montanelli un article bros-

I COMUNISTI
DI
ROMA E PROVINCIA
ESPRIMONO DOLORE E CORDOGLIO
PER LA MORTE DI
PAOLO VI
VESCOVO DI ROMA
E RICORDANO DI LUI
NON SOLO L'APPASSIONATO IMPEGNO
E L'ALTA UMANITA'
CON I QUALI HA OPERATO PER LA PACE
ED IL PROGRESSO DEI POPOLI,
PER PROMUOVERE DIALOGO,
COMPRENSIONE E POSSIBILI INTESE
TRA UOMINI DI FEDE E DI IDEALI DIVERSI,
MA ANCHE L'ATTENZIONE COSTANTE
RIVOLTA AL RISANAMENTO MORALE
E MATERIALE DI ROMA
Federazione Romana del PCI

Nécrologie à l'occasion de la mort de Paul VI publiée par la fédération romaine du PCI

sant le portrait du cardinal de Milan au titre significatif : *"Montini figure centrale du conclave"*» ([53]).

• **L'élection.** «D'après les dires du cardinal Testa, l'affrontement au conclave fut intense. Le cardinal Ottaviani se battit jusqu'à la fin contre Montini, pariant sur le cardinal Ildebrando Antoniutti, un Frioulan de soixante-quatre ans pourvu d'une grande expérience diplomatique, qui aurait représenté une interruption de la ligne "de Jean XXIII". Des témoignages recueillis ayant échappé au secret parlent également d'un refus de Siri de se rendre disponible, laissant ainsi les votes pour sa personne aller vers l'archevêque de Milan : "Je n'ai pas voulu m'opposer à Montini pour le bien de l'Église", voilà ce que l'archevêque de Gênes confia à Benny Lai. De leur côté, les cardinaux progressistes s'efforcèrent de concentrer leurs suffrages sur un candidat unique, et lorsque les voix de Lercaro commencèrent à confluer sur Montini, ce sont les conservateurs eux-mêmes qui cédèrent, espérant conditionner le nouveau pape.

Paul VI le 30/06/1963 lors de la cérémonie de son couronnement. On remarque encore l'usage du cérémonial de la Cour Pontificale que Montini démantela et liquida quelques années plus tard

D'après une reconstruction du *Corriere della Sera*, il semblerait que ce soit le cardinal vicaire de Rome, Clemente Micara, qui tranquillisa certains des électeurs du bord conservateur, en prenant la tête des "montiniens". Au sixième scrutin, le matin du 21 juin, les cardinaux saluèrent par un applaudissement prolongé la lecture du nom de Giovanni Battista Montini sur la cinquante-quatrième fiche du scrutin. Il semble que l'élection soit intervenue de justesse, avec 57 voix et 22 opposants tenaces. C'est au cardinal protodiacre Alfredo Ottaviani qu'il revint de proclamer de la loge extérieure de Saint-Pierre le nom du nouvel élu» ([54]). C'est ainsi que Giovanni Battista Montini devint pape le 21 juin 1963, prenant le nom de Paul VI.

• **Les communistes approuvent l'élection de Montini.** «Si le chancelier Adenauer, lors d'un entretien avec un diplomate français, avait craint l'élection de Montini comme "un véritable danger pour l'Europe", son ascension au pontificat fut saluée avec satisfaction par les communistes italiens et européens, qui l'interprétaient comme le signe de la volonté des cardinaux de continuer l'action du Pape Jean. Le secrétaire du PCI, Togliatti, fit une intervention dans l'hebdomadaire *Rinascita* pour montrer les éléments de continuité entre Paul VI et Jean XXIII. D'après l'historien russe, Victor Gaiduk, qui a travaillé sur les documents d'archives soviétiques, le Kremlin aussi

attendait avec anxiété le choix du successeur de Jean XXIII et souhaitait l'élection d'un "homme de dialogue" comme Montini.

Dans cette élection de Paul VI, un rôle décisif a été joué par le substitut, Mgr Angelo Dell'Acqua. Mgr Loris Capovilla, qui en a souvent parlé, l'a confirmé à Andrea Tornielli. *"Le substitut se trouvait dans une position privilégiée, il pouvait approcher tous les cardinaux. Il a convaincu les Espagnols, en leur disant que le cardinal Montini était un ami de l'Espagne, contrairement à ce que l'on avait dit de lui. Il a tranquillisé ceux qui considéraient que l'archevêque de Milan était un "Français", imprégné exclusivement de la culture de ce grand pays. Il a contribué à abattre certains préjugés qui s'étaient constitués concernant Montini, qui pendant ses années milanaises a été constamment et durement attaqué par une certaine presse qui le présentait comme un prélat de gauche"*» ([55]).

• **Il nomme le cardinal Suenens son légat au concile et décide de "mettre à la retraite" les évêques et les cardinaux à soixante-quinze ans.** «Les gages donnés au camp conservateur, les déclarations rassurantes pour les uns et les autres, s'accompagnaient de consultations qui indiquent mieux quelle allait être l'orientation de ce début de pontificat. Ce même 22 juin où les cardinaux Siri et Ottaviani sont reçus et confirmés dans leurs fonctions, Paul VI fait demander au père Congar ses impressions sur l'évolution des travaux conciliaires, il le fait par l'intermédiaire de son théologien privé, Carlo Colombo. Le lendemain il reçoit longuement le cardinal Suenens, l'homme du "plan" qui a bouleversé le concile. Paul VI fait part au cardinal belge de son intention de donner une "direction sûre" au concile et de rompre avec l'immobilisme et le désordre de la première session. Il souhaiterait le nommer son représentant personnel (avec le titre de légat) au sein du concile. Sont évoquées aussi d'autres réformes, notamment celle qui obligerait les évêques et les cardinaux à quitter leurs charges à soixante-quinze ans. Paul VI fit remarquer que cela lui serait fort utile pour le renouvellement de la Curie qu'il envisageait. La réforme sera bientôt annoncée» ([56]).

Paul VI dépose définitivement la tiare (fabriquée par Fiat) symbole du pouvoir papal… À gauche, on reconnaît le cardinal Ottaviani

• **L'histoire de l'horrible tiare de Paul VI fabriquée par FIAT**. Comme chacun sait, Montini aimait l'art moderne, et avait le goût du laid (comme en témoignent nombre de monuments et d'églises de cette période… toutes plus laides les unes que les autres) et son horrible tiare était du même style que le personnage, mais de fait il l'utilisa très peu. Le 30 juin eut lieu la cérémonie du couronnement : furent utilisées peut-être pour la dernière fois la sedia gestatoria et la tiare, symboles importants de la papauté. «Puis vint le couronnement proprement dit. Le cardinal Ottaviani posa sur la tête du souverain pontife une tiare qui avait été dessinée selon ses indications : fuselée et non pas lourdement ornée comme celle de ses prédécesseurs. Dans *Témoignage chrétien*, l'abbé Sainsaulieu la décrira en en tirant toutes les significations : "Tiare antique, tiare monastique, tiare des papes réformateurs bénédictins. Une tiare d'avant les trois couronnes, une tiare légère, en forme de fusée, une tiare de métal blanc, usinée chez Fiat et presque lisse. Enfin une tiare du XX^{e} siècle, qui rive son clou au *Syllabus*". Cette tiare, un peu plus riche que ne le disait ce commen-

Montini le jour de son couronnement

tateur, ornée de fleurs de lys à sa base, sertie de pierres, Paul VI allait bientôt l'abandonner définitivement, en un de ces "gestes" spectaculaires qui ponctueront son pontificat». L'abandon de la tiare advint le 13 novembre 1964. «Le pape assista à nouveau à la messe devant le concile, concélébrée ce jour-là par les patriarches catholiques orientaux. Après la cérémonie il descendit de son trône et déposa sa tiare sur l'autel en annonçant qu'il en faisait don aux pauvres du monde. C'était un geste symbolique en faveur des pays du tiers monde (il devait se rendre quelques semaines plus tard en Inde), mais c'était aussi, dans l'esprit de beaucoup, la renonciation au signe du pouvoir temporel que représentait cette triple couronne. La tiare, en fait, ne fut pas vendue : elle fut remise au cardinal Spellman qui l'exposa dans sa cathédrale à New York puis au pavillon du Vatican de l'Exposition internationale qui se tint dans la même ville et enfin au sanctuaire de l'Immaculée Conception de l'Université catholique d'Amérique à Washington» ([57]). Dans ce choix aussi se manifestait l'esprit moderniste de Montini, imprégné de cette "malsaine passion des choses anciennes" que Pie XII avait condamnée dans *Mediator Dei* précisément quelques années auparavant ([58]).

• **L'Église doit demander pardon pour ses fautes du passé**. Nous sommes tellement habitués à entendre ces paroles depuis le concile, et nous les avons vues mettre en pratique tant et tant de fois dans les cérémonies œcuméniques de Jean-Paul II, Benoît XVI, etc., que désormais nous ne nous étonnons plus, mais celui qui les prononça le premier et introduisit cette pratique œcuménique fut Paul VI. «Dans son discours d'ouverture de la deuxième session, Paul VI mit surtout en valeur l'orientation œcuménique que devait prendre le concile. Comme souvent, il procéda par une double affirmation : il est nécessaire d'affirmer intégralement la foi catholique mais dans le même temps il faut reconnaître les richesses spirituelles qu'ont gardées les "frères séparés". Une déclaration du pape fit également plaisir aux observateurs : l'Église, avait dit le pape, doit demander pardon des offenses qu'elle a commises dans le passé et elle est prête à pardonner celles qu'elle a subies. Ce thème du pardon réciproque sera un des leitmotivs de la démarche œcuménique de Paul VI» ([59]). Le 17 octobre 1963, Paul VI, recevant dans la bibliothèque privée les observateurs protestants délégués au concile, «démontra que ce *"pardon réciproque était le meilleur moyen"* de se tourner *"vers une nouveauté à faire naître, un rêve à réaliser"*. C'était là probablement le premier d'une série déconcertante d'actes de "repentir" et de pardon inhabituels dans l'histoire de l'Église. Le Corps mystique du Christ est, en effet, indéfectible en soi, selon la divine promesse de son fondateur. Ses membres peuvent certes commettre des erreurs et des fautes, mais leur responsabilité

Le théologien luthérien Oscar Cullman, que Paul VI mit à la tête du Centre d'études œcuméniques en Terre Sainte

est personnelle et ne retombe jamais sur l'Église, qui ne peut "se repentir" rétroactivement en leur nom. Qui plus est, la distinction entre l'Église et ses membres n'était pas claire dans le *"Nous"* utilisé par Paul VI lorsqu'il parlait d'admettre avoir accompli des fautes et de demander pardon» ([60]).

• **L'admiration et la sujétion envers le monde moderne.** Dans l'allocution inaugurale de la deuxième session du concile, Paul VI prononça ces paroles qui firent du bruit parce qu'en contradiction avec toute la tradition de l'Église : ***"Que le monde sache avec certitude que l'Église le regarde avec amour, nourrit pour lui une sincère admiration et qu'Elle est nettement animée du projet non pas de le dominer, mais de le servir, non pas de l'humilier, mais d'en faire grandir la dignité, non pas de le condamner, mais de lui offrir réconfort et salut "*** ([61]). Le thème de la sujétion et de l'admiration envers le monde sera l'un des leitmotivs dominants de la pensée montinienne.

• **Contre la "mariolâtrie" et contre la médiation universelle de Marie pour plaire aux protestants…** «Autre débat, où le pape fut indirectement impliqué, celui sur la Vierge Marie. Un schéma avait été préparé sur le sujet. Quand il fut présenté en séance, plusieurs voix s'élevèrent (parfois au nom d'un épiscopat tout entier, l'Allemagne notamment) pour demander que la Vierge Marie ne fasse pas l'objet d'un texte conciliaire isolé mais figure dans un schéma plus vaste, celui sur l'Église. Il s'agissait, selon le père Congar, d'"éviter les majorations d'une mariologie séparée" ; en d'autres termes on ne voulait pas, à l'occasion d'un schéma isolé, ajouter d'autres titres à la Vierge Marie, notamment ceux de "Médiatrice de toutes grâces" ou de "Co-Rédemptrice". Par ailleurs, les protestants auraient considéré un tel texte séparé comme une preuve supplémentaire de la "mariolâtrie" des catholiques. Paul VI abonda dans ce sens» ([62]).

• **Après le voyage en Terre Sainte il fonde le centre d'études œcuméniques et y met à la tête un protestant.** En janvier 1964 Paul VI fit son premier

Mgr Luigi Carli, évêque de Segni, un des représentants les plus actifs du Cœtus au Concile, organisation qui s'opposait à l'aile progressiste

voyage en Terre Sainte. Là «il eut encore de brèves rencontres avec l'archevêque anglican de Jérusalem, l'évêque anglican de Jordanie, Liban et Syrie et avec le Grand Muphti de Jérusalem venu lui apporter le salut de la communauté musulmane de la ville. C'est aussi au cours de ce voyage que Paul VI eut l'idée (comme une "illumination", dira-t-il) d'un centre d'études œcuméniques qui aurait son siège en Terre sainte. Catholiques, protestants et orthodoxes pourraient y étudier ensemble les grandes questions théologiques. De retour à Rome, il fit réaliser ce projet. Le Saint-Siège achètera un terrain à Tantur, entre Jérusalem et Bethléem, et Paul VI demandera au théologien protestant Cullmann de préparer un programme d'études. Le pape suivra de près les travaux de construction de ce centre, discutera à plusieurs reprises avec Cullmann des activités à envisager et, en 1972, l'Institut œcuménique de recherches théologiques ouvrira ses portes à Tantur. Avant de quitter la Terre sainte, Paul VI fit envoyer un message de paix aux responsables de toutes les communautés non catholiques ayant des observateurs au concile, aux chefs d'État du monde entier et aux dirigeants des grandes organisations internationales. Au total quelque deux cent quarante télégrammes ! Cette initiative montre bien dans quel climat euphorique se déroula ce premier voyage d'un pape hors de Rome» ([63]).

• **Il reçoit en audience les deux évêques conservateurs Proança Sigaud et Carli mais ne tient pas compte de leurs observations.** Montini voulait être «le pape du "dialogue", un mot qu'il chérissait entre tous. Le dialogue impli-

quait de se faire accueillant à tous, d'écouter l'adversaire, d'aller à sa rencontre s'il le fallait. C'était autant un comportement qui se voulait charitable qu'une attitude intellectuelle. Souvent, point toujours cependant, tout en restant ferme sur les positions qui étaient siennes, il paraîtra avoir fait une concession. Ainsi lorsque, quelque temps après son retour de Terre sainte, il reçut successivement en audience deux évêques qui s'étaient montrés, lors de la deuxième session du concile, parmi les défenseurs les plus vigoureux des doctrines traditionnelles. Le 3 février Mgr de Proança Sigaud remettait au pape un document signé par cinq cent dix archevêques et évêques de soixante-dix-huit pays, l'implorant d'accéder à une demande faite par la Vierge lors des apparitions de Fatima : que le pape en union avec les évêques de tous les pays consacre le monde au Cœur Immaculé de Marie, avec mention explicite de la Russie pour qu'elle se convertisse. Paul VI se refusa à une telle consécration solennelle, mais, pour ne point sembler laisser cette demande sans réponse, le 21 novembre suivant, pendant la troisième session du concile, il voudra "confier le genre humain" à la Vierge Marie et lui donner le titre de "Mère de l'Église". Autre audience accordée à un "minoritaire", le 7 février. Mgr Carli, évêque de Segni, un des grands adversaires de la collégialité, se plaignit des abus d'autorité commis par les modérateurs lors de la deuxième session. Il remit un mémoire au pape relevant toutes les interventions personnelles des modérateurs qui avaient, selon lui, manifestement favorisé la tendance progressiste du concile. Paul VI lut sans doute attentivement le rapport mais n'intervint pas directement auprès des modérateurs, il transmit simplement le mémoire de Mgr Carli au secrétaire général du concile» ([64]).

• **Il donne une relique insigne de saint André aux schismatiques orientaux.** En 1964 «le 23 septembre, jour où l'Église fêtait la Saint-André [*sic*], Paul VI assista à la messe célébrée devant le concile par le cardinal Marella.

Discours de Paul VI à l'ONU le 4/10/1965

Une vénérable relique, celle du chef de saint André, fut amenée. Elle avait été confiée à Rome au XV[ème] siècle pour qu'elle échappe aux destructions des Ottomans qui avaient envahi la Grèce. Paul VI annonça que la relique serait rendue aux orthodoxes, en gage d'amitié» ([65]).

• **Il retire Mgr Lefebvre de la commission pour la révision du schéma sur la liberté religieuse.** Durant la 3[ème] session du concile le débat sur la liberté religieuse fut très rude ; on arrivera ensuite à la déclaration *Dignitatis Humanæ* qui est en contradiction d'opposition avec le magistère de l'Église. La non orthodoxie de ce document conciliaire constitue un des principaux arguments du manque d'autorité chez Paul VI comme le démontre la *Thèse de Cassiciacum* élaborée par le père Guérard des Lauriers. Le 9/10/1964, après les protestations du front conservateur (le *Cœtus internationalis patrum*), le texte devait être révisé : «Paul VI, qui exigeait l'approbation du texte, ne pouvait pourtant pas ignorer les critiques exprimées à son endroit. Le 9 octobre, le cardinal Bea reçut une lettre de Mgr Felici, qui lui communiquait le souhait du pape que le texte sur la liberté religieuse soit réécrit, et l'informait que dans ce but on allait instituer une commission mixte, formée des membres du secrétariat pour l'Unité et de la commission théologique, parmi lesquels avaient également été insérés : le cardinal Michael Browne, le maître général des dominicains, Aniceto Fernández, l'archevêque Marcel Lefebvre, ainsi que Mgr Carlo Colombo. À part ce dernier, un homme de confiance du pape,

les trois autres étaient de fermes opposants à la déclaration sur la liberté religieuse. Les progressistes se mobilisèrent immédiatement, alarmés surtout par le nom de Mgr Lefebvre» ([66]). Il y eut une réunion à la résidence du cardinal Frings où fut rédigée une lettre au ton dramatique destinée au pape parce que cette révision avait été *"remise à une certaine commission mixte, dont on dit que quatre membres ont déjà été désignés, et trois d'entre eux semblent être en contradiction avec l'orientation du Concile à ce sujet"*. L'épiscopat français protesta également relativement à la nomination de Mgr Lefebvre parce que considérée comme *"une sorte de méfiance à l'égard de l'épiscopat"*. Montini revint sur sa position : le 16 octobre les noms de Mgr Lefebvre et du père Fernandez avaient disparu de la liste des réviseurs du texte. Montini n'aimait pas Mgr Marcel Lefebvre… mais c'était réciproque.

• Chaque intervention de Paul VI et chaque document du concile appellerait un commentaire mais cela nous emmènerait hors du champ que nous nous sommes fixé dans cet article ; nous nous limiterons donc aux aspects les plus significatifs.

• **Le discours à l'ONU d'un "expert en humanité".** Il se tint le 4 octobre 1965 à New York ; «le Pape fit son discours du podium de marbre vert de la grande salle du " palais de verre". Paul VI, qui s'exprimait en français, s'intitula "expert en humanité" et fit l'éloge du service rendu à l'humanité par l'ONU, un organisme à qui revenait la tâche de la "construction de la Paix".

Paul VI avec les observateurs non catholiques au concile

(…) L'exclamation "*Jamais plus la guerre, jamais plus la guerre !*" résumait le sens du voyage du Pape» ([67]).

• **La non-condamnation du communisme.** «La condamnation du communisme avait été demandée par de nombreux évêques lors de la consultation faite par la commission antépréparatoire. (…) Le 29 septembre 1965, trois cent trente-deux pères conciliaires, ou quatre cent cinquante selon d'autres sources, signèrent un texte demandant condamnation du communisme ; Mgr Lefebvre et Mgr de Proança Sigaud le déposèrent au Conseil de présidence pour qu'il soit transmis à la sous-commission chargée de rédiger le passage sur l'athéisme. Le 18 octobre un groupe d'évêques expulsés de pays marxistes adressa, directement au pape cette fois, une pétition formulant la même demande. En vain, puisque l'Église, lors de la rencontre de Metz, s'était engagée à ne pas condamner le communisme au concile. Jean XXIII puis Paul VI se sentaient liés par cet engagement. Quand fut abordé le texte sur "L'Église dans le monde de ce temps", Mgr Garrone, son rapporteur, expliqua qu'il ne comportait pas de jugement sur le communisme parce que "cette façon de procéder est conforme au but pastoral du concile et à la volonté expresse de Jean XXIII et de Paul VI"» ([68]). Le texte des pétitions fut en pratique "oublié et enterré" parmi les autres documents… et ne fut pas examiné dans les temps. Le document qui fut présenté se contentait de rappeler les références aux condamnations précédentes. Une réunion avait eu lieu le 26 novembre au cours de laquelle Paul VI s'était rangé du côté du cardinal Tisserant qui, fidèle à la promesse de Metz, ne considérait pas opportune la condamnation du communisme. Dans la constitution *Gaudium et Spes* qui sera promulguée le 7 décembre 1965, il manquait donc «une quelconque forme de condamnation du communisme. Le fait était d'une importance telle "qu'il accréditait les bruits d'un accord explicite entre le Patriarcat de Moscou et le Saint-Siège". Le silence du concile sur le communisme constituait une omission impressionnante de ce concile histo-

rique. À propos de ce silence, Mgr Hélder Câmara [évêque brésilien progressiste, n.d.a.] écrivait en novembre 1965 : *"Le Concile œcuménique Vatican II a dit beaucoup de choses, par ses paroles, et par ses silences"*» ([69]).

• **L'adieu aux observateurs protestants : "un tournant à 180° en direction de l'œcuménisme".** «Le 4 décembre eut lieu, à la basilique Saint-Paul-hors-les-Murs, une cérémonie d'adieu pour les observateurs non catholiques. Pour ceux-ci autant que pour l'Église catholique, le concile Vatican II avait été un événement historique. En effet le concile a constitué, pour l'Église, "un tournant à 180° en direction de l'œcuménisme", les communautés non catholiques se réclamant du Christ ont été reconnues comme des "Églises" à part entière et dans tous les textes du concile on a été attentif à ne pas négliger leurs positions. La cérémonie de Saint-Paul-hors-les-Murs était donc comme une séparation d'avec des "Églises" dont, en quatre ans, on s'était fort rapproché. Paul VI, à Jérusalem, avait déjà prié avec un orthodoxe, le patriarche Athénagoras. Cette fois, il pria avec des orthodoxes, des anglicans, des protestants et autres représentants de diverses communautés. Les prières alternèrent avec les chants, prières en français, en anglais, en grec et en latin... " Votre départ, dit Paul VI, va "créer un vide" ; il avoua qu'il ressentirait cette séparation "douloureusement". Il dressait un bilan positif : "Si aucun pas décisif n'a été accompli en matière œcuménique, il convient de ne pas sous-estimer ce qui a été fait pendant le concile" et il espérait beaucoup de l'avenir. Il termina en racontant un apologue de Soloviev sur l'unité de l'Église : un homme cherchait toute la nuit, dans le couloir d'un couvent, quelle était la porte de sa chambre ; ce n'est qu'au matin qu'il se rendit compte qu'elle était ouverte. Ainsi pour les "frères séparés" : ils n'ont qu'à pousser la porte de l'Église pour être chez eux. Le lendemain Paul VI invita à sa table un de ces observateurs, Oscar Cullmann, un auditeur laïc, Jean Guitton, et un expert, le père de Lubac : trois hommes avec lesquels il avait une grande affinité» ([70]).

Paul VI pendant une séance du concile

• **Il supprime le Saint-Office et l'*Index* des livres interdits**. «Le 7 décembre était rendu public le *motu proprio* qui réformait la Congrégation du Saint-Office, réforme demandée à plusieurs reprises pendant le concile, parfois avec une certaine virulence. Un Saint-Office accusé d'agir avec "obscurantisme", de procéder, dans l'examen des doctrines et des écrits suspects, avec des méthodes "rappelant celles de l'Inquisition". Le Saint-Office s'appellerait désormais Congrégation pour la Doctrine de la Foi, mais le cardinal Ottaviani restait à sa tête. Elle aurait pour tâche de "faire bien voir la raison d'être des définitions et des lois, tout en "corrigeant les erreurs et en ramenant dans la bonne voie ceux qui s'en sont écartés". Les sanctions éventuelles seraient prises après consultation des évêques des régions concernées et après que les intéressés auront pu se défendre oralement ou par écrit. Quelque temps plus tard, l'*Index des livres interdits* sera supprimé» ([71]). Il est bon de rappeler que le Saint-Office était la première des sacrées congrégations romaines, fondée par Paul III (1542) pour combattre l'hérésie, et plusieurs fois réformée ; historiquement il était issu du tribunal de l'Inquisition et avait parfaitement servi l'Église de la Contre-Réforme jusqu'au concile Vatican II. Nous avons déjà vu comment Montini, quand il travaillait à la Curie, avait plusieurs fois caché des livres condamnés ou protégé des modernistes en cherchant à éviter ou à dissimuler leurs condamnations.

• **La question de la liberté religieuse dans le document conciliaire *Dignitatis***

Humanæ. La définition de la liberté religieuse a été l'une des choses les plus graves survenues au concile, puisque telle qu'elle a été formulée dans *Dignitatis Humanæ* elle est en contradiction ouverte avec le magistère précédent en particulier celui de Pie IX dans *Quanta Cura*. Cette opposition entre le Magistère séculaire de l'Église et le concile est en effet un des arguments sur lesquels se fonde la *Thèse de Cassiciacum* élaborée par Mgr Guérard des Lauriers pour soutenir avec l'évidence des faits que Paul VI à partir du 7 décembre 1965 (date de promulgation de *Dignitatis Humanæ*) n'était plus formellement pape et n'avait plus la divine autorité sur l'Église, c'est-à-dire *"l'être avec"* (comme le définissait Mgr Guérard des Lauriers) le Saint-Esprit, puisqu'il ne voulait pas assurer le bien de l'Église. Je ne veux pas entrer ici dans la question de l'autorité pour laquelle je renvoie à ce que nous avons déjà écrit ([72]), mais seulement montrer comment Montini sur cette question fut partisan des idées progressistes, qui triomphèrent au concile surtout à cause de lui, et par conséquent sa grande et certaine responsabilité dans ce changement radical par rapport à l'enseignement traditionnel de l'Église. «Le soir du 20 septembre [1965], les organes directeurs du concile (modérateurs, conseil de Présidence, commission de Coordination), réunis en séance plénière, décidèrent, à l'issue d'une discussion animée, qu'attendu les critiques violentes autant qu'éminentes envers le document, il valait mieux mettre de côté le thème de la liberté religieuse. Mais la réaction fut violente, surtout de la part des organes de presse les plus connus. Le 21 septembre, il se passa donc ce à quoi personne ne s'attendait : Paul VI décida d'intervenir dans cette affaire agitée, donnant l'ordre péremptoire que les Pères soient conviés le matin même à se prononcer sur le texte. On alla voter, et par ce mystérieux mécanisme psychologique qui liquéfiait les oppositions, les *placet*, sur 2 220 présents, furent 1 997, contre 224 *non placet* et un bulletin nul. Le résultat de ce premier vote annonçait déjà l'issue du débat lors de la congrégation générale qui devait suivre. Au cours d'une audience accordée à De Smedt, Paul VI manifesta sa satisfaction sur le texte, en ajoutant : "Ce document est capital. Il fixe le comportement de l'Église pour plusieurs siècles. Le monde l'attend"» ([73]). Chiron précise que «Paul VI n'accéda pas à la demande [de faire continuer le débat] et fit procéder, dès le lendemain, à un "vote d'orientation", c'est-à-dire l'approbation générale du texte, sous réserve de "mise au point ultérieure". Ce vote préalable s'explique par le fait que le pape devait se rendre quelques jours plus tard au siège de l'ONU, à New York. Une première approbation générale sur la liberté religieuse lui était nécessaire pour se présenter devant les représentants du monde avec une doctrine nouvelle qu'avait résumée le cardinal Journet : "le régime de la chrétienté" est terminé, l'Église et la "société civile" sont deux ordres bien distincts, dans l'ordre temporel la liberté de professer la religion doit être reconnue à tous, "sauf si elle détruit véritablement l'ordre public"» ([74]). De Mattei commente ainsi : «L'Église a toujours enseigné la liberté religieuse au for intérieur, car nul ne peut être contraint à croire. Mais cette liberté intérieure que, en tant que telle, aucune force extérieure ne peut contraindre, n'implique pas la liberté religieuse au for extérieur, c'est-à-dire le droit de pratiquer n'importe quel culte et de professer n'importe quelle erreur. La liberté religieuse fut invoquée, après *Dignitatis Humanæ*, pour supprimer toute forme de "protection" par les États de l'Église catholique ; mais le renoncement de la part de l'autorité civile à reconnaître la mission et le rôle de l'Église, ainsi que l'existence d'une loi naturelle, objective à protéger, a ouvert en même temps la voie à la diffusion du relativisme et à celle d'autres religions, à commencer par l'islam. Le relativisme s'affirmait en refusant aux États toute forme de censure religieuse et morale à l'égard de la déchristianisation déferlante. L'islamisme, au nom de la même liberté religieuse, a prétendu la construction de mosquées et de minarets, destinés à dépasser en nombre les constructions des églises, abandonnées ou transformées en hôtels et en supermarchés» ([75]).

• **Le culte de l'homme plutôt que le culte de Dieu.** Dans le fameux discours de clôture du concile, Montini déclara que l'Église avait le culte de l'homme : «L'Église, en ces quatre années, s'est beaucoup occupée de l'homme, "de l'homme tel qu'en réalité il se présente à notre époque, l'homme vivant, l'homme tout entier occupé de soi, l'homme qui se fait non seulement le centre de tout ce qui l'intéresse, mais qui ose se prétendre le principe et la raison dernière de toute réalité [...], l'homme tragique, victime de ses propres drames [...], l'homme pécheur et saint". Et le pape de poursuivre : "La vieille histoire du Samaritain a été le modèle de la spiritualité du concile. Une sympathie sans bornes l'a envahi tout entier. [...] **Nous aussi, Nous plus que quiconque nous avons le culte de l'homme**"» ([76]). L'expression suscita stupeur et scandale et fut un des principaux arguments utilisés par l'abbé de Nantes dans son *Liber accusationis* contre Paul VI "pour hérésie schisme et scandale". Il est à remarquer que la première "condamnation" de la nouvelle congrégation pour la doctrine de la Foi concerna justement l'abbé de Nantes, alors que les théologiens progressistes ne furent pas objet de sanctions.

Le Post-concile

• **La crise de l'Église n'existe pas !** «Paul VI, au terme de cette année 1965 où il avait manifesté tant d'inquiétude, restait confiant. Dans son interview au *Corriere della Sera*, en octobre, il avait affirmé : "À côté d'une crise de la foi dans le monde, il n'y a pas, heureusement, une crise de l'Église". À cette date, il estimait donc encore que l'Église, régénérée par le concile, allait pouvoir répondre à cette "crise de la foi". La crise de l'Église avait pourtant déjà commencé et allait s'amplifier. Quelques années après le concile, il dira à l'archevêque de Milan : "Nous en espérions un printemps, et il est venu une tempête"» ([77]). Dommage que Montini fut un des principaux responsables de cette tempête et de cette crise et que l'optimisme moderniste lui empêchât de s'en rendre compte…

Le 7/03/1965, en la paroisse "Ognissanti" à Rome, Paul VI célèbre pour la première fois la messe en langue vernaculaire

• **Exit le latin des séminaires.** «Le 25 janvier 1966 la Congrégation des séminaires et des universités publiait une instruction pour que le latin soit maintenu, dans les séminaires, lors de la célébration de la messe et de la récitation du bréviaire. Le cardinal Lercaro, chargé de la réforme liturgique en cours, **s'en plaignit au pape** ainsi que plusieurs évêques français. Parmi eux, le cardinal Villot, alors archevêque de Lyon. Quand il rencontra le pape, le 22 février suivant, il lui fit part de ses réticences. Il obtint une réponse rassurante, ainsi qu'en témoigne son confident : "Paul VI ne pouvait désavouer la Congrégation des séminaires et universités. Il dit seulement que l'instruction n'était pas impérative mais seulement indicative". **Dans les séminaires français, le latin peut disparaître très rapidement des offices liturgiques**. Cette congrégation, d'ailleurs, changeait de titulaire et était confiée à un Français. Pour la diriger, Paul VI appelait, en ce mois de février, Mgr Garrone, qui était intervenu pendant le concile pour demander la réforme des séminaires. Il était nommé "pour que les choses bougent"» ([78]).

La nouvelle messe

• **Le véritable artisan de la réforme liturgique.** «La réforme liturgique demandée par le concile Vatican II et mise en œuvre sous le pontificat de Paul VI, constitue sans doute le changement le plus profond dans la vie de

l'Église catholique. (…) Cette réforme liturgique a été suivie pas à pas par Paul VI avec une attention scrupuleuse, parce qu'il aspirait à cette réforme depuis des décennies. Un des artisans de cette réforme a témoigné : "[…] rien ne fut jamais décidé - à plus forte raison promulgué - sans que Paul VI ne fût tenu au courant, en reçût les projets, qu'il notait de sa main, ne manifestât ses préférences et parfois ses exigences ou ses refus, au point que cela créa à certains moments de véritables crises". Encore cardinal, à la commission centrale préparatoire puis lors de la première session du concile, il était intervenu en faveur d'une telle réforme, se prononçant clairement pour une introduction limitée de la langue vulgaire dans le rituel de la messe. Devenu pape, il put promulguer, en décembre 1963, la constitution sur la liturgie que le concile venait de voter. Celle-ci prévoyait une révision du rite de la messe et des autres rites, l'introduction limitée de la langue vernaculaire et de la concélébration, avec faculté donnée aux autorités ecclésiastiques locales d'en étendre l'usage» ([79]). Il est donc évident que Montini est le principal responsable de la destruction du culte et de la liturgie opérée par la réforme conciliaire, puisque sans lui et son approbation ses collaborateurs modernistes n'auraient rien pu faire et surtout n'auraient pas pu l'imposer à l'Église entière.

• **Une "messe" qui plaît aux protestants mais non aux catholiques.** La conception de la messe était également changée. En particulier, la messe était définie : "La synaxe sacrée ou le rassemblement du peuple de Dieu se réunissant sous la présidence du prêtre pour célébrer le mémorial du Seigneur". Cette définition n'avait plus rien de commun avec la définition traditionnelle de la messe comme renouvellement du sacrifice de la Croix et laissait croire à une présence uniquement spirituelle du Christ, en s'approchant de la doctrine sur l'Eucharistie d'orientation protestante. Le nouvel *Ordo Missæ* susciterait les éloges de plusieurs personnalités protestantes et les

Paul VI reçoit le pasteur Max Thurian

critiques ouvertes ou filtrées d'éminents membres de la hiérarchie catholique. Quelques semaines après la publication du nouvel *Ordo Missæ*, Max Thurian, de la communauté protestante de Taizé, écrivit qu'il était "un exemple de cette préoccupation féconde d'unité ouverte et de fidélité dynamique, de vraie catholicité : un des fruits sera peut-être que les communautés non catholiques pourront célébrer la sainte Cène avec les mêmes prières que celles utilisées par l'Église catholique. Théologiquement c'est possible". L'histoire de la "nouvelle messe" de Paul VI et de la critique contre elle est suffisamment connue de tous les "catholiques traditionalistes" et je ne m'y étendrai donc pas dans cet article, renvoyant à ce qui a déjà été écrit en d'autres occasions sur notre revue ; je conseille à qui n'en aurait pas eu connaissance la lecture du *Bref examen critique* du père Guérard des Lauriers qui parut précisément en cette année 1969 avec la signature des cardinaux Ottaviani et Bacci, et du livre de l'abbé Cekada sur la nouvelle messe ([80]).

• **Un témoignage au-dessus de tout soupçon sur la nouvelle messe : les intentions de Paul VI.** Jean Guitton, ami intime de Montini, «le 19 décembre 1993, participant à un débat de *Lumière 101*, la radio dominicale de *Radio-Courtoisie*, a soutenu que : *"l'intention de Paul VI concernant la liturgie, concernant la soi-disant vulgarisation de la messe, était de réformer la liturgie catholique de manière à la faire coïncider à peu près avec la liturgie protestante... avec la Cène protestante". "Je répète que Paul VI a fait tout ce qui était en son pouvoir pour rapprocher la Messe catholique de la Cène protestante. Aidé particulièrement par Mgr Bugnini, qui n'a pas*

toujours joui de sa confiance sur ce point. (…) Alors je crois ne pas me tromper en disant que l'intention de Paul VI et de la nouvelle liturgie, qui porte son nom, est de demander aux fidèles une plus grande participation à la Messe, et de donner une plus grande place à l'Écriture et une ***place moins grande à tout ce qu'il y a en elle, certains disent "de magique", d'autres "de consécration consubstantielle",*** *[en se corrigeant]* ***transubstantielle, et qui est la foi catholique****. Autrement dit, il y a en Paul VI une intention œcuménique de changer - ou au moins de corriger ou atténuer - ce qu'il y a de trop [sic !] "catholique", au sens traditionnel, dans la Messe, et de rapprocher la Messe catholique - je le répète - de la Messe calviniste"*» ([81]).

• **Contre le latin dans la liturgie.** Quand commença à se répandre avec la "messe normative" l'usage de la langue vulgaire apparurent en plusieurs pays différentes associations pour la défense de la liturgie en latin auxquelles adhérèrent un certain nombre d'intellectuels et de personnes des milieux culturels (*Una Voce* fut fondée à Paris en décembre 1964). «Quand se répandit au cours de l'année 1965 l'usage de la langue parlée dans d'importantes parties de la messe, cela n'alla point sans critiques. Dix jours après l'entrée en vigueur de la messe en langue vulgaire, Paul VI répondait sévèrement, lors d'une audience publique, à ceux qui se plaignaient : ces critiques, disait-il, "ne dénotent pas une vraie dévotion ou un sens authentique de la signification et de la valeur de la messe, mais bien plutôt une certaine indolence spirituelle qui se refuse à faire l'effort personnel d'intelligence et de participation" (17 mars 1965)» ([82]).

Le père Guérard des Lauriers, auteur du Bref examen critique, fut un des premiers à critiquer la "nouvelle messe" de Paul VI

• **Une "messe protestante".** Mgr Lefebvre, non à tort, définit la messe de Paul VI "la messe de Luther". «Pour nous en tenir au seul rôle de Paul VI, on remarque que son principal souci a été de faire aboutir, dans tous ses aspects, la réforme liturgique ; le terme en était la révision complète, textes et gestes, du rite de la messe et de tous les autres rituels. En octobre 1966, il faisait entrer au Consilium six "observateurs" non catholiques, dont le pasteur Max Thurian. **Ces observateurs luthériens, anglicans et autres ont-ils contribué à la révision des rites, notamment celui de la messe ?** L'un d'eux s'en est défendu : "Notre rôle était de suivre les travaux et d'en faire bénéficier nos communautés, non pas d'influencer en quoi que ce fût les travaux ou les décisions du Consilium". On ne peut croire néanmoins qu'ils aient été des spectateurs muets. Quand ce Consilium aura mis sur pied, en 1969, une "nouvelle messe", des critiques considéreront qu'elle s'est protestantisée» ([83]).

• **La "messe normative".** En 1967 eut lieu «l'expérimentation, devant les membres d'un synode, d'une "nouvelle messe". Les réformes liturgiques déjà entrées en vigueur n'avaient concerné jusque-là que l'aspect extérieur de la messe : l'abandon du latin, de certains gestes, de certaines prières. Le cœur de la messe, le canon, qui contient les prières eucharistiques, pouvait depuis le mois de mai 1967 être recité à voix haute et en langue vulgaire mais il n'avait pas été modifié. La "nouvelle messe" allait changer cela. Le célébrant allait désormais pouvoir choisir entre quatre canons. À partir du 21 octobre le synode étudia ces projets de réforme liturgique. On procéda à des votes sur certaines propositions faites par le président du Consilium, le cardinal Lercaro. Et surtout, le 24 octobre, les membres du synode assistèrent, dans la chapelle Sixtine, à une messe expérimentale ou "messe normative". Messe entièrement en italien, célébrée par le

Paul VI avec le schismatique "orthodoxe" Athénagoras

père Bugnini, avec l'utilisation d'une nouvelle prière eucharistique à la place de l'antique canon romain, une réduction importante des prières personnelles dites par le prêtre, un allongement de la "liturgie de la parole", la suppression de certains gestes et génuflexions. Les réactions du synode à cette messe expérimentale furent très mitigées. D'autant plus que la presse italienne, en ces jours, se faisait l'écho d'appels lancés par différents groupes hostiles à la réforme liturgique en cours. Ainsi, quelques jours avant cette messe expérimentale, Éric M. de Saventhem, président de la Fédération Internationale *Una Voce,* regroupant une dizaine de pays, avait adressé un appel au synode pour "faire cesser, sans le moindre délai et sans aucune équivoque, toutes les expérimentations sur les rites de la messe. Dans le climat actuel des crises de la foi, ces expérimentations ne peuvent que masquer et même provoquer une perte rapide du sens du sacré et donc compromettre la foi totale et absolue en la présence réelle dans l'Eucharistie". La messe normative fut critiquée par certains évêques du synode. Le cardinal Heenan, archevêque de Westminster, accusa le Consilium de "technicisme, d'intellectualisme et de manquer de sens pastoral". D'autres firent part de la lassitude et du trouble que provoquaient parmi les fidèles les multiples changements liturgiques. Aussi la "messe normative" ne fut-elle pas approuvée massivement : soixante et onze membres du synode s'y montrèrent favorables, quarante-trois opposés et soixante-douze souhaitèrent que des modifications y soient apportées. Le Consilium devait modifier sa "nouvelle messe"» ([84]). Dans le *Bref examen critique*, le père Guérard des Lauriers fait remarquer que le N.O.M. est en effet la même chose que la messe normative : «Dans le nouvel "ordo", promulgué par la Constitution apostolique *Missale romanum*, on retrouve malheureusement, identique dans sa substance, la "messe normative". Il ne semble pas que, dans l'intervalle, les Conférences épiscopales, en tant que telles aient été consultées à ce sujet. (...) Le Synode épiscopal avait refusé cette "*messe normative*" qui est aujourd'hui reprise en substance et imposée par le nouvel "ordo". Celui-ci n'a jamais été soumis au jugement collégial des Conférences épiscopales. Jamais le peuple chrétien (et surtout pas dans les missions) n'a voulu une quelconque réforme de la Sainte Messe. On ne parvient donc pas à discerner les motifs de la nouvelle législation qui subvertit une tradition inchangée depuis le IV^e^ ou le V^e^ siècle, comme la Constitution elle-même le reconnaît. Par conséquent, les motifs d'une telle réforme n'existant pas, la réforme elle-même apparaît dépourvue du fondement raisonnable qui, en la justifiant, la rendrait acceptable au peuple catholique. (...) L'examen point par point du nouvel "ordo" révèle des changements d'une telle portée qu'ils justifient, le concernant, le jugement même qui fut émis sur la "messe normative". Le nouvel "ordo", tout comme la "messe normative", est fait pour contenter sur bien des points les plus modernistes des protestants» ([85]).

Œcuménisme et politique étrangère (ostpolitik)

• **Tête à droite, cœur à gauche...** Il est certain que Montini fut un esprit tourmenté et contradictoire «ce qui

montre combien coexistaient en lui deux pensées, deux personnages diront certains : une pensée religieuse, traditionnelle, de défense des grandes vérités du dogme et de la discipline de l'Église, et une pensée humaniste, sociopolitique, novatrice. Jusqu'à la fin du pontificat, on peut dire qu'aucune n'est parvenue à dominer l'autre. Un cardinal qui l'a bien connu, en particulier lorsqu'il servit d'intermédiaire entre le pape et le concile, disait de Paul VI: "C'est un pape qui souffre de dichotomie, la tête à droite et le cœur à gauche"» ([86]).

• **Contre *Apostolicæ Curæ* de Léon XIII, en faveur de l'œcuménisme avec les anglicans.** Le Pape Léon XIII en 1896 par la bulle *Apostolicæ Curæ* avait défini de manière infaillible que les ordinations anglicanes devaient être considérées invalides, mais Montini voulut rouvrir le dossier. «Le 23 mars 1966 Paul VI recevait le Dr Ramsey, archevêque anglican de Canterbury et primat de l'église anglicane. Le Dr Fischer, son prédécesseur, avait été reçu par Jean XXIII mais à titre privé. Cette fois il s'agissait d'une visite officielle, d'un chef d'Église à un autre. Cette rencontre illustre parfaitement dans quel esprit Paul VI entendait poursuivre son action œcuménique dans l'après-concile. (…) Le Dr Ramsey proposa qu'une commission de théologiens anglicans et catholiques soit créée pour étudier les questions doctrinales qui séparent encore les autres Églises ; Paul VI accepta. Le Dr Ramsey évoqua aussi le problème des ordinations anglicanes que l'Église catholique considère comme invalides, le pape convint qu'il était temps de rouvrir le dossier. Enfin le primat anglican se plaignit des pratiques de la hiérarchie catholique en Angleterre : les anglicans convertis au catholicisme étaient rebaptisés et les mariages étaient très difficilement acceptés. Paul VI répondit qu'il allait écrire au cardinal Heenan, archevêque de Westminster, pour lui demander de ne pas minimiser les baptêmes anglicans. Le lendemain, 24 mars, eut lieu une autre rencontre, à la basilique Saint-Paul-hors-les-Murs. Après une déclaration commune, Paul VI demanda au Dr Ramsey de bénir avec lui l'assemblée. […] Mais le plus spectaculaire restait à venir. Paul VI voulait marquer cette première visite officielle d'un primat anglican d'un "geste" qui marque l'opinion publique et montre les bonnes dispositions de l'Église catholique envers les anglicans. Avant de partir il ôta de son doigt l'anneau épiscopal que les Milanais lui avaient offert quand il était devenu leur archevêque et il le donna au Dr Ramsey, qui le passa à son doigt» ([87]). En somme, Montini voulut revoir une décision infaillible de son prédécesseur, il fit bénir la foule par un laïc à qui il donna son anneau épiscopal… le tout au nom d'un faux œcuménisme condamné par Pie XI dans *Mortalium Animos*.

Le 24/03/1966 Montini donne au primat anglican Ramsey son anneau épiscopal

• **Contre Salazar parce que non démocrate-chrétien.** «Quand les évêques portugais lui demandèrent de venir au Portugal à l'occasion du cinquantième anniversaire des apparitions, il accepta mais en faisant effort sur lui-même. À son retour, il dira à Jean Guitton que ce fut un "pèlerinage de pénitence" et un "acte d'humilité". Par ailleurs le Portugal était alors dirigé par Salazar. Depuis l'avant-guerre il avait mis en place un régime autoritaire et corporatif. Paul VI en se rendant à Fatima ne voulait pas paraître cautionner un tel régime si contraire à l'idéal de démocratie qu'il chérissait» ([88]).

• **Il restitue aux Turcs l'étendard de Lépante.** En juillet 1967 Montini accomplit un nouveau voyage en Turquie, pays à majorité musulmane dans lequel les catholiques ne sont que quelques milliers, et avant de partir il restitua au gouvernement turc l'étendard

conservé à Rome après la victoire de Lépante. Il s'agissait en réalité de "la bannière qu'Ali Pacha Moezzin hissa sur son vaisseau galion, la *Sultana*. Un drapeau de soie lourde verte sur lequel 28 900 Constantinopolitains avaient brodé, en fil d'or pur, 28 900 fois le nom d'Allah. Ce furent les Vénitiens qui abordèrent la *Sultana* (Ali Pacha, blessé par un arquebusier perdit alors la vie), s'emparant de l'étendard qu'après la victoire Sebastiano Venier transporta, fixé à la poupe de sa *Capitana di Venezia*, dans les eaux du bassin de Saint-Marc pour ensuite en faire hommage à Pie V" ([89]). Mais l'étendard chrétien qui était hissé sur le vaisseau galion chrétien se trouve encore à Gaëte comme il est expliqué dans l'article cité. Montini au nom de l'œcuménisme avait oublié le sacrifice des huit mille héros de la Sainte Ligue qui périrent dans cette héroïque bataille si importante pour le sort de la chrétienté.

• **Deux sièges égaux pour le "pape" et le "patriarche orthodoxe"**. En 1967 au cours du synode, eut lieu la visite du patriarche orthodoxe à Rome. «Athénagoras fut d'abord accueilli dans la basilique Saint-Pierre. Paul VI avait voulu que le patriarche orthodoxe et lui prennent place sur deux sièges exactement identiques comme pour marquer leur égalité, en référence à la fameuse thèse des "Églises sœurs" affirmée quelques mois plus tôt à Istanbul. La célébration d'une messe aurait même été envisagée, qui aurait scellé l'union des deux Églises, puis l'idée aurait été abandonnée suite aux refus exprimés des patriarches orthodoxes d'Athènes et de Rome» ([90]).

• **Le catéchisme hollandais : une correction inexistante**. «Un *Nouveau Catéchisme*, à l'usage des adultes, avait été publié ; il contenait, en plusieurs points, des affirmations contraires à la foi catholique. Dès 1966 des catholiques hollandais avaient adressé une supplique au pape lui demandant d'intervenir. Paul VI avait choisi d'agir avec douceur, et en 1968 l'affaire n'était toujours pas réglée. Plusieurs commissions de théologiens et de cardinaux avaient été successivement réunies pour étudier les passages contestables du "catéchisme hollandais". Une liste de corrections nécessaires fut finalement établie dans les premiers mois de 1968. Le 27 juin enfin, le pape reçut le cardinal Alfrink, archevêque d'Utrecht, et lui demanda d'user de son autorité pour imposer la publication des corrections demandées dans les éditions futures de l'ouvrage. À cette date le "catéchisme hollandais", déjà vendu à des centaines de milliers d'exemplaires aux Pays-Bas, avait été traduit en Angleterre, aux États-Unis, en Allemagne et allait l'être en France et en Italie. Le cardinal Alfrink argua de difficultés diverses. Finalement Paul VI céda. Recevant le cardinal Villot en audience il lui dira : "Le cardinal Alfrink est très peiné ; nous ne devons pas créer aux évêques hollandais des situations intolérables ; par conséquent nous nous contenterons de publier les mises au point de la commission cardinalice, sans exiger l'insertion des corrections dans le catéchisme : les gens de bonne foi verront où est la vérité et quel est le désir du Saint-Siège". De fait, aucune édition "corrigée" du *Nouveau Catéchisme* ne paraîtra en Hollande et les modifications demandées par le Saint-Siège seront publiées à part et présentées comme des "recommandations"» ([91]). Paul VI n'aimait pas "condamner", surtout les progressistes ; il réservait au contraire ses condamnations et ses foudres aux traditionalistes comme Mgr Lefebvre...

Paul VI en visite dans les îles Samoa

• **Le culte de l'homme : Janus à deux visages.** «Certains avaient pu interpréter son discours de 1965 sur le "nouvel humanisme", sur le "culte de l'homme", et d'autres discours de ce genre, comme l'avènement d'une religion désormais centrée sur l'homme. Paul VI les détrompe et dénonce "un phénomène que l'on observe dans les milieux qui se disent religieux et chrétiens : celui de la religion anthropocentrique, c'est-à-dire d'une religion orientée vers l'homme comme principal centre d'intérêt, alors que la religion doit être, par sa nature même, théocentrique, orientée d'abord vers Dieu, comme vers son principe et sa fin ultime, et secondairement vers l'homme considéré, recherché et aimé en fonction des rapports et des devoirs qui en découlent"» ([92]). Mais à qui était la faute ? Qui avait tenu de tels propos dans ses discours publics ? Montini avait jeté la pierre dans l'étang et ensuite essayait de cacher sa main…

• **Voyage en Colombie sous le signe de l'œcuménisme et de la théologie de la libération.** En août 1968, Paul VI se rendit en Colombie et invita Roger Schütz, protestant de la communauté de Taizé, à l'accompagner "parce qu'il voulait aussi placer ce voyage sous le signe de l'œcuménisme. Des 'observateurs' anglicans, orthodoxes et protestants participaient au Congrès Eucharistique International" (comme cela s'était déjà produit au concile…). Dans un discours qu'il tint, il déclare : «Je parle à nouveau de "préférence" envers les pauvres : "Vous, fils très chers, vous êtes les préférés du Seigneur ! Et donc aussi les préférés du pape, qui est bien heureux d'être au milieu de vous, de vous connaître, de vous consoler, de vous bénir". Ces propos, cette insistance sur une "option préférentielle en faveur des pauvres", furent souvent interprétés politiquement et semblèrent un encouragement à la "théologie de la libération" qui commençait à se répandre en Amérique Latine. Cette théologie, prônée notamment par des pères jésuites (Gustavo Gutierrez, Fernando Cardenal…), affirmera au cours des années que l'annonce de l'Évangile doit

Montini reçoit le dictateur communiste yougoslave Tito

aller de pair avec une "libération" des structures économiques et politiques qui oppriment le peuple» ([93]).

• **En Afrique, il reprend les évêques conservateurs qui voulaient maintenir le latin et il s'exprime en faveur de l'inculturation**. Du 31 juillet au 2 août 1969, il se rendit en Ouganda pour la clôture du symposium des évêques africains et malgaches. «Au cours de ce symposium, [les évêques africains] s'étaient souvent montrés sévères pour l'évolution de l'Église en Occident : regrettant que l'élan missionnaire occidental se soit ralenti au profit des grandes actions humanitaires des organisations catholiques internationales ; se montrant favorables au nouveau rite de la messe mais souhaitant conserver le latin dans la liturgie, signe d'unité dans des pays ethniquement et linguistiquement divisés. Aussi est-ce en latin que le pape célébra la messe. Mais dans son allocution aux évêques, Paul VI sembla aller, sur certains points, à contre-courant de l'esprit général du symposium. À ces évêques qui réclamaient des missionnaires occidentaux, il dit : "Vous êtes désormais vos propres missionnaires". Contre le conservatisme de certains en matière liturgique, il affirma : "Un pluralisme est légitime, même souhaitable, sous l'aspect de la langue, du génie, de la culture". Une adaptation de la vie chrétienne dans le domaine pastoral, rituel, didactique et spirituel, non seulement est possible mais est favorisé par l'Église. La réforme liturgique, par exemple, le dit". Et il lança comme un mot d'ordre :

"Vous pouvez, vous devez avoir un christianisme africain". L'expression, devenue célèbre, légitimait ce qu'on commençait à appeler alors l'"africanisation" du christianisme, le terme d'"inculturation", aujourd'hui répandu, n'étant pas employé à l'époque» ([94]).

• **Paul VI et la Chine communiste.** «L'attitude de Paul VI envers la Chine communiste a toujours été empreinte d'une bienveillance que l'on peut estimer, aujourd'hui, exagérée. Dans les années 1960, l'Église catholique en Chine était dirigée par six évêques appartenant à l'"Église Patriotique Chinoise", créée dans les années cinquante, soumise au gouvernement communiste et condamnée sous Pie XII. Les évêques (et les milliers de prêtres) qui avaient refusé cette Église patriotique avaient été soit exécutés, soit emprisonnés soit condamnés à l'exil. Il semble que Paul VI n'a jamais considéré cette Église comme schismatique. Pendant le concile, apprenant que le père Wenger devait se rendre en Chine, il l'avait chargé d'un message oral pour l'archevêque de Pékin, membre de l'Église Patriotique : "Que le pape se sentait en communion de foi et de charité avec l'Église de Chine et que son grand désir était qu'elle puisse être présente à la dernière session du concile". Le message ne put être transmis, mais Paul VI continua à se montrer bienveillant non seulement à l'égard des catholiques chinois mais du gouvernement lui-même. Il lui semblait qu'un pays d'un milliard d'habitants ne pouvait être mis au ban des nations» ([95]).

Paul VI recevant le cardinal Mindszenty

• **"Le pape a trahi le cardinal Mindszenty"**. L'histoire du cardinal Mindszenty est très connue : nommé par Pie XII en 1945 archevêque d'Esztergom et primat de Hongrie, pays satellite de l'Union Soviétique, le 26 décembre 1948 il fut appréhendé à l'évêché par la police et arrêté. Soumis à des tortures et des humiliations, il fut frappé pendant des jours, drogué et contraint à écouter des obscénités pour le pousser à reconnaître d'avoir commis des exactions contre le régime. Après un simulacre de procès, l'année suivante il fut condamné à la prison à vie. Épuisé physiquement, il signa l'accusation de conspiration visant à renverser le gouvernement, mais eut la lucidité de placer au bas l'abréviation C.F. (*coactus feci*, c'est-à-dire "signé sous la contrainte"). L'arrestation du cardinal eut une grande résonnance dans les journaux et fut considérée comme une preuve de la nature antireligieuse et oppressive du communisme. En 1956, année de l'insurrection populaire, le cardinal fut libéré et quand les troupes soviétiques réprimèrent la révolte dans le sang, il se réfugia à l'ambassade des États-Unis à Budapest où il resta jusqu'en 1971. L'épilogue de son affaire est très triste quant au comportement de Paul VI à son égard : il fut sacrifié de manière indigne en faveur de l'ostpolitik vaticane. «Pour le gouvernement communiste qui l'avait condamné à la prison avant 1956, sa présence sur le sol national était un ferment permanent de révolte contre le régime. Dans leurs négociations avec le Saint-Siège sur le sort des catholiques hongrois, les autorités de Budapest exigèrent le départ de Hongrie du cardinal Mindszenty, assorti de conditions draconiennes. En juin 1971 Paul VI envoya un représentant personnel, Mgr Zagon, auprès du cardinal Mindszenty pour obtenir son départ. Les discussions furent difficiles. En quittant la Hongrie, le cardinal avait le sentiment de trahir les catholiques du pays déjà soumis à tant de persécutions. D'autant plus que des conditions très sévères étaient imposées à ce départ : le cardinal devait quitter le pays discrètement sans pouvoir saluer une dernière fois les fidèles, à

l'étranger il devait s'abstenir de toute déclaration publique qui pourrait "contrarier les relations entre le Saint-Siège et le gouvernement hongrois ou être offensante pour la République populaire", il ne devait pas publier ses *Mémoires* qui contenaient le récit de son procès et de son emprisonnement. Le cardinal Mindszenty n'accepta qu'avec beaucoup de réticences les conditions qu'on lui imposait et quittait pour toujours Budapest en septembre, avec l'espoir que son départ servirait à une amélioration de la situation des catholiques hongrois. À Rome, Paul VI lui réserva le meilleur accueil, le logeant au Vatican dans un somptueux appartement de la tour Saint-Jean, multipliant les cadeaux et les messages d'estime. Il l'assura que, bien qu'exilé, il restait archevêque d'Esztergom et primat de Hongrie. Mais le Saint-Siège et le cardinal Mindszenty entrèrent rapidement en désaccord. Quand le primat demanda de pouvoir nommer des évêques suffragants pour s'occuper des diverses communautés hongroises en exil, cela lui fut refusé. En juillet 1973 était créé en Hongrie le "Secrétariat du Comité Catholique pour la Paix", organisme destiné à regrouper les prêtres favorables au régime et à contrôler l'Église. Le Saint-Siège ne protesta pas. En revanche, Paul VI, qui avait reçu le manuscrit des *Mémoires* du cardinal Mindszenty et l'avait lu, le dissuada de les publier et, le 1er novembre 1973, lui demanda de renoncer à son siège archiépiscopal. Le cardinal Mindszenty refusa. Le pape lui-même ne lui avait-il pas promis qu'il conserverait ses charges ? Après une nouvelle demande de Paul VI et un nouveau refus du primat, le 5 février fut rendue publique la décision du pape de déclarer vacant l'archidiocèse d'Esztergom et de nommer un administrateur apostolique, Mgr Lekai, pour remplacer l'archevêque destitué. La nouvelle suscita des commentaires indignés dans la presse. L'écrivain Giuseppe Prezzolini, pourtant lié au pape, déclarait qu'il y avait "quelque chose de machiavélique dans la déposition du cardinal : la raison d'État". Sur les murs de Rome, près du Vatican, on pouvait lire des inscriptions telles que celle-ci : "Le pape a trahi le cardinal Mindszenty". Le 6 février, le primat de Hongrie rendait publique une déclaration par laquelle il faisait savoir qu'il n'avait pas démissionné, que la décision avait été prise "unilatéralement par le Saint-Siège" et que "la direction des diocèses hongrois est entre les mains d'une administration ecclésiastique mise en place et contrôlée par le régime communiste". La salle de presse du Saint-Siège publia une déclaration expliquant que la décision avait été prise pour permettre à l'Église d'assurer sa mission en Hongrie. Un an plus tard, Paul VI nommait cinq nouveaux évêques en Hongrie et après la mort du cardinal Mindszenty, Mgr Lekai sera nommé archevêque d'Esztergom et primat de Hongrie» ([96]).

• **Encore l'Ostpolitik : "vir casaroliensis non sum".** «L'ostpolitik vaticane sera très critiquée. Pour réussir à maintenir en vie la hiérarchie catholique dans les pays totalitaires, le Saint-Siège devra consentir à la nomination d'évêques approuvés par les régimes communistes, et du côté de plusieurs communautés chrétiennes de l'autre côté du Rideau de fer, on accusera Rome d'avoir capitulé face au communisme. Demeurera célèbre la définition que donnera de lui-même le cardinal polonais Stefan Wyszynski, quand, intervenant lors d'un synode, il dira *"vir casaroliensis non sum"*, pour marquer son désaccord à l'égard de l'ostpolitik menée à bien par l'archevêque Casaroli pour le compte du pontife. Alors que le cardinal ukrainien Slipyi, au synode sur l'évangélisation de 1974, déclare :"Nous avons entendu dans les discours précédents uniquement des références à ces pays où existe la liberté de religion et dans lesquels on peut prêcher l'Évangile ; rien n'a été dit sur ces pays où il n'y a pas la liberté de religion et dans lesquels l'Église est persécutée. Je pense à l'Ukraine et aux Ukrainiens, qui sont persécutés par les bolchéviques, tandis que les États catholiques du monde cherchent liens et contacts avec les communistes sans-Dieu soviétiques et chinois et ne font que les soutenir" ([97]).

Paul VI et les traditionalistes

L'abbé Georges de Nantes à Rome en 1973, place Saint-Pierre, pour présenter son Liber accusationis contre Paul VI

• **Un peu d'histoire.** En 1970 Mgr Lefebvre fonda en Suisse le séminaire d'Écône où il accueillait des séminaristes du monde entier pour leur donner une formation traditionnelle. La Fraternité Sacerdotale Saint-Pie-X fut approuvée *ad experimentum*, d'abord par Mgr Charrière, évêque de Lausanne et en 1971 par le cardinal Wright, préfet de la Congrégation pour le clergé. Le refus de Mgr Lefebvre d'accepter la nouvelle messe provoqua rapidement sentiments hostiles et censures. Une instruction de la Congrégation pour le Culte Divin avait fixé au 28 novembre 1971 la date "à partir de laquelle on devra obligatoirement utiliser le nouvel Ordo Missæ", à la seule exception des prêtres âgés ou malades, n'en déplaise à ceux qui plus récemment ont soutenu que la messe tridentine n'avait jamais été interdite… Montini au contraire, comme on peut le voir, l'interdit et la combattit de toutes les manières possibles. Des pétitions et des initiatives en faveur de la messe tridentine dans le monde entier recueillirent la signature d'une centaine d'écrivains et d'artistes non seulement catholiques «mais aussi protestants, orthodoxes, juifs ou agnostiques, parmi lesquels Agatha Christie, Graham Greene, Yehudi Menuhin, Jorge Luis Borges, Roger Caillois, Henry de Montherlant, Victoria Ocampo ou Augusto Del Noce. Cet appel, publié dans le *Times* de Londres puis dans d'autres journaux du monde, impressionna, dit-on, le pape. Néanmoins, comme à son habitude, il ne voulut point contredire la décision qu'avait prise une congrégation et s'en remit aux conférences épiscopales de chaque pays pour décider de l'opportunité de concessions» ([98]).

• **L'abbé de Nantes.** «Mettant en cause cette fois le pape lui-même, le libelle d'accusation que l'abbé de Nantes, fondateur de la *Ligue de la Contre-Réforme catholique*, vint déposer à Rome, en avril 1973. En une centaine de pages son *Liber accusationis in Paulum sextum* accusait Paul VI d'«hérésie, schisme et scandale» et demandait qu'un procès canonique soit intenté au pape en vue de sa déposition. La salle de presse du Saint-Siège diffusa un communiqué pour déplorer ce "geste arrogant et fanatique [...] dépourvu de sérieux et de fondement canonique". Il fut interdit à l'abbé de Nantes, et à la délégation qui l'accompagnait, de remettre directement le libelle au pape, néanmoins, le 11 avril, au cours d'une audience publique, un diplomate ami put déposer le *Liber* entre les mains de Paul VI. Une telle accusation ne pouvait paraître qu'aberrante aux yeux du pape, le libelle d'accusation ne fut même pas examiné par la Congrégation pour la Doctrine de la Foi qui, depuis 1969, estimait son auteur "disqualifié". Mais ce *Liber* fut diffusé à plus de dix mille exemplaires» ([99]). Une façon un peu trop hâtive pour liquider une accusation qui aurait mérité d'être prise en considération de manière plus approfondie…

• **Les condamnations de Mgr Lefebvre.** Nombreuses furent les condamnations et les censures infligées à Mgr Lefebvre en ces années par Paul VI ; il ne fit certainement pas preuve d'autant de sévérité et de rigueur à l'égard des progressistes… devinez pourquoi ? À la fin de 1974 eut lieu la visite apostolique avec l'envoi de deux visiteurs à Écône ; suite à cette visite s'ensuivit la déclaration du supérieur de la FSSPX qui disait : *"Nous refusons par contre et avons toujours refusé de suivre la Rome de tendance néo-moderniste et néo-protestante qui s'est manifestée clairement dans le concile Vatican II et après le concile dans toutes les réformes qui en*

Mgr Lefebvre avec Pie XII dans les années 50

sont issues" ; puis Mgr Lefebvre fut convoqué à Rome pour être interrogé par une commission cardinalice précisément sur cette déclaration et non sur le maintien de la Messe de saint Pie V qui fut jugée "en tout point inacceptable". L'évêque de Lausanne, Fribourg et Genève, Mgr Mamie, retira l'approbation canonique de son prédécesseur à la Fraternité Saint-Pie-X, le séminaire d'Écône perdait le "droit à l'existence". La sanction venait très probablement, même si on n'en a pas la certitude, de Paul VI lui-même. En 1976, après les ordinations du 29 juin, le 22 juillet arriva aussi la *suspense a divinis*.

«Paul VI était outré des accusations portées contre lui et le concile. Il déclara : "S'il y a plus tard un schisme, ce n'est pas moi qui en serais responsable, mais l'obstination insensée et devenue morbide de Mgr Lefebvre, qui déchire l'Église et qui la scandalise par sa désobéissance". Quand Jean Guitton lui suggéra d'autoriser que la messe de saint Pie V soit à nouveau autorisée en France, pour apaiser les esprits, au moins "pendant une période probatoire et provisoire", Paul VI s'écria : "Cela jamais !". Paul VI était prêt à pardonner si Mgr Lefebvre se soumettait mais il ajouta : "La condition est que Mgr Lefebvre soit sincère dans son repentir. Or, j'ai tout lieu de croire qu'il n'est pas sincère, que je serai dupe d'une soumission". Enfin quand Jean Guitton se proposa comme médiateur, Paul VI en refusa le principe sauf si le philosophe se rendait à Écône sans dire qu'il était envoyé par le pape. Paul VI eut d'autres termes très sévères envers Mgr Lefebvre : "C'est un soldat perdu [...]. Il relève de l'hôpital psychiatrique [...]. C'est la plaie de mon pontificat"» ([100]). Montini n'aimait pas, comme nous l'avons déjà fait remarquer, Mgr Lefebvre et il en fit une question personnelle, en outre il était un fervent partisan de sa réforme liturgique et ne voulait absolument pas accorder la liberté de célébration de la Messe tridentine qu'il avait voulu supprimer… (à l'inverse de ce que feront ses successeurs Wojtyla avec l'indult et Ratzinger avec *Summorum Pontificum*). Mgr Lefebvre, de son côté, tout en reconnaissant l'autorité de Paul VI comme pape [et là résidait son erreur] lui désobéissait et ceci constituait - et constitue - le péché originel du lefebvrisme qui se manifestera toujours davantage au cours des années suivantes.

«Paul VI adressa une longue lettre au prélat où il posait les conditions d'une levée des sanctions, notamment : adhérer "franchement au concile œcuménique Vatican II et à tous ses textes», «reconnaître explicitement la légitimité de la liturgie rénovée, notamment de *l'Ordo Missæ*, et Notre droit de requérir son adoption par l'ensemble du peuple chrétien", "cesser et rétracter les graves accusations ou insinuations que vous avez portées publiquement contre Nous, contre l'orthodoxie de Notre foi et Notre fidélité à la charge du Successeur de Pierre, et contre Notre entourage immédiat". Mgr Lefebvre n'accepta pas ces conditions et le pontificat de Paul VI se termina sans qu'une solution intervînt» ([101]).

• **Au contraire, pour Hans Küng, pas de condamnation.** «Un théologien comme Hans Küng, opposé en tous points à Mgr Lefebvre, regrettait l'attitude inflexible du pape. Au lendemain de sa mort, il écrira : "J'ai toujours salué le fait que le pape Paul VI n'ait excommunié ni l'archevêque Lefebvre, ni les traditionalistes. Tout était resté en suspens. C'était une porte ouverte à la réconciliation. Je regrette toutefois que le pape ne leur ait pas permis de célébrer la messe traditionnelle". Dans le même article, Hans Küng écrivait : "Je suis personnellement reconnaissant au pape de m'avoir protégé tout au long de ces années". Effectivement, ce n'est que

sous le pontificat suivant que le théologien rebelle sera sanctionné. Deux de ses livres, *L'Église* et *Infaillible ? Une interpellation*, qui contenaient des opinions contraires à la doctrine catholique, firent pendant plusieurs années l'objet d'un examen de la part de la Congrégation pour la Doctrine de la Foi. Ce n'est que le 15 février 1975 que celle-ci publia une "Déclaration" où elle relevait les erreurs contenues dans les deux livres et demandait au théologien de ne pas "continuer à enseigner ces opinions". Mais aucun de ses écrits n'était interdit, lui-même conservait sa charge de professeur de théologie à l'Université de Tübingen. Dans des ouvrages ultérieurs, Hans Küng prendra à nouveau des positions contraires à la doctrine de l'Église. Pourquoi Paul VI s'est-il montré, dans ce cas, si plein de mansuétude ? Sans doute parce qu'il connaissait l'auteur depuis de nombreuses années, depuis la fin des années cinquante. Il avait lu tous ses livres avec attention, des notes manuscrites conservées dans les ouvrages de sa bibliothèque l'attestent. [...] et, témoigne aussi Hans Küng : "En ce qui me concerne, il s'est toujours gardé de mesures disciplinaires et les a empêchées"» ([102]).

Hans Küng

Vers la fin : les dernières années

• **Il s'agenouille devant le métropolite schismatique.** «Le 14 décembre 1975, pour le dixième anniversaire de la levée des excommunications, le pape reçut une délégation orthodoxe, conduite par le métropolite Meliton de Chalcédoine, représentant du patriarche de Constantinople. Celui-ci avait adressé au pape une lettre où il le saluait comme "premier évêque du Corps du Christ par rang et en honneur". Le jour de la rencontre, après une messe célébrée à la chapelle Sixtine, Paul VI s'agenouilla devant le métropolite et lui baisa les pieds. Geste extrême d'humilité, imitant celui de Jésus envers ses apôtres le soir du Jeudi saint. Geste spectaculaire encore une fois, mais non spontané : le métropolite n'en avait pas été prévenu mais le pape avait averti don Macchi. Dans le message destiné au patriarche de Constantinople, Paul VI déclarait : "L'Église catholique et l'Église orthodoxe sont unies par une communion tellement profonde qu'il lui manque bien peu pour qu'elle atteigne la plénitude commune de l'Eucharistie"» ([103]).

• **Prélats francs-maçons et réforme des règles sur l'appartenance à la franc-maçonnerie.** «Une autre polémique fut celle portant sur l'appartenance à la franc-maçonnerie de certains prélats. Des listes, diffusées par un certain "Comité international de défense de la tradition catholique" commencèrent à circuler au début de l'année 1976 et furent reprises par différents organes de presse en Italie et dans de nombreux pays. Des listes précisant, pour chacun des noms, la date d'affiliation à la franc-maçonnerie. Parmi les noms cités, on relevait ceux de plusieurs cardinaux (Baggio, Liénart, Pellegrino, Poletti, Suenens, Villot) et de proches du pape (don Macchi, Virgilio Levi, Mario Brini qui fut un de ses secrétaires dans les années

Le 14/12/1965, Paul VI s'agenouille devant le patriarche schismatique Meliton de Chalcédoine

quarante) et surtout celui de Mgr Bugnini, l'homme de la réforme liturgique. Ces "révélations" n'auraient guère fait l'objet de discussions que l'espace de quelques semaines, comme d'autres plus ou moins authentiques, si quelques faits n'étaient venus amplifier la rumeur. Tout d'abord, dans les années précédentes, des démarches discrètes avaient été faites auprès de Paul VI, entre autres par le cardinal Heenan et par Ernst van Hecke, Grand Maître de la Grande Loge nationale de France, pour que l'Église assouplisse sa position à l'égard de la franc-maçonnerie : que l'appartenance à la franc-maçonnerie "régulière" soit distinguée de la franc-maçonnerie laïque et anticléricale, et que ses membres ne soient plus excommuniés. Le Grand Maître de la Grande Loge d'Autriche a témoigné que Paul VI "avait donné l'ordre qu'en révisant le CIC [code de droit canon] l'on ne retienne plus les canons qui se réfèrent à l'excommunication des francs-maçons, en particulier le canon 2335". Cette révision du droit canon n'aboutit que sous le pontificat de Jean-Paul II, mais sous Paul VI, en 1974, une lettre de la Congrégation pour la Doctrine de la Foi précisa que, selon le canon 2335, étaient excommuniés "seulement les catholiques qui font partie d'associations agissant contre l'Église". Ceci ne signifiait-il pas que certaines obédiences maçonniques "spiritualistes" n'étaient plus interdites aux catholiques ? Les listes maçonniques apparues en 1976 semblèrent confirmer, pour certains, que l'Église catholique et une branche de la franc-maçonnerie se rapprochaient. L'autre fait propre à alimenter la rumeur fut, en janvier 1976, l'éviction de Mgr Bugnini : il fut nommé nonce en Iran. Cet exil du promoteur de la réforme liturgique, dans un poste diplomatique de second ordre, apparut comme une sanction. Paul VI se séparait de Mgr Bugnini parce qu'il aurait appris qu'il était franc-maçon. Aucun autre prélat accusé d'être franc-maçon ne fut sanctionné. Certains, tel le cardinal Villot, firent publier des démentis formels dans les publications qui avaient reproduit une des listes accusatrices» ([104]). Donc, grâce à Paul VI, la double appartenance à l'Église et à la franc-maçonnerie sera désormais possible sans encourir nécessairement l'excommunication.

• **Il se défend publiquement de l'accusation d'homosexualité**. En 1976 ce fut l'écrivain et diplomate français Roger Peyrefitte (1907-2000), qui accusa Montini d'être homosexuel en donnant le nom et le prénom de celui qui en aurait été l'amant quand il était archevêque de Milan, et peut-être aussi après : l'acteur Paolo Carlini, disparu par la suite à seulement 57 ans en 1979. Tornielli écrit à ce propos : «Affaire vraiment invraisemblable, tant du fait de la rigueur morale de Montini que du fait de sa prudence proverbiale. Qu'on n'oublie pas que précisément dans les années milanaises, le désormais ex prosecrétaire d'État se sentait plutôt contrôlé par cette curie romaine qu'il avait dû quitter indépendamment de sa volonté. Et jamais ses adversaires, même les plus ardents qui avaient contribué à son éloignement, n'agiteront les questions liées à sa supposée conduite immorale, se référant toujours, en revanche, aux idées politiques du prélat brescian» ([105]). La nouvelle évidemment fit le tour du monde et Paul VI au cours de l'Angelus du dimanche des Rameaux, le 4 avril 1976, déclara : "Nous savons que notre Cardinal Vicaire et ensuite la Conférence Épiscopale Italienne vous ont invités à prier pour notre humble personne, objet de risée et d'horribles et calomnieuses insinuations d'une certaine presse, irrespectueuse de l'honnêteté et de la vérité. Nous vous remercions de ces démonstrations de piété filiale et de sensibilité morale. Ainsi nous sommes reconnaissant à tous ceux qui ont correspondu à ces exhortations de solidarité spirituelle. Merci, merci de tout cœur. Puisque ce fait et d'autres épisodes déplorables ont eu pour fallacieuse origine une récente déclaration de notre Congrégation pour la doctrine de la Foi concernant des questions d'éthique sexuelle, nous vous exhortons à donner à ce document et à l'ensemble des ensei-

Paul VI avec Aldo Moro

gnements, dont il fait partie, une attentive considération et une vertueuse observance, de manière à raffermir en vous un esprit de pureté et d'amour, qui fasse barrage au licencieux hédonisme répandu dans les mœurs du monde d'aujourd'hui, et qui alimente dans vos âmes la maîtrise complète des passions humaines en augmentant le sens fort et joyeux de la dignité et de la beauté de la vie chrétienne" ([106]).

• **L'affaire Moro : à genoux devant les Brigades Rouges**. «En mars (1978), le chef de la Démocratie Chrétienne, Aldo Moro, fut enlevé par les Brigades Rouges. Le pape le connaissait depuis l'époque de la FUCI et était resté constamment en rapport avec lui, y compris quand il avait dirigé le gouvernement. Les terroristes d'extrême gauche qui avaient enlevé Moro exigeaient la libération de prisonniers politiques. Le 19 mars Paul VI lança un premier appel pour la libération "de celui qui nous est cher". Le 20 avril Aldo Moro, sous la menace de ses ravisseurs, écrivit au pape, lui demandant d'intervenir auprès du gouvernement italien pour que les exigences de ses ravisseurs soient introduites. Paul VI était prêt à le faire mais le cardinal Villot et Mgr Casaroli l'en dissuadèrent. Paul VI décida alors de tenter une démarche personnelle auprès des Brigades Rouges cette fois. Le 22 avril, quelques heures avant l'ultimatum fixé par les ravisseurs, après y avoir travaillé une partie de la nuit, il fit diffuser son célèbre appel *"aux hommes des Brigades Rouges"* : *"Je vous en prie à genoux : libérez monsieur Aldo Moro, simplement, sans conditions [..] ; laissez-moi espérer qu'il y a encore en vous un sentiment d'humanité qui aura le dessus. J'en attends la preuve dans la prière et en vous aimant bien"*. Sans réponse de leur part, il tenta une ultime démarche : leur offrir une importante somme d'argent en échange d'Aldo Moro. Il chargea don Macchi d'entrer en contact avec les terroristes, ce qu'il réussit à faire, semble-t-il, mais sans réussir à les convaincre. Aldo Moro fut exécuté et son corps fut découvert le 9 mai, non loin du siège de la Démocratie Chrétienne» ([107]). «Andreotti confirmera que le pape était prêt à payer 10 milliards pour sauver la vie de Moro : "Parmi les initiatives du Vatican pour obtenir la libération du président de la DC il y eut l'offre d'une très forte rançon. L'intermédiaire par lequel ils essayaient d'arriver aux brigadistes était un aumônier de prison. C'était Paul VI qui s'impliquait, moi je n'y opposais aucune difficulté. J'ai espéré de toutes mes forces que cette tentative aboutirait à la libération de Moro"» ([108]). Il faut rappeler que le gouvernement d'alors avec à sa tête Andreotti choisit la ligne de la fermeté, c'est-à-dire de ne pas négocier avec les brigadistes : «à la question si Andreotti avait fait tout son possible pour Moro, Cossiga [qui à l'époque était Ministre de l'Intérieur] a répondu : "Oui, sauf négocier. Mais il fut favorable pour ouvrir un canal à travers la Croix Rouge et Amnesty. Ce furent les communistes qui y mirent fin. ... Berlinguer et Pecchioli vinrent chez moi au Viminal, ils étaient plus en confiance avec moi qu'avec Andreotti, pour me dire : '*Maintenant, ça suffit*'» ([109]).

• **Il voulut vendre la Pietà de Michel-Ange à un marchand d'art juif.** En juillet 1978, donc un mois avant de mourir, Paul VI essaya de vendre la Pietà de Michel-Ange qui se trouve à l'intérieur de Saint-Pierre à Rome. «Un célèbre marchand d'art fut convoqué dans la cité léonine par Mgr Jean Rodhain, président de *Caritas Internationalis*. Le marchand qui s'appelle Daniel Wildenstein est un juif ashkénaze appartenant à une des dynasties de collectionneurs les plus importants du monde. Wildenstein fut invité par Rod-

hain pour qu'il puisse voir et estimer des toiles conservées à la Banque vaticane, tableaux que le Saint-Siège voudrait vendre pour en destiner la recette à des œuvres de bienfaisance. À sa surprise Daniel Wildenstein apprend que Paul VI veut le rencontrer. Et la rencontre est vraiment des plus singulières. Paul VI en effet, c'est ce qu'écrit Daniel Wildenstein dans ses mémoires, communique au marchand d'art son inquiétude, son angoisse pour la pauvreté du Tiers monde, tandis que nous, dit le Saint-Père, "nous reflétons l'image d'un Vatican assis sur un trône d'or". Et voilà qu'au marchand juif stupéfait est confiée l'affaire la plus incroyable de sa vie. Le pontife lui demande en effet de s'occuper de la vente de la Pietà de Michel-Ange...» ([110]). Ce fut ensuite le marchand lui-même qui convainquit Montini que cette opération n'était pas opportune et qu'elle ne pouvait se faire... En 2002, Wildenstein aurait démenti cet épisode en le faisant supprimer de ses mémoires, mais confirma avoir rencontré Montini pour sonder la possibilité d'acheter le chef-d'œuvre.

• **La mort.** Paul VI mourut le 6 août 1978 à Castel Gandolfo ; la célébration de ses funérailles fut extrêmement sobre. Jean Guitton, qui le connaissait bien, dit de lui : "Paul VI n'était pas fait pour être pape. Il était fait pour être le secrétaire, le collaborateur d'un grand pape. Il n'avait pas ce qui fait le propre du pape, la décision, l'énergie de la décision" ([111]). Sa cause de béatification a été introduite en 1993 ; il a été "béatifié" le 19 octobre 2014 et "canonisé" le 14 octobre 2018 par Bergoglio.

Paul VI sur son lit de mort alors que lui rend hommage le président socialiste Sandro Pertini

Conclusion

Il ne nous revient pas de juger ni son âme ni sa conscience, puisque ce jugement n'appartient qu'à Dieu et G.B. Montini a déjà été jugé par le Seigneur, et nous ne pouvons savoir où il se trouve (nous devons d'ailleurs tous craindre le juste jugement de Dieu à notre mort), nous pouvons seulement prier pour lui. Ce que j'ai essayé de faire dans cet article est une analyse historique et factuelle de son œuvre ; certes, mon analyse est critique et a un "préjugé" traditionnel qui ne sera pas partagé par ceux qui, contrairement à moi, ont une vision progressiste et moderniste de la foi et qui approuveront donc et exalteront les choses qui, d'après la manière de voir traditionnelle de l'Église, doivent être considérées négativement.

Il est certain que si Montini était un Saint que l'Église a réellement canonisé, nous devrions imiter sa foi, ses autres vertus et ses œuvres et c'est bien là le problème de conscience pour un catholique... Comme nous avons vu, tout cela se heurte avec la foi et l'enseignement bimillénaire de notre sainte mère l'Église ; on revient donc à la question initiale : ***"Comment cet homme peut-il être 'saint'..."***. Nous avons vu que Montini a protégé et non condamné des théologiens comme Congar, Lubac ; Chenu et Küng que Pie XII avait condamnés dans *Humani Generis* ; il a accompli la réforme liturgique, détruisant la liturgie catholique en appliquant les idées et les principes que le même Pape Pie XII avait condamnés dans *Mediator Dei* ; il a pratiqué l'œcuménisme condamné par Pie XI dans *Mortalium Animos*... Il a pratiqué de manière scandaleuse l'ostpolitik à l'égard des régimes communistes, j'en passe et des meilleures...

Il faut aussi considérer que Paul VI a été celui qui a commencé la révolu-

tion dans l'Église (Jean XXIII a donné le la en ouvrant le concile, mais n'a pas eu le temps de la réaliser et a confié l'ouvrage à son successeur désigné), il a été celui qui a ouvert la voie, indiqué la route à suivre. Ceux qui sont venus après lui : Wojtyla, Ratzinger et Bergoglio n'ont fait que poursuivre l'œuvre de destruction de l'Église déjà commencée par Montini, ils en ont suivi la voie ; sans Paul VI nous n'aurions donc pas eu Jean-Paul II, Benoît XVI, François… voilà pourquoi **la responsabilité de G.B. Montini est très grande, et comme catholiques nous pensons qu'il NE peut PAS être un Saint !**

Dans la canonisation de Paul VI est en outre évidente - ainsi que nous l'avons déjà fait observer au début - l'intention des modernistes de vouloir canoniser le concile Vatican II par l'intermédiaire de ses tenants. Dieu a déjà jugé ! Un jour l'Église et l'histoire jugeront … ! *Parce Domine, parce sepultis.*

Notes

1) 17° Convegno Albertariano : **Tutti Santi… Da "san" Giovanni XXIII a "san" Paolo VI, ovvero la canonizzazione del Concilio Vaticano II :** https://www.gloria.tv/sodalitium - https://www.davidealbertario.it

2) Yves Chiron, *Paul VI le Pape écartelé,* Perrin Paris 1993, p. 28.

3) Y. Chiron, *op. cit.*, pp. 32-33.

4) Y. Chiron, *op. cit.*, p. 34.

5) Y. Chiron, *op. cit.*, p. 35.

6) Y. Chiron, *op. cit.*, p. 38.

7) Y. Chiron, *op. cit.*, pp. 47-48.

8) Y. Chiron, *op. cit.*, pp. 51-53.

9) Y. Chiron, *op. cit.*, pp. 54-55.

10) Y. Chiron, *op. cit.*, pp. 57-59.

11) Y. Chiron, *op. cit.*, pp. 59-60.

12) Y. Chiron, *op. cit.*, p. 62.

13) Y. Chiron, *op. cit.*, p. 72.

14) Roberto De Mattei, *Vatican II, une histoire à écrire*, Muller Éditions 2013, p. 181. On peut lire la lettre que Montini écrivit à l'évêque de Brescia le 19/03/1933 pour se justifier des accusations qu'on lui avait adressées, in Fappani-Molinari, *GiovanniBattista Montini giovane*, Marietti 1979, pp. 285-291.

15) Y. Chiron, *op. cit.*, p. 73.

16) Y. Chiron, *op. cit.*, pp. 79-80.

17) Y. Chiron, *op. cit.*, p. 126.

18) Boyer sera en effet un des principaux inspirateurs de la réforme liturgique voulue par Montini suite au Concile. Voir à ce propos le livre de l'abbé Cekada *La messe de Paul VI en question*, Via Romana 2021.

19) Y. Chiron, *op. cit.*, pp. 130-132.

20) Y. Chiron, *op. cit.*, pp. 133-134.

21) Y. Chiron, *op. cit.*, pp. 136-138.

22) Y. Chiron, *op. cit.*, pp. 138-140.

23) Y. Chiron, *op. cit.*, pp. 140-141.

24) Y. Chiron, *op. cit.*, p. 141.

25) Ici, Montini sans le savoir prophétisa comme l'ânesse de Balaam en faisant référence à Buenos Aires, d'où, hélas, plusieurs années après arrivera à Rome Jorge Mario Bergoglio…

26) Y. Chiron, *op. cit.*, pp. 144-145.

27) Y. Chiron, *op. cit.*, pp. 145-146.

28) À cette adresse https://www.vatican.va/content/pius-xii/la/speeches/1953/documents/hf_p-xii_spe_19530112_concistoro-segreto.html on peut lire le discours (en latin) du Pape dans lequel il dit que les deux ont décliné l'invitation à entrer dans le Sacré Collège. Ici une traduction française du passage en question : «Notre intention avait été de faire entrer dans le Sacré Collège les deux prélats distingués préposés à chacune des sections de la secrétairerie d'État, et leurs noms étaient les deux premiers inscrits sur la liste des cardinaux à désigner que Nous avions preparée. Mais ces deux prélats, par un insigne témoignage de vertu, Nous supplièrent si instamment de leur permettre de décliner cette très haute charge, que Nous crûmes devoir accéder à leurs prières et à leurs vœux répétés. Ce faisant, Nous avons voulu cependant récompenser en quelque manière leur vertu et Nous les avons promus, comme vous le savez, à un poste d'honneur plus élevé qui répondît mieux et de façon plus adéquate au domaine de leur laborieuse activité». Y. Chiron, *op. cit.*, p. 147.

29) Jean Chélini, *L'Église sous Pie XII*, éd. Fayard 1989, vol. II p. 519 et note 4, cité in *Sodalitium* n° 33, p. 36.

30) B. Lai, *Il "mio" Vaticano. Diario tra Pontefici e cardinali*, p. 48, cité par Andrea Tornielli *Paolo VI, L'audacia di un papa*. Mondadori 2009, p. 169.

31) Andrea Tornielli, *op. cit.*, p. 168.

32) Y. Chiron, *op. cit.*, pp. 147-148.

33) Entretien de J. Guitton avec l'auteur, le 11/05/1991, in Y. Chiron, *op. cit.*, p. 142.

34) Andrea Riccardi, *Il partito Romano*, Morcelliana 1983, p. 197.

35) A. Riccardi, *op cit.*, p. 213 note 33.

36) Benny Lai, *Il papa non eletto*, p. 100 note 18, cité in Tornielli, *op. cit.*, p. 171.

37) Andrea Tornielli, *Paolo VI*, pp. 170-171.

38) *Giuseppe De Luca-GB. Montini, Carteggio (1930-1962)* sous la direction de Paolo Vian, Ediz. Storia e letteratura, Roma 1992, pp. 183-184. De Luca était un prêtre qui joua un rôle de médiateur entre la Curie et les représentants du monde politique italien.

39) Sur Alighiero Tondi cf. *Sodalitium* n° 72 p. 33 (éd. italienne).

40) Andrea Tornielli, *op. cit.*, p. 172. "Andrea Tornielli a mis en lumière certains documents qui semblent prouver la fiabilité d'Arnould, qui jouissait d'une totale confiance amicale de la part du cardinal Tisserant et qui en France était introduit dans les plus hautes sphères de l'État et de l'Église". Ces passages sont cités dans le livre de De Mattei, *Vatican II… op. cit.*, p. 182 ; dans la note 50 (p. 442), De Mattei écrit : «La crédibilité

d'Arnould a été niée, entre autres, par le père Robert Graham (*G.B. Montini substitute secretary of State*, cit., pp. 81-82), mais Tornielli cite des passages d'une correspondance entre le cardinal Tisserant et le colonel, contenue dans les archives de l'Association *Amis du cardinal Tisserant*, d'où "il apparaît de toute évidence qu'Arnould était introduit aux niveaux les plus hauts de l'État français (il accompagne Tisserant à un déjeuner à l'Élysée chez le président Auriol) et de l'Église"» (A. Tornielli, *op. cit.*, pp. 174-177).

41) Pour comprendre qui fut le père Bouyer et son œuvre néfaste dans la liturgie qui influença tant Paul VI et la nouvelle messe, on peut lire le livre d'Anthony Cekada, *La messe de Paul VI en question*, Via Romana 2021, qui en parle amplement.

42) Y. Chiron, *op. cit.*, pp. 161-162.

43) Y. Chiron, *op. cit.*, p. 167.

44) Y. Chiron, *op. cit.*, pp. 170-171.

45) Y. Chiron, *op. cit.*, p. 173.

46) Y. Chiron, *op. cit.*, pp. 174-175.

47) Y. Chiron, *op. cit.*, p. 184.

48) Roberto De Mattei, *Vatican II…, op. cit.*, p. 122. De Mattei cite le livre du cardinal Suenens, *Souvenirs et espérances.*

49) Y. Chiron, *op. cit.*, p. 189.

50) Y. Chiron, *op. cit.*, pp. 190-192.

51) Y. Chiron, *op. cit.*, pp. 196-197.

52) Y. Chiron, *op. cit.*, p. 197.

53) R. De Mattei, *op. cit.*, p. 179.

54) R. De Mattei, *op. cit.*, p. 180.

55) R. De Mattei, *op. cit.*, pp. 180-181.

56) Y. Chiron, *op. cit.*, pp. 202-203.

57) Y. Chiron, *op. cit.*, pp. 203-204 ; 223-224.

58) Voici le passage de l'encyclique de Pie XII : «quand il s'agit de liturgie sacrée, quiconque voudrait revenir aux antiques rites et coutumes, en rejetant les normes introduites sous l'action de la Providence, à raison du changement des circonstances, celui-là évidemment, ne serait point mû par une sollicitude sage et juste. Une telle façon de penser et d'agir ferait revivre **cette excessive et malsaine passion des choses anciennes qu'excitait le concile illégitime de Pistoie**, et réveillerait les multiples erreurs qui furent à l'origine de ce faux concile et qui en résultèrent, pour le grand dommage des âmes, erreurs que l'Église, gardienne toujours vigilante du "dépôt de la foi" à elle confié par son divin Fondateur, a réprouvées à bon droit. Car des desseins et des initiatives de ce genre tendent à ôter toute force et toute efficacité à l'action sanctificatrice, par laquelle la liturgie sacrée oriente, pour leur salut, vers le Père céleste les fils de l'adoption». Consultable sur le site du Vatican : https://www.vatican.va/content/pius-xii/it/encyclicals/documents/hf_p-xii_enc_20111947_mediator-dei.html

59) Y. Chiron, *op. cit.*, p. 207.

60) R. De Mattei, *op. cit.*, p. 189.

61) AS. II/1, p. 197 (*Acta Synodalia sacrosanti Concilii Œcumenici Vaticani II*, Typis Vaticani, Città del Vaticano1970-1999). Cité in De Mattei.

62) Y. Chiron, *op. cit.*, p. 209. Sur cette question on peut voir les vidéos du Convegno Albertariano de 2015 (*Ipsa conteret*) avec les conférences de l'abbé Ricossa : *"Marie antithèse de Satan: le développement homogène du dogme marial au temps de Pie XII (et dans les écrits du père Guérard des Lauriers)"* sur https://www.gloria.tv/post/WufpBCEzvZx34uRnQQJ3WzTmB cf. aussi *Sodalitium* n° 67 pp. 28-48. Je conseille aussi de lire tout le chapitre sur la question mariale dans le livre de De Mattei sur le Concile (*op. cit.*, pp. 192-198) où est très bien expliquée la lutte entre "maximalistes et minimalistes" et la profonde déception des bons catholiques comme les pères Roschini et Balić qui avaient travaillé pour arriver à la définition de la Médiation universelle de Marie.

L'inquiétante statue de Paul VI érigée au Sacro Monte à Varèse

63) Y. Chiron, *op. cit.*, p. 217.

64) Y. Chiron, *op. cit.*, pp. 218-219.

65) Y. Chiron, *op. cit.*, p. 223.

66) R. De Mattei, *op. cit.*, p. 244.

67) R. De Mattei, *op. cit.*, pp. 301-302.

68) Y. Chiron, *op. cit.*, p. 246. Sur cette question, on peut consulter le livre de De Mattei (*op. cit.*, pp. 308-318), tout le paragraphe sur la non condamnation du communisme où est donnée une description très détaillée de la manière dont allèrent les choses.

69) R. De Mattei, *op. cit.*, p. 323.

70) Y. Chiron, *op. cit.*, pp. 247-248.

71) Y. Chiron, *op. cit.*, p. 249.

72) Pour approfondir la *Thèse de Cassiciacum* je renvoie à plusieurs articles publiés sur *Sodalitium* dans le passé. Voir les nn° 13, 44, 54, 55, 61 et bien d'autres. Voir aussi les deux livres de nos éditions : *Le problème de l'Autorité et de l'épiscopat dans l'Église*, *La papauté matérielle*, C.L.S.

73) R. De Mattei, *op. cit.*, pp. 293-294.

74) Y. Chiron, *op. cit.*, pp. 241-242.

75) R. De Mattei, *op. cit.*, p. 295. Sur la question de la liberté religieuse au concile et le débat qui s'ensuivit, je conseille de lire le livre de De Mattei qui y dédie un long paragraphe (pp. 288-295).

76) Y. Chiron, *op. cit.*, p. 249.

77) Y. Chiron, *op. cit.*, p. 251.

78) Y. Chiron, *op. cit.*, pp. 253-254.
79) Y. Chiron, *op. cit.*, pp. 254-255.
80) *Bref examen critique du Novus Ordo Missæ*, ed. C.L.S. Verrua Savoia ; A. Cekada *Frutto del lavoro dell'uomo. Una critica teologica alla messa di Paolo VI,* ed. C.L.S. Verrua Savoia.
81) *Un témoignage au dessus de tout soupçon : Jean Guitton et la messe protestantisée*, in *Sodalitium* n° 38, février-mars 1995, p. 77.
82) Y. Chiron, *op. cit.*, p. 257.
83) Y. Chiron, *op. cit.*, pp. 258-259.
84) Y. Chiron, *op. cit.*, pp. 274-275.
85) *Bref examen critique du nouvel* "*ordo Missæ*", Centro Librario Sodalitium Verrua Savoia 2011, pp. 9-11.
86) Y. Chiron, *op. cit.*, p. 264.
87) Y. Chiron, *op. cit.*, pp. 259-260.
88) Y. Chiron, *op. cit.*, p. 267.
89) Cf. *Lo stendardo di Lepanto non ce l'hanno i turchi Si trova ancora a Gaeta* di Paolo Granzotto su www.ilgiornale.it/news/stendardo-lepanto-non-ce-l-hanno-i-turchi-si-trova-ancora.html Cf. Y. Chiron, *op. cit.*, p. 269.
90) Y. Chiron, *op. cit.*, pp. 273-274.
91) Y. Chiron, *op. cit.*, pp. 279-280.
92) Y. Chiron, *op. cit.*, p. 281.
93) Y. Chiron, *op. cit.*, p. 285.
94) Y. Chiron, *op. cit.*, pp. 295-296.
95) Y. Chiron, *op. cit.*, pp. 305-306.
96) Y. Chiron, *op. cit.*, pp. 309-311.
97) A. Tornielli, *op. cit.*, p. 583.
98) Y. Chiron, *op. cit.*, p. 317.
99) Y. Chiron, *op. cit.*, pp. 318-319.
100) Y. Chiron, *op. cit.*, pp. 330-331.
101) Y. Chiron, *op. cit.*, pp. 331-332.
102) Y. Chiron, *op. cit.*, pp. 332-333.
103) Y. Chiron, *op. cit.*, p. 338.
104) Y. Chiron, *op. cit.*, pp. 336-337.
105) A. Tornielli, *op. cit.*, p. 590.
106) Roger Peyrefitte, qui était notoirement homosexuel, répandait délibérement des informations scandaleuses sur les papes. On peut trouver cette accusation sur Montini sur plusieurs sites de la mouvance gay et pas seulement ; voir par exemple : https://www.laregione.ch/estero/estero/1329614/quando-paolo-vi-smenti-di-essere-gay
107) Y. Chiron, *op. cit.*, pp. 340-341.
108) A. Tornielli, *op. cit.*, p. 599 dans lequel il cite son article sur *Il Giornale* du 17/03/1998 *Paolo VI voleva pagare 10 miliardi per Moro.*
109) A. Cazzullo, *Imbattibile a Poker e ai cavalli*, interview de Francesco Cossiga, *Corriere della Sera* 11/09/2009, cité in A. Tornielli, *op. cit.*, p. 606. Pour un récit plus détaillé sur l'affaire et les négociations, on peut consulter le livre cité de Tornielli qui fournit de nombreux détails sur le tourment de Montini pour son ami Aldo Moro (pp. 596-609).
110) *Quando il Papa disse "Vendiamo la Pietà"* sur *La Repubblica* 1/02/2002 : https://www.repubblica.it/online/societa/michelangelo/michelangelo/michelangelo.html. Concernant le démenti : https://fr.zenit.org/2002/02/01/decision-de-paul-vi-la-pieta-de-michel-ange-ne-quitte-plus-le-vatican/
111) Entretien de Jean Guitton avec l'auteur, le 11/05/1991 cité in Y. Chiron, *op. cit.*, p. 342.

Adrien VI fut le seul pape hollandais et dernier pape non italien de l'histoire jusqu'à maintenant. Le 31 août 1522 il fut couronné pape à Rome.

Le pape Adrien VI : cinquième centenaire 1522-2022

Abbé Nathanael Steenbergen

Le 31 août 2022 nous avons célébré le 5e centenaire du couronnement du pape Adrien VI, unique pape hollandais et dernier pape non italien de l'histoire jusqu'à nos jours. Le 31 août 1522 il fut couronné pape à Rome.

Adriaan Floriszoon Boeyens naquit le 2 mars 1459 à Utrecht aux Pays-Bas (Brandstraat). Il était le fils du maître menuisier Floris - lui-même fils de Boudewijn ou Boeyen Dedel - et de Geertruid. Adriaan avait deux frères aînés, Klaas et Jan. Son père mourut quand il avait dix ans. Ayant des facilités pour étudier, il fréquenta l'école latine de Zwolle, où il fut instruit par les Frères de la Vie Commune et c'est ainsi qu'il connut la *Devotio moderna* (1). À partir de 1476 Adriaan étudia à l'Université de Louvain où il obtint un doctorat en théologie.

Le 30 juin 1490 il fut ordonné prêtre. Il fut à plusieurs reprises recteur de cette Université, chanoine de l'église de Notre-Seigneur à Anvers, à Anderlecht ainsi qu'à Utrecht, et en 1497 doyen de l'église Saint-Pierre à Louvain.

L'empereur Maximilien Ier le nomma en 1507 précepteur de son neveu âgé de 7 ans, le prince Charles, né à Gand, le futur empereur Charles Quint. Adrien instruisit Charles au château ducal de Keizersberg à Louvain et dans la résidence de sa tante Marguerite d'Autriche à Malines. En 1515, Adrien partit pour l'Espagne pour une mission diplomatique avec le roi Ferdinand II d'Aragon en vue des intérêts de son élève Charles V. Grâce au succès de

Adrien VI, le 216e successeur de saint Pierre

cette mission, et avec la mort de sa grand-mère Isabelle la Catholique de Castille, Charles V, déjà Prince des Pays-Bas, devint aussi héritier des possessions espagnoles, Sicile et Amérique.

En 1516 Adrien devint évêque de Tortosa et le 1er juillet 1517 le pape Léon X le créa cardinal. Après que Charles devînt empereur du Saint-Empire romain germanique en 1519, son *empire où le soleil ne se couchait jamais*, Adrien gouverna les terres espagnoles, mission qu'il accepta comme une lourde charge uniquement pour le bien de l'empereur.

À la fin de l'année 1521, après la mort soudaine du pape Léon X, de la famille des Médicis, après plusieurs tours de scrutin les électeurs ne réussirent pas à trouver un accord sur plusieurs candidats entre les philo-impériaux Jules de Médicis et Farnese, ou un cardinal davantage philo-français. Puis finalement Adrien, le cardinal hollandais qui n'était même pas présent au conclave, fut présenté comme un homme très saint et digne de la fonction. Une proposition qui fut soutenue par le cardinal Cajetan et accueillie par beaucoup. C'est ainsi qu'Adrien fut élu - en son absence - nouveau successeur de saint Pierre, le 9 janvier 1522. Un choix qui inquiéta le peuple romain, mais qui bien vite préoccupa aussi nombre de cardinaux habitués à la vie luxueuse, dans la crainte que cette vie prenne fin avec de sévères réformes de la part du pieux et saint hollandais.

Adrien réagit avec tristesse à la nouvelle de son élection à la papauté : il aurait voulu se retirer pour se préparer à l'éternité dans l'étude et la prière, au lieu d'assumer la responsabilité suprême sur la terre. Il accepta seulement pour se conformer à la sainte Volonté de Dieu, et était déterminé à se donner de toutes ses forces à cette responsabilité pour le bien de l'Église de Dieu.

Alors qu'à Rome régnait le désordre et, qu'en plus, éclatait une épidémie de peste, qui fit naître l'espérance - même parmi les cardinaux mondains - que le nouveau pape finalement ne viendrait pas, Adrien VI dut faire face aux très grandes difficultés concernant les préparatifs de son voyage à Rome puisqu'il devait traverser la Méditerranée remplie de pirates turcs. Adrien s'embarqua enfin le soir du 5 août 1522 ; au cours du voyage de trois semaines, il célébra la Messe tous les jours. Le 28 août le pape Adrien VI débarqua à Ostie. Il avait laissé derrière lui la flotte de cinquante navires et était arrivé sur un bateau à rames avec seulement six assistants. Le pape descendit le premier de l'embarcation et se rendit promptement dans une église pour prier, comme il avait coutume de le faire quand il arrivait quelque part. Il refusa le banquet trop somptueux qui lui avait été préparé et voulut partir immédiatement pour Rome. Au milieu de l'incrédulité des cardinaux qui ne pouvaient croire que le pape arrivait à Rome en pleine épidémie de peste - et qui n'avaient donc pas fait de préparatifs - Adrien, contre tout conseil, partit pour Rome sur un âne, et

La "Maison du Pape" à Utrecht, qu'Adrien, alors qu'il résidait encore en Espagne, fit construire et où il souhaitait se retirer, mais qu'il n'a jamais vue

Armoiries du pape Adrien VI

entra ainsi dans la Ville Éternelle où son couronnement eut finalement lieu le dimanche 31 août 1522.

En tant que pape, Adrien VI voyait comme tâches principales la réforme de l'Église, la lutte contre le protestantisme (Luther s'était rebellé quelques années auparavant) et l'unification des puissances chrétiennes contre les attaques des Turcs.

Adrien avait vivement à cœur la restauration des mœurs et de la discipline dans le clergé et dans le peuple fidèle ; il commença la réforme catholique d'abord par la cour de Rome, en bannissant de nombreuses habitudes mondaines, licencieuses ou dissolues. Il ne tolérait pas de semblables habitudes chez les cardinaux, mais dans son mode de vie personnel également, Adrien était très différent de son prédécesseur Léon X. Il était silencieux, consciencieux et prudent (il était surnommé *videbimus*, ce qui signifie "nous verrons…") et il recherchait souvent la solitude. Il renvoya presque toute sa cour et ne dépensa pratiquement rien pour ses besoins personnels ; une seule cuisinière hollandaise lui préparait ses repas. Tout cela au grand déplaisir de l'exubérant peuple romain, désireux de festoyer et habitué à l'extravagance. Tandis que Léon X - même sans en avoir les moyens - selon l'esprit de son temps s'était comporté comme un mécène, Adrien ne partagea pas l'excessive admiration fanatique des humanistes de la Renaissance pour l'antiquité païenne. Pour tout cela il s'attira toujours plus la haine des nombreux oisifs mondains à Rome.

Nonobstant la forte opposition de la part des plus mondains parmi les clercs et malgré la très brève durée de son pontificat, Adrien VI réussit à laisser son empreinte dans la Réforme catholique, en employant toutes ses forces pour mettre fin aux nombreux abus. Que ce pontife ait jeté les graines et soit à la racine de la future Réforme catholique, cela est évident, comme le démontre le fait qu'il ait appelé à Rome Gian Pietro Carafa, le futur Paul IV, grand pape de la Réforme, qui à son tour fit cardinal Michele Ghislieri, le futur saint Pie V, tous deux grands papes du Concile de Trente.

Les tentatives d'Adrien VI pour sauver les terres allemandes du protestantisme échouèrent principalement à cause de l'attitude orgueilleuse, égoïste et infidèle de plusieurs princes allemands, qui plutôt que d'écouter le Vicaire du Christ pour le bien de l'Église et de la patrie, préférèrent chercher leurs intérêts personnels et suivre les furies de l'hérésiarque de Wittenberg. Fidèle à son habituel style vulgaire et brutal, Luther écrivit dans un de ses deux opuscules sur Adrien VI : "Le pape est un *magister noster* de Louvain, une école où de tels ânes peuvent obtenir leurs diplômes ; Satan parle par sa bouche". Le pape vertueux des Pays-Bas fut appelé par le moine apostat : un Antichrist, un hypocrite, un tyran aveugle et un serviteur de Satan.

Adrien vécut aussi une grande déception avec Érasme : aux insistances répétées du pape pour employer ses compétences littéraires pour la cause de la vraie Foi, pour l'Église du Christ et contre les erreurs protestantes, Érasme répondit d'abord de manière évasive et finalement refusa froidement.

En France également, le pape subit de grandes difficultés du fait de l'attitude insolente et traîtresse du roi François I^{er}, en grande partie responsable de l'échec de la croisade contre les Turcs, qui conspira même avec le cardinal Soderini pour envahir l'Italie et organiser un coup d'état contre Adrien. Les plans furent découverts à temps et Soderini fut arrêté, mais la paix entre la France

et l'Empire tant voulue par Adrien devint totalement impossible. Le roi français menaça d'ailleurs le pape du même sort que celui qu'avait subi le pape Boniface VIII, et Adrien VI ne put que ratifier la Ligue impériale.

Il convient de rappeler le courage et l'implication du pape pendant les grandes épidémies de peste. Durant le pontificat d'Adrien VI, qui dura un peu plus d'une année, la peste sévit deux fois à Rome, provoquant plusieurs milliers de morts. En dépit des sollicitations répétées des cardinaux et des membres de la curie épouvantés qui se sont presque tous enfuis, Adrien resta dans la cité déserte où régnait la mort, y compris quand il tomba malade et, dès qu'il put, il reprit diligemment son travail quotidien pour le bien de l'Église.

Le mois d'août 1523 fut exceptionnellement chaud à Rome et, déjà affaibli, Adrien tomba malade à plusieurs reprises, mais à chaque fois il se rétablit. Le 8 septembre son état s'aggrava soudainement : il reçut l'extrême-onction et le 14 septembre 1523 il mourut pieusement et dans la plus grande paix, comme il avait vécu.

Immédiatement après la mort d'Adrien des rumeurs d'empoisonnement circulèrent comme cause de sa mort ; tant et si bien que les historiens ne sont pas d'accord sur ce sujet ; toujours est-il que le médecin personnel du pape, à sa mort fut honoré par le peuple romain comme *"le libérateur de la patrie, du sénat et du peuple romain"*. Adrien fut inhumé provisoirement dans l'antique basilique Saint-Pierre entre Pie II et Pie III. L'épitaphe était de sa propre main : *"Ci-gît Adrien VI, qui eut le pire des malheurs, celui de régner"*. Mais même après sa mort les expressions de haine continuèrent et sa tombe fut souillée par l'inscription : *"hic iacet impius inter Pios"*.

Le cardinal Willem van Enckevoirt, qui avait été le grand ami et conseiller d'Adrien VI, fit ériger un impressionnant mausolée à Santa Maria dell'Anima, où fut transférée la dépouille d'Adrien, et où désormais il repose. Sur la tombe nous lisons les mots : *"Proh dolor, quantum refert in quæ tempora vel optimi cuiusque virtus incidat : Quelle douleur de voir la vertu des meilleurs s'exercer en de telles conjonctures !"*.

Bibliographie :

- Ludwig Pastor, *Geschichte der Päpste*, Band IV Im Zeitalter der Renaissance und der Glaubensspaltung, Zweites Buch: Adrian VI 1522-1523.
- Else Hocks, *Paus Adriaan VI, een Utrechtse timmermanszoon op den heiligen Stoel van St. Petrus*, Amsterdam.
- Rohrbacher, *Storia Universale della Chiesa Cattolica*, Volume 12, Libro 84.
- Muller, *Het oudste cartularium van het sticht Utrecht*, 's Gravenhage 1892, 182ff.

Note

1) L'expression "Devotio Moderna" se réfère à un mouvement de réforme catholique, né surtout au quinzième siècle aux Pays-Bas, qui prônait une restauration de la sainteté et des bonnes mœurs. L'initiateur en fut Geert Groote, fondateur des "Frères de la Vie Commune". Thomas a Kempis (originaire de la même région de Hollande) est le représentant le plus connu de ce mouvement.

Tombeau d'Adrien VI à Santa Maria dell'Anima à Rome

Gian Pietro Carafa, futur pape Paul IV, fut appelé à Rome par Adrien VI

“Avec Vous je m’offre aussi”

Abbé Piergiorgio Coradello

Avec cet article nous tenterons d’expliquer pourquoi l’assistance à la Messe est si importante : en effet, elle risque d’être réduite à une œuvre commandée par l’Église les jours de fête.

Dans l’antiquité, avant que le mot “Messe” devînt commun, l’ensemble de ses rites était appelé “mystères” ; et à raison, parce que la Messe contient plusieurs mystères : transsubstantiation, sacrifice, présence de Jésus, communion, etc. : mystères surnaturels, par conséquent au-dessus de notre compréhension, et mystères tous harmonisés en elle. Il n’est donc pas étonnant qu’il soit difficile de *comprendre* et de *vivre* les “mystères” - autrement dit de savoir comment “assister” à la sainte Messe ! Avec cet article nous tenterons d’expliquer pourquoi l’assistance à la Messe est si importante - alors qu’à cause d’une ignorance religieuse répandue elle risque d’être réduite à une *œuvre commandée par l’Église les jours de fête*, ou bien (même si recevoir la communion est une chose très louable) à une simple *occasion* de recevoir la communion : alors que c’est quelque chose de capital pour notre vie spirituelle. Pour savoir comment y assister au mieux nous parlerons d’abord de *ce qu’est la Messe* - au-delà des *fruits* que nous pouvons en recevoir, et au-delà de la sainte communion (sujets qui méritent d’être traités séparément).

Nature de la Messe

À cause d’un spiritualisme dévoyé (par le rationalisme, par le libéralisme, et/ou par la lutte contre l’Église), depuis le Moyen Âge différents hérétiques ont contredit l’enseignement permanent de l’Église, selon lequel la Messe est un véritable rite sacrificiel, le sacrifice de la Nouvelle Alliance de Dieu avec l’humanité. De nombreux arguments le prouvent ; nous nous limiterons à en examiner certains.

• **Ouvrons la Sainte Écriture**. *Faites ceci en mémoire de moi* (I Cor. 11, 24) : “FAITES, en mémoire de moi”, qui indique l’ordre de rendre de nouveau présent ce qui a été fait par Jésus. “Faites CECI en mémoire de moi”, qui signifie l’objet du “faire”, déterminé par ce que Jésus vient de faire. Et vous ne pouvez pas “faire” si vous n’êtes pas tournés VERS MA MÉMOIRE, *en ayant l’intention qui est mienne*, *en prenant comme norme de votre agir le CECI que je viens d’accomplir* ([1]).

Demandons-nous alors, quelle **chose** a **faite** Jésus ?

Ceci est mon corps, livré pour vous … Cette coupe est la nouvelle alliance en mon sang, versé pour vous (Lc 22, 19-20). Dans les paroles mêmes de l’institution du sacrement de l’Eucharistie, Jésus enseigne que son Corps et son Sang sont là présents sous les espèces du pain et du vin et qu’ils sont *offerts en ré-*

“Quand la sainte Messe est finie, nous descendons du mont Calvaire, là où Jésus accomplit notre Rédemption devant son Père, quasi insouciants... comme si nous avions assisté à un spectacle quelconque... Non ! Imitons les saintes femmes, comme il est écrit dans l’Évangile, qui après la mort de Jésus, descendaient du mont en se frappant la poitrine avec une vraie componction d’esprit, avec de la douleur pour nos péchés, mais en même temps avec de la confiance en la Divine Justice satisfaite par son Fils”.
Padre Pio, sur l’assistance à la Sainte Messe.

mission des péchés (Matth. 26, 28). Il est clair, donc, que ce rite n'est pas une simple commémoration, mais a un réel effet direct (la rémission des péchés) ; le Corps et le Sang sont donnés *pour* quelqu'un, et non seulement *à* quelqu'un : une offrande pour satisfaire à des dettes - précisément à la dette du péché contracté par l'humanité à l'égard de Dieu. Ainsi que le Christ satisfît sur la croix, il le fait de la même manière à la Messe ([2]).

• **Enseignement de l'Église**. Luther soutenait que la Messe serait une création des chrétiens des premiers temps, et non un rite institué par Jésus-Christ : les "réformateurs" ne voulaient absolument pas accepter quelque chose de divin dans l'Église [comme font leurs tristes émules : les modernistes ([3])]. Contre eux le Concile de Trente rappela l'enseignement traditionnel : «Parce que la perfection n'avait pas été réalisée sous la première Alliance, au témoignage de l'apôtre Paul, en raison de la faiblesse du sacerdoce lévitique, il a fallu, Dieu le père des miséricordes l'ordonnant ainsi, que se lève un autre prêtre "selon l'ordre de Melchisédech" [Ps. 110, 4 ; Heb. 5, 6-10 ; 7, 11-17 ; Gen. 14, 18], notre Seigneur Jésus-Christ, qui pourrait amener à la plénitude et conduire à la perfection tous ceux qui devaient être sanctifiés [Heb. 10, 14]. Sans doute, lui, notre Dieu et Seigneur, allait-il s'offrir lui-même une fois pour toutes à Dieu le Père sur l'autel de la croix par sa mort, afin de réaliser pour eux une rédemption éternelle [Heb. 7, 27]. Cependant, parce qu'il ne fallait pas que son sacerdoce fût éteint par la mort [Heb. 7, 24], lors de la dernière Cène, "la nuit où il fut livré" [I Cor. 11, 23], il voulut laisser à l'Église, son épouse bien-aimée, **un sacrifice qui soit visible** (comme l'exige la nature humaine). Par là serait représenté le sacrifice sanglant qui devait s'accomplir une fois pour toutes sur la croix, le souvenir en demeurerait jusqu'à la fin du monde, et sa vertu salutaire serait appliquée à la rémission de ces péchés que nous commettons chaque jour : Se déclarant établi prêtre pour toujours

Pie XII célébrant la sainte Messe dans sa chapelle privée

selon l'ordre de Melchisédech, il offrit à Dieu le Père son Corps et son Sang sous les espèces du pain et du vin ; sous le symbole de celles-ci, il les donna aux apôtres (qu'il constitua alors prêtres de la Nouvelle Alliance) pour qu'ils les prennent ; et à ceux-ci ainsi qu'à leurs successeurs dans le sacerdoce, il ordonna de les offrir en prononçant ces paroles : "Faites ceci en mémoire de moi" [Lc 22, 19 ; I Cor. 11, 24], etc., comme l'a toujours compris et enseigné l'Église catholique. En effet, ayant célébré la Pâque ancienne, que la multitude des enfants d'Israël immolait en souvenir de la sortie d'Égypte [Ex. 12], il institua la Pâque nouvelle où lui-même doit être **immolé par l'Église, par le ministère des prêtres, sous des signes visibles** en mémoire de son passage de ce monde à son Père, lorsque, par l'effusion de son sang, il nous racheta et nous "arracha à la puissance des ténèbres et nous fit passer dans son Royaume" [Col. 1, 13]» ([4]).

«La manière dont le Christ est offert est cependant différente. Sur la croix, en effet, il offrit à Dieu tout lui-

même et ses douleurs, et l'immolation de la victime fut réalisée par une mort sanglante subie librement. Sur l'autel, au contraire, à cause de l'état glorieux de sa nature humaine, "la mort n'a plus d'empire sur lui" [Rom. 6, 9] et, par conséquent, l'effusion du sang n'est plus possible ; mais la divine sagesse a trouvé un moyen admirable de rendre manifeste le sacrifice de notre Rédempteur par des signes extérieurs, symboles de mort. En effet, par le moyen de la "transsubstantiation" du pain au corps et du vin au sang du Christ, son corps se trouve réellement présent, de même que son sang, et les espèces eucharistiques, sous lesquelles il se trouve, symbolisent la séparation violente du corps et du sang. Ainsi l'**actualisation** de sa mort réelle sur le Calvaire est renouvelée dans tout sacrifice de l'autel, car la séparation des symboles indique clairement que Jésus-Christ est en état de victime» ([5]) ([6]).

La Messe est un véritable sacrifice : *en elle Jésus se sacrifie !* - et cela nous fait déjà réfléchir combien il est réducteur, par exemple, de considérer la Messe dominicale comme une simple "étape forcée" pour obéir à l'Église, ou une "routine" ! Jésus renouvelle à la Messe l'acte le plus important de l'histoire de l'humanité et l'acte le plus agréable à Dieu, et nous sommes appelés et tenus d'y assister.

Nature du sacrifice

Nous nous demandons comment le chrétien doit assister à la Messe : étant donné que la Messe est un *sacrifice*, avant d'arriver au point qui nous intéresse directement, voyons quelles relations a l'homme avec le *sacrifice en général*.

Il sera profitable de rappeler la définition de *sacrifice* : offrande d'une chose sensible, avec sa consécration et sa transformation, faite par le légitime ministre à Dieu pour professer Sa domination et notre soumission. Analysons-la avec saint Thomas.

"La raison naturelle dit à l'homme qu'il se doit soumettre à un être supérieur, pour remédier aux déficiences

«Plus j'entends de Messes, plus j'en entendrai !»
abbé Clemente Marchisio

qu'il éprouve en lui-même et qui le mettent dans la nécessité de recevoir aide et direction d'en haut" ([7]) ; "cette juste attitude de l'âme envers Dieu requiert de l'homme qu'il reconnaisse tenir de Dieu tout ce qu'il possède, comme du principe premier, et qu'il le rapporte à Dieu comme à sa fin ultime" ([8]). "La manière humaine c'est d'avoir recours pour s'exprimer aux signes sensibles, toute connaissance nous venant du sensible [c'est-à-dire parce que l'homme est composé d'âme (spirituelle) et de corps (sensible, matériel)]. La raison porte donc naturellement l'homme à faire usage de certaines choses sensibles, qu'il offre à Dieu, en signe de la sujétion et de l'honneur qu'il lui doit. C'est l'analogue de ce que font les vassaux qui reconnaissent par des offrandes le domaine de leur seigneur" ([7]).

Le sacrifice est donc une *soumission, une oblation (offrande) de soi, symbolisée extérieurement* : la chose offerte est soustraite à l'usage de celui qui offre, est consacrée à Dieu, et même *l'offrande symbolise celui qui offre*, qui se sert de la chose sacrifiée au Seigneur pour professer sa *propre* (de lui-même) soumission et sa *propre* orientation vers le Seigneur.

Il faut noter que cette soumission *intérieure* est la partie centrale du sacrifice : seul un acte *spirituel* peut ramener à Dieu une âme, qui est créature *spirituelle* ([9]) ; cependant, sans l'acte extérieur, il n'y a pas la perfection propre du sacrifice, qui étant composé d'une

Prière

Père Éternel, je vous offre le sacrifice que vous avez fait de vous-même sur la Croix et que maintenant renouvelle sur cet autel votre bien aimé Fils Jésus, pour vous adorer et vous rendre l'honneur que vous méritez, reconnaissant en vous la domination suprême sur toute chose, leur absolue dépendance envers vous et en vous reconnaissant comme notre premier principe et notre ultime fin : pour vous remercier des innombrables bienfaits reçus, pour apaiser votre justice irritée par tant de péchés et en donner digne satisfaction et pour implorer grâce et miséricorde pour moi, pour les affligés et les éprouvés, pour les pauvres pécheurs, pour le monde entier et pour les âmes bénies du purgatoire.

Indulgence de trois ans pour qui assiste avec dévotion au sacrifice de la Messe, et accomplit au début cet acte d'offrande.

Indulgence plénière, si pendant un mois à chaque fête de précepte on accomplit le même pieux exercice (même s'il s'agit d'une Messe de précepte), avec confession, communion et prière aux intentions du souverain Pontife.

(Saint Pie X, à l'audience du 5 juillet 1904, publ. 8 juillet 1904 ; Sacrée Pénitencerie 24 novembre 1936).

partie spirituelle et d'une partie matérielle, touche la complétude de l'être humain, fait d'une âme et d'un corps, d'esprit et de matière.

Enfin, mais non moins important : étant considéré que l'homme est un animal fait pour vivre en société avec ses semblables, il convient que dans une société bien organisée la soumission à Dieu soit publique et soit faite par une personne publique. "Ainsi, avant que fussent constitués villes et royaumes et qu'il n'y avait que des familles et des tribus, le père de famille ou l'aîné étaient préposés à offrir le sacrifice ; ensuite, parfois les rois le firent aussi, comme Melchisédech, mais généralement des ministres distincts furent désignés. Le Christ étant constitué chef de tous les hommes, il est par nature prêtre de toute l'humanité. Et quand tout l'ordre du surnaturel est disposé par Dieu, on ne peut instituer d'autre sacrifice ou d'autre sacerdoce" ([10]).

Cela ne veut pas dire que les fidèles ne sont pas tenus à des sacrifices privés et personnels, qui "se réalisent quand on se sert des actes extérieurs des autres vertus, pour en faire hommage à Dieu" ([11]) ; tandis que pour les sacrifices fixés par Dieu, la présence d'un ministre délégué à cela ne comporte pas que les fidèles ne sont pas tenus d'*offrir* ces sacrifices publics : ils sont tenus de les *offrir*, mais les *accomplir* est réservé au prêtre ([12]). Ceci se produisait déjà dans l'Ancien Testament, dans lequel l'*offrande* de la part du fidèle était évidente : pour manifester son union intérieure au sacrifice, la victime sacrificielle était *portée* par lui, et *immolée* par le prêtre ; de la même façon dans les premiers siècles les fidèles *offraient* le pain et le vin et c'était le prêtre qui *immolait* - tandis qu'avec le temps se répandit l'usage que les fidèles donnaient de l'argent, ce qui reste cependant une offrande indirecte, laissant aux prêtres la tâche de fournir le pain et le vin.

Mais voyons comment le fidèle peut effectuer cette offrande intérieure.

Union à la Messe : le fidèle offre

Le sacrifice de la part du prêtre se produit aussi dans l'Église, par disposition de son Fondateur comme nous avons vu au début en citant les Saintes Écritures et le Concile de Trente : le prêtre principal est uniquement le Christ, qui seul peut S'offrir lui-même, et accomplir la transsubstantiation ; la personne investie du sacerdoce vicaire du Christ, c'est le prêtre, et lui seul peut accomplir le sacrifice ([13]). Mais que reste-t-il à faire au simple fidèle ?

Le chrétien non-prêtre peut certainement "participer" au sacrifice en coopérant *matériellement* : en servant à l'autel comme enfant de chœur ; en procurant du matériel liturgique comme les hosties, les cierges ou les fleurs ; en entretenant la chapelle ou l'oratoire (ménage, offrandes) ([14]). Ou encore, on peut certainement s'unir au sacrifice en participant de la victime, c'est-à-dire en faisant la sainte communion, moyen le plus parfait de s'unir au sacrifice de la Messe, mais qui n'est pas le seul, et qui même *requiert* à son tour la troisième manière suivante qui est celle qui nous intéresse. Ce troisième moyen nous est décrit par Pie XII dans son encyclique sur la liturgie *Mediator Dei* (20/11/1947). [N. B. : les caractères gras sont de l'auteur].

«La sainte liturgie est donc le culte public que notre Rédempteur rend au Père comme Chef de l'Église ; c'est aussi le culte rendu par la société des fidèles à son chef et, par lui, au Père Éternel : c'est, en un mot, **le culte intégral du Corps mystique de Jésus-Christ**, c'est-à-dire **du Chef et de ses membres**. […] **Il est donc nécessaire**, Vénérables Frères, que tous les chrétiens considèrent comme un devoir principal et un honneur suprême de participer au sacrifice eucharistique, et cela, non d'une manière passive et négligente et en pensant à autre chose, mais avec une attention et une ferveur qui les unissent étroitement au Souverain Prêtre, selon la parole de l'Apôtre : "Ayez en vous les sentiments qui étaient dans le Christ Jésus, offrant avec Lui et par Lui, se sanctifiant en Lui". […] Il y a en effet, Vénérables Frères, des gens qui, se rapprochant d'**erreurs jadis condamnées**, enseignent aujourd'hui que dans le Nouveau Testament, le mot "sacerdoce" désigne uniquement les prérogatives de quiconque a été purifié dans le bain sacré du baptême ; de même, disent-ils, le précepte de faire ce qu'il avait fait, donné par Jésus-Christ à ses apôtres durant la dernière Cène, vise directement l'Église des chrétiens, et c'est par conséquent plus tard seulement qu'on en est arrivé au sacerdoce hiérarchique. C'est pourquoi ils prétendent que le peuple jouit d'un véritable pouvoir sacerdotal, et que le prêtre agit seulement comme un fonctionnaire délégué par la communauté. À cause de cela, ils estiment que le sacrifice eucharistique est au sens propre une "concélébration", et que les prêtres devraient "concélébrer" avec le peuple présent, plutôt que d'offrir le sacrifice en particulier. Combien des erreurs captieuses de ce genre contredisent aux vérités démontrées que Nous avons affirmées plus haut, en traitant de la place que tient le prêtre dans le Corps mystique du Christ, il est superflu de l'expliquer. Nous estimons cependant devoir rappeler que le prêtre remplace le peuple uniquement parce qu'il représente la personne de Notre-Seigneur Jésus-Christ en tant que Chef de tous les membres s'offrant lui-même pour eux ([15]) ; quand il s'approche de l'autel, c'est donc en tant que ministre du Christ, inférieur au Christ, mais supérieur au peuple. Le peuple, au contraire, ne jouant nullement le rôle du divin Rédempteur, et n'étant pas conciliateur entre lui-même et Dieu, ne peut en aucune manière jouir du droit sacerdotal. Ces vérités sont de foi certaine ; **les fidèles cependant offrent, eux aussi la divine Victime, mais d'une manière différente**. Ceci a déjà été très clairement affirmé par certains de Nos prédécesseurs et par les docteurs de l'Église. "Non seulement - ainsi parle Innocent III, d'immortelle mémoire - les prêtres offrent, mais aussi tous les fidèles, car ce qui s'accomplit d'une manière spéciale **par le ministère** des prêtres, se fait d'une manière universelle **par le vœu** des fidèles" (*De Sacro Altaris Mysterio* III, 6). […] Pour ne pas faire naître en cette matière très importante d'erreurs pernicieuses, il faut préciser avec exactitude le sens du mot "offrir". **L'immolation non sanglante** par le moyen de laquelle, après les paroles de la consécration, le Christ est rendu présent sur l'autel en l'état de victime, **est accomplie par le seul prêtre en tant qu'il représente la personne du Christ, non en tant qu'il représente la personne des fidèles**. **Mais par le fait que le prêtre pose la victime divine sur l'autel, il la présente à Dieu le Père en tant qu'offrande, pour la gloire de la très sainte Trinité et le bien de toute l'Église**. **Or, cette oblation au sens restreint, les chrétiens y prennent part à leur manière** et d'une double façon, non seulement parce qu'ils offrent le sacrifice par les mains du prêtre, mais aussi parce qu'ils l'offrent avec lui en quelque sorte, et cette participation fait que l'offrande du peuple se rattache au culte liturgique lui-même. Que les fidèles, par les mains du prêtre, offrent le sacrifice ressort avec évidence du fait que **le ministre de l'autel représente le Christ en tant que chef offrant au nom de tous ses membres** ; c'est pourquoi l'Église universelle est dite, à bon droit, présenter par le Christ l'offrande de la victime. Si le peuple offre en même temps que le prêtre, ce n'est pas que les membres de

l'Église accomplissent le rite liturgique visible de la même manière que le prêtre lui-même, ce qui revient au seul ministre délégué par Dieu pour cela, **mais parce qu'il unit ses vœux de louange, d'impétration, d'expiation et d'action de grâces aux vœux ou intentions mentales du prêtre, et même du Souverain Prêtre, afin de les présenter à Dieu le Père dans le rite extérieur même du prêtre offrant la victime**».

Voilà l'enseignement du Pape qui doit être suivi par les fidèles ; et il en donne lui-même le motif avec le raisonnement qui dans le texte de l'encyclique suit immédiatement : « (a) Le rite extérieur du sacrifice, en effet, (b) doit nécessairement, par sa nature, manifester (c) le culte intérieur : *or*, (a) le sacrifice de la loi nouvelle (b) signifie (c) l'hommage suprême par lequel le principal offrant, qui est le Christ, **et avec Lui et par Lui tous ses membres mystiques**, rendent à Dieu l'honneur et le respect qui lui sont dus». L'Église a confirmé cette vérité aussi en approuvant et en indulgenciant des prières comme celle-ci : «Père Éternel, **je vous offre le Sang très précieux de Jésus-Christ**, en réparation de mes péchés, à l'intention des saintes âmes du Purgatoire et pour les besoins de la Sainte Église» (500 jours chaque fois).

Dans la Messe, Jésus manifeste et met en pratique Sa dévotion à la volonté de Dieu ; il l'honore extérieurement et publiquement ; et grâce au baptême qui nous a incorporés à Lui, il nous donne la possibilité d'unir spirituellement et réellement notre dévotion à Son acte immense : ce n'est pas par hasard que le prêtre prie *Orate fratres ut meum ac vestrum sacrificium acceptabile fiat apud Deum Patrem omnipotentem – Priez, mes frères, pour que mon sacrifice, qui est aussi le vôtre, puisse être agréable à Dieu, le Père tout puissant*. Les baptisés doivent se souvenir que le peuple fidèle, représenté par l'eau, est uni à Jésus-Christ et offert avec Lui dans le calice durant l'Offertoire : c'est ce qu'enseignent les Pères de l'Église et d'innombrables évêques depuis l'antiquité ([16]).

Et ainsi, puisque nous sommes membres du Corps mystique du Christ, tous nos saints désirs, supplications, repentirs, soucis, confidences, mais surtout les actions de grâce et la louange, sont dans le Cœur de Jésus parce que c'est Lui qui les inspire, les commence et les accompagne en nous : dans la Messe, nous sommes invités à les exprimer, à les placer dans le Sacré-Cœur et dans le calice de l'autel, pour que le Christ, notre *Rédempteur*, les vivifie et les rectifie ; et pour que notre *Médiateur* présente tout au Père.

Union à la Messe : le fidèle s'offre

C'est ce qu'exprime de manière très belle une des prières de l'Offertoire : *In spiritu humilitatis et in animo contrito suscipiamur a te, Domine; et sic fiat sacrificium nostrum in conspectu tuo hodie, ut placeat tibi, Domine Deus – Dans l'humilité et le repentir, puissions-nous être accueillis par vous, Seigneur, et qu'ainsi notre sacrifice s'accomplisse aujourd'hui devant vous de telle sorte qu'il vous plaise, ô Seigneur notre Dieu.* "*SUSCIPIAMUR", que nous soyons accueillis.* Cette seule parole montre clairement que le prêtre [qui représente le Christ en tant

"Jésus est mort pour nous donner la Messe"
Saint Alphonse

que Chef] et les assistants [membres du Christ] s'offrent ensemble. L'Église leur fait adopter pour cet acte les paroles des trois jeunes prisonniers de Babylone qui, en voyant la fournaise ardente où ils devaient être jetés pour ne pas avoir voulu adorer l'idole, s'offraient avec beaucoup de courage en holocauste pour la gloire du vrai Dieu qu'ils adoraient : *Puissions-nous être reçus, le cœur contrit et l'esprit humilié, comme apportant des holocaustes de béliers et de taureaux, ou des myriades d'agneaux engraissés, que tel soit notre sacrifice que nous vous offrons aujourd'hui, et qu'il vous plaise, parce qu'il n'est point de confusion pour ceux qui se confient en vous. Et maintenant, nous vous suivons de tout notre cœur, et nous vous craignons, et nous cherchons votre face* (Dan. 3, 39-41). Cet esprit humilié, ce cœur contrit, avec lequel les trois jeunes prièrent Dieu d'accepter le sacrifice de leur vie qu'ils offraient dans le feu de la fournaise, nous avertit de nous offrir avec les mêmes sentiments, qui sont le véritable sacrifice que Dieu demande, comme dit le roi prophète : *Le sacrifice digne de Dieu, c'est un esprit brisé ; vous ne mépriserez pas, ô Dieu, un cœur contrit et humilié* (Ps. 50, 19). Le pécheur est humilié quand il rougit de ses fautes, et se considère la plus indigne des créatures à cause de ses propres péchés ; et son cœur est contrit, quand il est frappé par la douleur d'avoir offensé Dieu, qui devrait être l'unique objet de son amour" ([17]).

Trêve alors de distraction ! Il existe de nombreuses méthodes pour suivre la Messe ([18]) : mais soit que nous suivions les textes dans le missel, soit que nous récitions le chapelet, soit que nous suivions d'autres pratiques comme la méditation de la Passion, il est fondamental que *vous ayez en vous les sentiments mêmes qui étaient ceux du Christ Jésus* (Philip. 2, 5). ***Renoncez donc à tout ce qui est malice, à tout ce qui est fausseté, à l'hypocrisie, à l'envie, à tout ce qui est médisance****. Comme des enfants nouveaunés, désirez ardemment un lait spirituel et pur, afin qu'il vous fasse grandir pour le salut, dès lors que vous avez goûté que le Seigneur est bon. Approchez-vous de Lui : il est la pierre vivante que les hommes ont rejetée, mais qui, devant Dieu, est une pierre de choix et de grand prix. Et vous-mêmes, comme des pierres vivantes, entrez dans la construction d'une maison spirituelle, pour y être des prêtres saints, chargés d'offrir des sacrifices spirituels agréables à Dieu par Jésus-Christ. Car on lit dans l'Écriture : "Voici que je place dans Sion une pierre d'angle, pierre de choix, et de grand prix : qui met sa confiance en elle ne sera pas déçu"* (I Pierre 2, 4-9).

«Pour que l'oblation, par laquelle dans ce sacrifice les fidèles offrent au Père céleste la victime divine, obtienne son plein effet, il faut encore que les chrétiens ajoutent quelque chose : ils doivent s'immoler eux-mêmes en victime. Cette immolation ne se réduit pas seulement au sacrifice liturgique. Parce que nous sommes édifiés sur le Christ comme des pierres vivantes, le prince des apôtres veut, en effet, que nous puissions, comme "un sacerdoce saint, offrir des victimes spirituelles agréables à Dieu par Jésus-Christ" ; et l'apôtre Paul, parlant pour tous les temps, exhorte les fidèles en ces termes : "Je vous conjure, donc, mes frères, d'offrir vos corps en hostie vivante, sainte, agréable à Dieu : c'est là le culte spirituel que vous lui devez". Mais lorsque les fidèles participent à l'action liturgique avec tant de piété et d'attention qu'on peut dire d'eux : "Dont la foi et la dévotion te sont connues" (du Missel Romain), alors il est impossible que leur foi à chacun n'agisse avec plus d'ardeur par la charité, que leur piété ne se fortifie et ne s'enflamme, qu'ils ne se consacrent, tous et chacun, à procurer la gloire de Dieu et, dans leur ardent désir de se rendre étroitement semblables à Jésus-Christ qui a souffert de très cruelles douleurs, il est impossible qu'ils ne s'offrent avec et par le souverain Prêtre comme une hostie spirituelle. […] **Lorsque nous sommes à l'autel**, nous devons **donc transformer notre âme, tout ce qui est péché en elle doit être** complètement **étouffé, tout ce qui, par le Christ, engendre la vie surnaturelle doit être vigoureusement restauré et fortifié,** si bien que nous devenions,

avec l'Hostie immaculée, une seule victime agréable au Père éternel. […] **C'est donc vers cet idéal que les chrétiens doivent orienter et élever leur âme quand ils offrent la divine victime dans le sacrifice eucharistique**. Si, en effet, comme l'écrit saint Augustin, sur la table du Seigneur lui-même, en tant qu'il est Chef et symbole de cette union par laquelle nous sommes le Corps du Christ et les membres de son Corps ; si saint Robert Bellarmin enseigne, selon l'esprit du docteur d'Hippone, que dans le sacrifice de l'autel est exprimé le sacrifice général par lequel tout le Corps mystique du Christ, c'est-à-dire toute la cité rachetée, s'offre à Dieu par le Christ, Grand Prêtre (*De Missa* II, cap. 8), **on ne peut rien imaginer de plus convenable et de plus juste que de nous immoler tous au Père Éternel avec notre Chef qui a souffert pour nous**. Dans le sacrement de l'autel, en effet, selon le même Augustin, il est démontré à l'Église que dans le sacrifice qu'elle offre, elle est offerte, elle aussi (*La Cité de Dieu* X, ch. 6)» (Pie XII, *Mediator Dei*).

Le péché consiste dans le refus d'être de Dieu ; mais nous sommes appelés à renouveler notre soumission à Dieu et en conséquence notre *offrande* à Lui, entée sur celle salvifique et vivifiante opérée par Notre-Seigneur.

Résumé des deux points précédents

Primo. Durant la Messe, le baptisé est appelé à *offrir spirituellement le sacrifice* «en unissant ses vœux de louange, d'impétration, d'expiation et d'action de grâce, aux vœux et intentions mentales du prêtre, et même du Souverain Prêtre, afin de les présenter à Dieu le Père dans le rite extérieur même du prêtre offrant la victime» (Pie XII).

Secundo. «Pour que l'oblation, par laquelle dans ce sacrifice les fidèles offrent au Père céleste la divine victime, obtienne son plein effet, il faut encore que les chrétiens ajoutent quelque chose : ils doivent *s'immoler eux-mêmes* en victimes […], transformer notre âme, tout ce qui est péché en elle doit être complètement étouffé, tout ce qui, par le Christ, engendre la vie surnaturelle doit être vigoureusement restauré et fortifié, si bien que nous devenions, avec l'Hostie immaculée, une seule victime agréable au Père éternel» (Pie XII). «Renoncez donc à tout ce qui est malice, à tout ce qui est fausseté, à l'hypocrisie, à l'envie, à tout ce qui est médisance» (I Pierre 2, 4).

En résumé. «Que les fidèles considèrent donc à quelle dignité le bain sacré du baptême les a élevés, et qu'ils ne se contentent pas de participer au sacrifice eucharistique avec l'intention générale qui convient aux membres du Christ et aux fils de l'Église, mais que, selon l'esprit de la sainte liturgie, librement et intimement unis au souverain Prêtre et à son ministre sur la terre, ils s'unissent à lui d'une manière particulière au moment de la consécration de la divine Hostie, et qu'ils l'offrent avec lui quand sont prononcées les solennelles paroles : "Par Lui, avec Lui, en Lui, est à Toi, Dieu Père tout-puissant, dans l'unité du Saint-Esprit, tout honneur et toute gloire pour les siècles des siècles", paroles auxquelles le peuple répond : "Amen". Et que les chrétiens n'oublient pas, avec le divin Chef crucifié de s'offrir eux-mêmes et leurs préoccupations, leurs douleurs, leurs angoisses et leurs besoins» (Pie XII).

Dans la pratique

Des paroles que nous avons citées, nous avons vu que ce sont les prières même de la Messe qui nous suggèrent la manière d'y assister : nous ne pouvons pas rester devant l'autel distraits ou inertes ! Le *Kyrie* ne nous suggère-t-il pas peut-être des sentiments de confiante pénitence ? Le *Gloria in excelsis* des sentiments de louange ? Et les prières de l'Offertoire ? Pour ne pas parler du Canon, quand s'accomplit le sacrifice : «le saint canon est pur de toute erreur, et en lui il n'est rien qui ne respire grandement la sainteté et la piété et n'élève vers Dieu l'esprit de ceux qui offrent» ([19]).

Tirons donc profit : de l'enseignement de l'Église ; de ce que nous suggère Dieu dans la prière ; et des senti-

ments exprimés par les textes pour suivre la Messe.

Dieu nous a créés et donné tout ce que nous avons : louons-le. Il est le Seigneur et le Souverain de tout : adorons-le. Il nous a rachetés et prend soin de nous : remercions-le.

Nous avons besoin de Lui pour mille nécessités et préoccupations, spécialement pour le salut de l'âme, pour corriger nos défauts, pour extirper nos vices, pour accomplir de bonnes œuvres : prions-le pour avoir son aide qui peut tout. Nous avons des péchés dont il faut demander pardon et pour lesquels il faut promettre réparation : repentons-nous et exprimons notre désir de satisfaire.

Nous sommes à Lui et faits pour Lui : offrons-nous, parce qu'en nous offrant nous exprimerons ce que nous sommes et nous mériterons Son aide pour être à Lui et obtenir la vie éternelle.

Et tout cela faisons-le durant la Messe, en unissant notre adoration, nos louanges, notre action de grâce, notre prière, notre réparation, notre offrande, aux sentiments que Jésus met en acte dans la Messe et qui sont semblables aux nôtres ; et c'est ainsi, dans la faible mesure de nos moyens, que nous aurons offert et que nous nous serons offerts - et que nous serons réellement la petite goutte d'eau infuse dans le calice.

«Toutes les fois qu'une personne assiste à la Messe avec dévotion, s'unissant à Jésus-Christ qui s'immole Lui-même pour le rachat du monde, Dieu le Père la regarde avec la même complaisance que l'Hostie sainte. Cette âme devient alors resplendissante et lumineuse, comme une personne qui, au sortir des ténèbres, se trouve éclairée subitement par les rayons du soleil» (sainte Gertrude, *Révélations*, liv. 3 ch. 18).

Dans la vie quotidienne

Qu'on me permette un dernier paragraphe. «Mais quand je suis chez moi je n'ai pas la Messe tous les jours...», telle est la préoccupation qu'exprimait un enfant, présent à une des retraites pour les jeunes organisées par l'Institut MBC, en entendant dire que la Messe doit être un de nos plus grands points de référence *quotidiens*. Il lui fut répondu en expliquant une prière présente dans le petit livre *Con Gesù all'altare* ([20]), écrit pour les enfants mais valable aussi pour les adultes : "O Jésus, je vous offre au Père Éternel pour que vous l'adoriez, le remerciiez, lui demandiez pardon et des grâces pour moi et pour tous les hommes. Avec Vous je m'offre aussi. Faites que chaque moment de ma vie soit un acte d'amour pour Vous" : peut-être ne pouvons-nous pas prier et nous offrir… partout ? À la maison dans les prières du matin ou du soir, ou durant la journée, pendant que peut-être en un endroit éloigné du monde un ministre de Dieu est en train d'offrir Jésus, Qui n'attend que moi... pour que j'unisse mon offrande à la Sienne pour la prendre avec Lui ! *Prie ton Père en secret : et ton Père,*

Prière simple pour s'unir spirituellement à la Messe (peut se réciter pendant la Messe et au cours de la journée)

Père Saint, je dépose dans le calice, qu'en ce jour chaque prêtre élève sur l'autel, les pensées, le travail, les tristesses, le présent, le passé, le futur, tous mes péchés, les personnes qui me sont chères, les âmes qui me sont confiées, celles qui prient pour moi, celles qui se sont recommandées à mes prières, celles pour lesquelles j'ai promis de prier, les âmes du purgatoire et ma mort elle-même.

Je vous offre chaque battement de mon cœur, chaque respiration, chaque pas, chaque moment, chaque lettre que je prononce ou que j'écris ; je veux que chacune de ces actions se transforme en autant d'actes d'amour, de réparation et d'action de grâce. Que ma journée soit une Messe continuelle, un Offertoire éternel, une Communion perpétuelle.

Offrande de toutes les Messes

Je m'unis à toutes les Messes qui sont célébrées à chaque moment dans le monde et je les remets entre les mains de Marie, médiatrice de toutes grâces, afin qu'Elle obtienne, par l'offrande du Sang de Jésus à la très Sainte Trinité, la libération des âmes du purgatoire, le réconfort des mourants, la conversion des pécheurs et la persévérance des justes. Comme les gouttes d'eau versées dans le calice se dispersent dans le vin qui, consacré, devient Votre Sang, qu'ainsi mon action participe à Votre Sacrifice.

Offrande de soi-même (St Ignace)

Prenez, Seigneur, et recevez ma liberté entière, ma mémoire, mon intelligence et toute ma volonté. Tout ce que j'ai, tout ce que je possède, Vous me l'avez donné ; je vous rends tout, disposez-en selon votre bon plaisir. Donnez-moi seulement votre amour avec votre grâce, et je suis dès lors assez riche ; je ne vous demande rien de plus.

Indulgence de trois ans. Plénière si récitée pendant un mois, aux conditions habituelles (Pie XI, 4 décembre 1932).

qui voit dans le secret, te le rendra (Matth. 6, 6). D'ailleurs, durant la Messe le prêtre offre le sacrifice en union spirituelle avec chaque fidèle "tourné vers la mémoire de Jésus", à ce qu'Il a fait Lui-même en se sacrifiant, à l'intention qu'Il a eue en se sacrifiant : *Unde et memores, Domine, nos servi tui, sed et plebs tua sancta… offerimus. – C'est pourquoi, Seigneur… nous (prêtres) vos serviteurs, et avec nous votre peuple saint, nous présentons à votre souveraine majesté* […]. S'unir spirituellement à la Messe est donc possible même si nous ne pouvons y assister ; nous le faisons par exemple avec la prière *Père saint, je dépose dans le calice*, reproduite à la p. 63.

«Il serait plus facile que la terre existât sans le soleil que sans la sainte Messe» (Padre Pio) ([21]).

Bibliographie

En plus des documents magistériels ici rapportés, les différentes doctrines exposées sont bien expliquées in :

Antonio Piolanti, *I Sacramenti*, pp. 601-628. *De Sacramentis*, pp. 2973-312. *L'Eucarestia*, pp. 329-357.

Henry Merkelbach o.p., *Summa theologiæ moralis*, tome 3 nn° 301-304, 334.

Michel-Louis Guérard des Lauriers o.p., *Réflexion sur le N.O.M.*, pp. 231-232. *Marie est co-Rédemptrice* in *La Pensée catholique* n° 152 pp. 17-57 sept.-oct. 1974.

Deux frères anonymes du couvent du Saulchoir (pour la première partie), et P. Guérard (pour la seconde), *Le sacrifice: Exposés bibliques et principes de la théologie du sacrifice.*

Garrigou-Lagrange o.p., *De Eucharistia*, pp. 264-273.

Dominik Prümmer o.p., *Manuale theologiæ moralis*, tome 3 nn° 229-230.

Notes

1) L'exégèse de ce paragraphe est celle donnée par le p. Guérard des Lauriers o.p. in *Réflexion sur le Novus Ordo Missæ* au point 2321 (ouvrage de 1977, publié en français par le CLS).

2) Il est intéressant de noter comment dans les originaux (en langue grecque) de l'Évangile de saint Luc et de la lettre de saint Paul aux Corinthiens, le corps livré du Christ et l'effusion de son sang ne sont pas écrits au futur, mais au participe présent : de sorte que l'expression de Jésus devienne de manière conceptuelle "il appartient à mon corps et à mon sang d'être offerts pour vous (livré et répandu), c'est leur propriété", "ils sont une offrande durable pour vous".

3) «La cène chrétienne prit peu à peu le caractère d'une action liturgique» - proposition condamnée par saint Pie X par le décret *Lamentabili* du 3 juillet 1907 (Denz.-B 2049, Denz.-S 3449). Cette affirmation des modernistes vient de leurs préjugés dogmatiques et non pas d'arguments raisonnables ; en effet en analysant l'Écriture il s'avère que la célébration de la Messe apparaît comme quelque chose de stable et traditionnel. Ceci est témoigné par exemple pour Jérusalem (Actes 2, 42-46), Troas (20, 7-11) et Corinthe (I Cor. 10-11) déjà aux temps apostoliques. Et déjà les Pères les plus anciens parlent dans ce sens (ex. on peut voir la *Didachè* ch. 14, 1-3 ; ou saint Ignace d'Antioche mort en 107).

4) Concile de Trente, session 22 chapitre 1, 17 septembre 1562. Denz.-B 938-939, Denz.-S 1739-1740.

5) Pie XII, lettre encyclique *Mediator Dei* (20 novembre 1947), sur la liturgie (Denz.-S 3847-3848). Toutes les citations de Pie XII que nous ferons dans cet article sont tirées de ce document.

6) Paroles très claires, comme l'étaient déjà celles de Pie IX et de saint Pie X ; mais pour arrêter les modernistes il aurait fallu bien autre chose, saint Pie X le voyait déjà ; après la condamnation du modernisme par l'encyclique *Pascendi*, le marquis Crispolti fut reçu en audience par saint Pie X et il se réjouit avec lui «de l'effet salutaire que l'encyclique aurait et semblait déjà avoir. Il me demanda tristement : "Vous le croyez ?"» (Filippo Crispolti, *Pio IX, Leone XIII, Pio X, Benedetto XV. (Ricordi personali)* Treves-Treccani-Tumminelli, Milano-Roma, 1932, p. 130). Et en effet comme la condamnation de saint Pie X ne fut pas pleinement efficace, ainsi le fut encore moins (entre autres) l'enseignement cité de Pie XII sur la liturgie ; ce n'est que vingt ans après, dans l'«introduction» officielle du «Novus Ordo Missæ» de 1969, au second chapitre du "nouveau missel", que la Messe fut définie «la synaxe sacrée ou le rassemblement du peuple de Dieu se réunissant sous la présidence du prêtre pour célébrer le mémorial du Seigneur» (n. 7). «La définition de la Messe est donc ré-

duite à celle de “cène” : et cela réapparaît continuellement (n. 8, 48, 55d, 56). Cette “cène” est en outre caractérisée comme étant celle de l’assemblée présidée par le prêtre et réunie afin de réaliser le mémorial du Seigneur, en rappelant ce qu’il fit le Jeudi-Saint. Tout cela n’implique ni la *Présence Réelle*, ni la *réalité du Sacrifice*, ni le *caractère sacramentel* du prêtre qui consacre, ni la *valeur intrinsèque* du Sacrifice eucharistique indépendamment de la présence de l’assemblée. En un mot, cette nouvelle définition ne contient *aucune des données* dogmatiques qui sont essentielles à la Messe et qui en constituent par conséquent la véritable définition. L’omission, en un tel endroit, de ces données dogmatiques, ne peut être que volontaire. Une telle omission volontaire équivaut à leur “dépassement”, c’est-à-dire, au moins en pratique, à leur négation» - c’est ce qu’observaient les cardinaux Ottaviani et Bacci au point II du *Bref examen critique du N.O.M.* du 5 juin 1969 ; il est vrai qu’à cause des protestations, dans la rubrique citée plus haut du “nouveau missel” fut ajoutée l’expression “sacrifice eucharistique” ; mais la position primitive de cette erreur subsiste tout comme subsiste le reste du texte, pour le commentaire duquel je renvoie au *Bref examen critique.*

7) Saint Thomas, *Somme théologique* IIª-IIæ q. 85 art. 1. “La raison naturelle”… Saint Thomas soutient que c’est notre devoir, et c’est naturel, d’offrir des sacrifices à Dieu ; combien est éloignée de cette réalité, la société dans laquelle on voudrait faire exister seulement des droits et plus aucun devoir !

8) Saint Thomas, *Somme théologique* Iª-IIæ q. 102 art. 3.

9) P. Guérard des Lauriers, *Principes de la théologie du sacrifice* in *Le sacrifice.* Cf. Saint Thomas, *Somme théologique* IIIª q. 48 art. 3 ad 1.

Étant assis en face du tronc, Jésus regardait de quelle manière le peuple y jetait de l’argent ; or nombre de riches y en jetaient beaucoup. Et une pauvre veuve étant venue, elle y mit deux petites pièces valant le quart d’un as. Appelant alors ses disciples, il leur dit : En vérité, je vous le dis, cette pauvre veuve a déposé plus que tous ceux qui ont mis dans le tronc. Car tous ont mis de ce qu’ils avaient de superflu ; mais celle-ci a mis de son indigence, même tout ce qu’elle avait, tout son vivre (Mc 12, 41-44).

10) Benoît-Henry Merkelbach o.p. (Belgique 1871 † 1942), *Summa theologiæ moralis*, tome 3 n° 303.

11) Saint Thomas, *Somme théologique* IIª-IIæ q. 85 a. 4.

12) Comme toujours, saint Thomas est très clair : “il y a deux types de sacrifices : le premier, le principal est le sacrifice intérieur, auquel tous sont tenus : car tout le monde est tenu d’offrir à Dieu une âme dévote. L’autre est le sacrifice extérieur, dont l’obligation est diverse pour ceux qui sont sous la loi, ancienne ou nouvelle, et pour ceux qui n’ont pas vécu sous la loi” (*Somme théologique* IIª-IIæ q. 85 a. 4).

13) C’est une vérité de foi définie et très importante, opposée à toutes les tendances anticléricales et démocratisantes comme les protestants, les modernistes et les néo-modernistes condamnés, sur ce point aussi, respectivement par le Concile de Trente, saint Pie X et Pie XII.

«La participation des fidèles au Sacrifice Eucharistique n’implique pas qu’ils jouissent du pouvoir sacerdotal» (Pie XII, encyclique *Mediator Dei* du 20 novembre 1947). «On ne doit pas nier ni mettre en doute que les fidèles aussi ont un certain “sacerdoce” ; et il n’est permis ni de le mépriser ni de l’amoindrir. Le Prince des Apôtres dans la première lettre, parlant aux fidèles, emploie ces paroles : “Mais vous êtes, vous, une race choisie, un sacerdoce royal, une nation sainte, un peuple conquis” (I Pierre 2, 9) ; et un peu avant dans la même lettre il dit que revient aux fidèles “un sacerdoce saint, pour offrir des hosties spirituelles, agréables à Dieu par Jésus-Christ” (2, 5). Mais quel que soit le vrai sens plénier de ce titre honorifique et de la chose elle-même, il faut cependant considérer fermement que ce sacerdoce commun de tous les fidèles, bien qu’élevé et mystérieux, diffère **non seulement dans le degré**, mais aussi **essentiellement du vrai sacerdoce**, qui consiste dans le pouvoir d’**opérer** le sacrifice du Christ Lui-même, en représentant précisément le Christ Souverain Prêtre» (Pie XII, *Discorso ai convenuti per la proclamazione della festa della Regalità della Madonna*, 3 mars 1954). La *représentation* dont parle le Pape ne doit pas être entendue comme une représentation symbolique (comme au théâtre) pour laquelle tout fidèle serait capable de “réciter la partie”, mais doit plutôt être entendue du point de vue des sacrements, qui *effectuent en celui qui les reçoit ce que le sacrement symbolise* : et le sacrement de l’Ordre symbolise, et par conséquent imprime dans le prêtre, le caractère du Christ-sanctificateur, et donc la capacité d’être vicaire du Christ (de Sa personne) dans la Messe et dans les sacrements : voilà la *représentation*. Le baptême imprime au contraire en tout chrétien le caractère du Christ puisqu’il vit de vie divine, prédisposant le fidèle à recevoir l’abondance de la grâce et en lui donnant la capacité d’opérer le bien surnaturel - choses propres au Christ mais transmises au chrétien dans le baptême, qui justement *symbolise / signifie* ces choses.

14) Alors qu’il n’en est pas ainsi pour la quête et l’aumône de la Messe ; à ce propos on peut voir l’article *L’offrande de Messes*, in *Sodalitium* n° 59 pp. 38-39.

15) En vertu du sacrement de l’Ordre, qui lui en imprime le caractère. Voir la note 13.

16) On peut consulter : Lebrun, *Explication des prières et cérémonies de la Messe*, 3e partie art. VI § III.

17) Lebrun, *Explication des prières et cérémonies de la Messe*, 3e partie art. VI § VI.

18) On peut en trouver deux dans *Il mio libro di preghiere* (pp. 152 et 158), éd. CLS Verrua Savoia (uniquement en italien, mais on en trouve dans les livres de prières ou dans les missels).

19) Concile de Trente, session 22 chapitre 4, 17 septembre 1562. Denz.-B 942, Denz.-S 1745.

20) Vivement conseillé pour les enfants tant pour leurs prières que pour suivre la Messe (uniquement en italien ; en langue française l’équiva-

lent est *Le chemin du Ciel*, éd. CLS Verrua Savoia).

21) Arrivés au terme de cet article, je ne peux me dispenser d'appliquer ce qui est exposé à la confusion actuelle concernant les rites et les célébrations : dans la Messe Jésus-Christ s'offre, et avec Lui nous devons nous offrir nous aussi. Mais une offrande entachée, selon les cas, de sacrilège et de schisme (pour les Messes de saint Pie V mais *una cum* ; et pour le Novus Ordo Missæ de 1969), et en tout cas de péché contre la confession de la foi (pour les Messes de saint Pie V *non una cum* seulement en secret ou dans un institut officiellement *una cum*) peut-elle être agréable à Dieu ? Et cela pour parler seulement du rite de la célébration, au-delà de la question de la validité du ministre…

À propos du rite et de l'*una cum*, nous renvoyons à : *Interview de Mgr Guérard des Lauriers o.p. sur la Thèse de Cassiciacum* aux questions 5 et 6, in *Sodalitium* n° 13 (pp. 23-25) ; à *Note liturgique sur l'una cum…* in *Sodalitium* n° 35 (pp. 52-53) ; et à *Le problème de l'"una cum": un cas de conscience* in *Sodalitium* n° 41 (pp. 56-58).

À propos de la validité du prêtre : *Da Cranmer a Montini. Un confronto rivelatore di Padre Morerod* in *Sodalitium* n° 48, édition italienne (pp. 62-64). A. Cekada, *Del tutto invalido e assolutamente nullo. Il rito di consacrazione episcopale del 1968* (publié en italien par le C.L.S.).

Indulgences que l'on peut gagner en assistant à la Messe :

• *Aux fidèles, chaque fois qu'ils récitent une quelconque prière en entendant sonner la cloche qui indique l'élévation du Saint Sacrement de l'Eucharistie, sont accordés 300 jours d'indulgence* (Grégoire XIII, Constit. Apost. Ad excitandum 10 avril 1586 ; S. Pénit. Ap. 25 février 1933).

• *Indulgence de 500 jours pour chacune de ces jaculatoires, même séparées, si elles sont récitées à l'élévation de l'Hostie ou du Calice durant la Messe :*

a) Salut, Victime du Salut, offerte sur le gibet de la Croix pour moi et pour tout le genre humain.

b) Salut, Sang précieux, qui coulez des blessures de Notre-Seigneur Jésus-Christ Crucifié, qui lavez les péchés du monde entier.

c) Souvenez-vous, Seigneur, de votre créature, que vous avez rachetée par votre précieux Sang.

(S. Congr. des Indulgences 30 juin 1893 ; S. Pénit. Ap. 25 février 1933).

• **Mon Seigneur et mon Dieu !**

Aux fidèles qui récitent avec foi, piété et amour cette jaculatoire durant l'élévation de l'Hostie durant la Messe, ou durant son exposition solennelle, son concédés 7 ans d'indulgence.

Indulgence plénière une fois par semaine, si cette pieuse pratique est accomplie chaque jour, avec l'ajout (une fois) de la confession sacramentelle, de la sainte Communion et d'une prière aux intentions du souverain Pontife (saint Pie X rescrit du 18 mai 1907 publ. 12 juin ; S. Pén. Ap. 21 juin 1927 et 26 janvier 1937).

• **Béni soit Celui qui vient au nom du Seigneur : Hosanna au plus haut des cieux.**

Aux fidèles qui récitent cette petite prière après la consécration au sacrifice de la Messe on accorde l'indulgence de 500 jours. Indulgence plénière aux conditions habituelles si récitée pendant un mois entier (S. Pén. Ap. 22 novembre 1934).

• *Aux fidèles, qui servent avec dévotion la Messe au prêtre, est accordée l'indulgence de trois ans* (S. Pén. Ap. 13 mai 1937).

• **Exercice de réparation :**

a) Aux fidèles qui décident de réparer pendant neuf jours de suite les injures des hommes contre le très Saint Sacrement de l'Eucharistie par des méditations ou des prières journalières, on concède pour chacun de ces jours : indulgence de sept ans.

b) Chaque fois que, durant ces neuf jours, ils assisteront au sacrifice de la Messe, on concède : dix ans d'indulgence.

c) Une fois l'exercice des neuf jours terminé, on concède : indulgence plénière aux conditions habituelles.

(S. Pie X, rescrit du 15 novembre 1907 publ. 19 nov. 1907 ; Benoît XV resc. 15 nov. 1916 publ. 30 déc. 1916 ; S. Pén. Ap. 21 mai 1933).

Les Frères de l'Institut

Abbé Ugo Carandino

Au mois de juin 2022 le premier frère de l'*Institut Mater Boni Consilii* a prononcé ses vœux perpétuels d'obéissance, chasteté et pauvreté, au terme d'un parcours prévoyant six mois de postulat, deux années de noviciat et les vœux de trois ans renouvelables deux fois.

Les statuts des Frères de notre Institut précisent la nature et le but de la congrégation elle-même : *"Tenant compte de la finalité de l'Institut Mater Boni Consilii, les Frères rechercheront leur propre perfection et aideront au salut de leur prochain, spécialement par l'aide au ministère des prêtres de l'Institut Mater Boni Consilii. C'est pourquoi les Frères de l'Institut Mater Boni Consilii avant toute chose s'efforceront à l'exercice des vertus chrétiennes, pour œuvrer ensuite pour le bien de leur prochain. Ils auront pour préoccupation particulière de propager la dévotion à Notre-Dame du Bon Conseil, de coopérer à la bonne marche des écoles, des camps pour la jeunesse, des jardins d'enfants et des patronages, d'assurer le catéchisme et, en général, l'exercice des œuvres de miséricorde spirituelle et corporelle, selon les finalités de l'Institut. Ils se prêteront à l'aide au ministère sacerdotal des prêtres de l'Institut (diffusion de la bonne doctrine et de la bonne presse, secrétariat, entretien de la maison, aide à l'occasion des retraites spirituelles)".*

La Congrégation des Frères permet donc aux jeunes qui se sentent appelés à la vie religieuse de réaliser leur vocation spécifique de frères laïcs, sans le parcours d'études préparant aux Ordres sacrés. Je précise qu'il ne s'agit pas d'un "pis-aller" (comme d'aucuns pourraient le penser) au cas où ils ne pourraient s'engager dans la vie sacerdotale, mais bien d'une véritable vocation pour qui désire servir Dieu au moyen des trois vœux religieux.

L'Église a élevé à la gloire des autels nombre de frères lais qui ont atteint les sommets de la sainteté grâce à leur consécration religieuse, comme : saint Alexis Falconieri, saint Alphonse Rodriguez, saint Jacques d'Alcalà, saint Félix de Cantalice, saint Gérard Majella, saint Ignace de Laconi, saint Séraphin de Montegranaro, saint Salvador d'Horta, saint Pascal Baylon…

La Congrégation des Frères permet aux jeunes qui se sentent appelés à la vie religieuse de réaliser leur vocation spécifique de frères laïcs, sans le parcours d'études préparant aux Ordres sacrés.

Un livre particulièrement important pour connaître la vie religieuse a été écrit par le père dominicain Antonio Royo Marin (1913-2005), *La vida religiosa*, publié en 1955 en espagnol (par les éditions B.A.C.) et dix ans après traduit en italien par les Edizioni Paoline, *La vita religiosa*. Le texte est le développement, pour la vie religieuse, du chef-d'œuvre du père Royo Marin, *Teologia della perfezione cristiana* (1954) et est utilisé à Verrua Savoia pour la formation des novices.

En presque mille pages, l'auteur décrit chaque aspect de la vie religieuse : l'aspect canonique, l'aspect théologique, l'aspect ascético-mystique. Parcourons-les brièvement pour mieux comprendre ce qu'est la vie religieuse.

Saint Félix de Cantalice

Aspect canonique

Le code de droit canonique donne une définition descriptive de la vie religieuse : *"On doit tenir en grande estime l'état religieux, c'est-à-dire un mode de vie en commun stable, par lequel les fidèles, en plus des préceptes communs, s'imposent l'obligation de pratiquer les conseils évangéliques au moyen des trois vœux d'obéissance, de chasteté et de pauvreté"* (can. 487). Évidemment une famille religieuse est nécessaire pour permettre aux jeunes de réaliser ce programme : c'est la raison pour laquelle notre Institut, composé de prêtres et de laïcs, après la branche religieuse féminine, a instauré aussi, il y a dix ans, une branche religieuse masculine.

Le père Royo Marin illustre les dispositions pour être admis (être catholique, absence d'empêchements légitimes, intention droite et aptitude à la vie religieuse), en précisant que toute personne qui présente ces quatre conditions *peut* être admise mais *n'a pas le droit* de l'être : cela dépend de la libre acceptation des supérieurs. La vocation religieuse, de la part de Dieu, consiste à choisir une personne pour cet état déterminé et à lui accorder les grâces nécessaires pour l'embrasser. De la part de l'homme, l'appel divin se manifeste au moyen d'un ensemble de qualités naturelles et surnaturelles. Un acte juridique est indispensable pour réaliser la vocation, qui consiste dans l'acceptation de la part d'une famille religieuse d'un candidat présentant les dispositions et pour lui assurer un encadrement pour éviter tout genre de "spontanéité", source d'illusions et sujette aux caprices de la nature humaine.

Aspect théologique

La vie religieuse est un *état de perfection*. Par *état* on entend toute condition ou forme de vie constante et stable ; les *états de perfection* dans la vie chrétienne sont ceux dans lesquels les membres s'engagent de manière permanente et stable à acquérir et à exercer la perfection chrétienne. L'*état religieux*, à la lumière de ces définitions - explique le père Royo Marin - est la manière stable de vivre en commun par laquelle les consacrés, en plus des préceptes communs (comme les Commandements de Dieu et de l'Église), s'imposent aussi l'obligation de pratiquer les conseils évangéliques au moyen des trois vœux d'obéissance, chasteté et pauvreté.

Profession perpétuelle du premier frère de l'Institut

Les vœux représentent le moyen pour atteindre la véritable fin de tout état de perfection, qui est l'union à Dieu avec la perfection de la charité. En effet "*ils suppriment les trois obstacles majeurs qui empêchent à la charité et aux vertus de régner dans nos cœurs, qui, comme chacun sait, sont constitués par l'amour désordonné des biens matériels, des plaisirs sensibles et de la volonté propre … Avec les vœux de pauvreté, de chasteté et d'obéissance, le religieux dresse volontairement une muraille entre lui et la triple concupiscence, en renonçant totalement à l'usage des biens matériels, des plaisirs sensibles et de sa volonté propre" … En particulier, ils sont un holocauste très précieux offert à Dieu … Ce sacrifice, fait par amour de Dieu, constitue un des plus héroïques actes de charité que l'homme puisse accomplir librement*" (pp. 290-291).

Aspect ascético-mystique

Le père Royo Marin, après avoir renvoyé à son œuvre précédente, *Teologia della perfezione cristiana*, traite dans presque 700 pages les aspects de l'ascèse chrétienne, qui doivent vivifier la vie du religieux. L'explication des différents chapitres au cours du noviciat et la relecture dans les années sui-

Les frères au travail à Verrua

vantes, permettent au religieux de sonder la richesse de la vie religieuse, de l'excellence des vertus qui correspondent aux trois vœux et des avantages qu'ils procurent à leurs âmes, ainsi que de faire croître le désir d'éliminer les obstacles inhérents à la nature humaine réfractaire à la grâce.

Il faut souligner que la partie la plus développée est celle relative à l'obéissance, entendue comme vertu et comme vœu. Celui qui vit dans le monde pourrait penser que ce sont la pratique de la pauvreté et de la chasteté qui requièrent les plus importants sacrifices pour être observés fidèlement. On minimise ainsi la difficulté de pratiquer l'obéissance religieuse non seulement extérieurement, mais surtout intérieurement. *"L'obéissance religieuse constitue, donc, un très grand sacrifice, agréable à Dieu au plus haut degré, puisque c'est un don suprême de l'amour d'offrir à l'aimé non seulement ce qu'on possède - qui est toujours peu - mais ce qu'on est"* (p. 510). Cela suppose la docilité de celui qui aspire à la vie religieuse, docilité indispensable pour aimer et pratiquer de manière vertueuse la sainte obéissance due aux constitutions, aux statuts et aux supérieurs, pour pouvoir obéir à Dieu.

Conclusion

Le monde déteste et ridiculise la bonté des belles âmes et dans les années où le père Royo Marin écrivit le livre (entre la fin des années 50 et le début des années 60) l'esprit du monde frappait à la porte des couvents et dans certains cas avait déjà pénétré dans le cloître. C'est pourquoi l'auteur consacre de nombreuses pages pour répondre aux objections qui se répandaient avec toujours plus de virulence parmi les jeunes religieux les plus fragiles et les plus exposés à l'influence progressiste et mondaine.

La fragilité des caractères, qui a conduit à l'écroulement des vocations, doit certainement être recherchée dans l'absence, à partir des années 60, au sein de la famille et de l'école, de l'éducation à l'esprit de sacrifice, à la soumission, à la docilité justement, qui détermine la force vertueuse du jeune garçon. L'absence de cette orientation pédagogique favorise l'esprit capricieux, égoïste, rebelle, et par conséquent la faiblesse morale, un terrain absolument défavorable pour faire grandir l'éventuelle vocation donnée par Dieu au jeune homme. Cela détermine la désertion de la voie du séminaire ou du noviciat (et aussi du sacrement de mariage) pour au contraire emprunter la voie tracée par les passions et les affections désordonnées.

La Congrégation des Frères de l'Institut s'adresse donc aux jeunes généreux qui ne se contentent pas d'une vie chrétienne médiocre et qui, au cas où ils ne se sentent pas appelés au Sacerdoce ou à la vie conjugale, désirent servir Notre-Seigneur dans la vie religieuse. Les frères, comme les sœurs, sont une bénédiction pour l'Institut et pour de nombreuses familles : il suffit de penser au bien accompli par les catéchismes, les colonies et les camps. Prions donc afin que la vocation divine soit connue par un nombre toujours plus important d'âmes susceptibles d'y correspondre.

Les frères de l'Institut avec l'abbé Carandino

"*L'histoire des Traditionalistes*" d'Yves Chiron

"*Yves Chiron ment, Yves Chiron se ment, Yves Chiron nous ment. Aux fous !*" Louis-Hubert Remy n'est certes pas notre ami (loin de là !), mais la rubrique de sa recension de "*L'histoire des Traditionalistes*" d'Yves Chiron est non seulement agréable mais aussi, même avec ce qu'elle a d'exagéré, non dénuée de fondement. Louis-Hubert Remy regrette que l'école de pensée à laquelle lui-même s'identifie (et dont il énumère les auteurs - laïcs et ecclésiastiques - et les revues - version papier et électronique) ne soit pas non plus citée (il y a - il est vrai - une allusion à "L'Église éclipsée", théorie qui lui est chère). Je dois lui donner raison. On ne peut parler de tout et de tout le monde, mais dans une histoire du traditionalisme il n'est pas correct d'omettre complètement tels auteurs, telles revues, telle école de pensée. Que notre ennemi se console (sa santé est vacillante et nous prions pour lui) : notre Institut n'est pas mieux traité, réduit qu'il est à Mgr Munari "*qui a quitté l'état sacerdotal*" (il y a 32 ans ! et je le dis avec beaucoup de tristesse. Et aussi avec reconnaissance pour tout ce qu'il fit de bien initialement) : après lui, un développement "*modeste*" et rien de plus ; comme bibliographie, pas non plus la revue *Sodalitium*, mais les "*Collusions des 'guérardo-thucistes' avec des sectes*" de Vincent Zins (un sédévacantiste qui convient seulement pour enterrer ses "collègues"), et un numéro de *Cor Unum*, le bulletin interne de la Fraternité. Une sorte de petite secte, à citer avec les vieux catholiques et les "*petites églises*" (p. 328). Tout compte fait, la *damnatio memoriæ* qui frappe l'école de L.-H. Remy (et pas seulement : pas une allusion à la revue *Didasco*, rien sur la congrégation de Mgr Morello, etc.) est préférable à la présentation diffamatoire qui nous a été réservée.

Le fait est que le livre d'Yves Chiron a une qualité et un défaut. La qualité est que c'est la première et pour le moment l'unique histoire, bien documentée et complétée par un dictionnaire biographique, des catholiques traditionalistes ; le défaut consiste dans sa qualité : étant la première et la seule histoire des traditionalistes et du traditionalisme, elle sera le point de référence de ceux qui s'intéresseront dans le futur au sujet, et voudront en traiter. La quatrième de couverture, en effet, conclut la présentation du livre, en écrivant : "*un livre de référence qui fera date sur le sujet*" ; sans doute, aussi (mais pas seulement) à cause de la paresse ou de la précipitation de celui qui s'intéressera au sujet.

Avec ses omissions. Avec ses erreurs. Avec ses préférences cachées sous les savantes citations.

Et alors, commençons par les erreurs (petites ou grandes), au moins celles que j'ai relevées lors d'une première lecture. Elisabeth Gerstner, citée à la p. 183, n'était pas une "*animatrice d'un mouvement traditionaliste en Autriche*" mais plutôt en Allemagne. Elle est rappelée (et ici je me réfère à une omission) dans les peu nombreuses et courtes allusions aux pèlerinages à Rome de 1970, 1971 et 1973 : en ces années, elle vivait à Rome, et travaillait pour le Vatican.

À la p. 185, il est dit que la constitution conciliaire sur la liturgie "*Sacrosantum Concilium*" fut "*bien accueillie*" par les futurs traditionalistes. Par certains, peut-être, par tous non : Jean Vaquié écrivit un livre précisément contre "*Sacrosantum Concilium*".

À propos de la Fraternité Saint-Pie-X, l'auteur écrit (p. 316) que suite à la déclaration de Mgr Lefebvre "*sur le Pape et sur la Messe*" de 1979 (Paul VI Pape légitime, nouveau missel valide) "*plusieurs professeurs du séminaire d'Écône*" durent quitter la Fraternité. Comme à cette époque j'étais séminariste de la Fraternité, je devais être distrait parce que je n'ai vu aucun professeur d'Écône (ou d'Albano) quitter pour ce motif la Fraternité ou le séminaire à cette date. À la p. 317, Yves

Chiron parle (enfin !) de la "*Déclaration de fidélité à la Fraternité Sacerdotale Saint-Pie-X*" que Mgr Lefebvre aurait imposée, à cette occasion, aux candidats au sacerdoce pour recevoir l'ordination (la fausse accusation de Paul VI adressée à Mgr Lefebvre de faire faire à ses séminaristes un serment contre le "Pape" devenait ainsi réalité !). De la manière dont il présente les choses, on dirait que la "*Déclaration de fidélité*" remonte à 1979, et qu'elle aurait été une initiative de Mgr Lefebvre. Pour ce que j'en sache, l'initiative naquit plutôt des professeurs d'Écône (qui certainement auront eu le *placet* de l'évêque) et remonte à 1982 environ. Chiron en publie intégralement le texte, reçu de Mgr Tissier (qui en effet en 1981-82 était encore directeur du séminaire) et le présente comme une "*version intégrale*". En réalité, il n'en est pas ainsi. Le texte original (je ne sais sur quoi jurent aujourd'hui les séminaristes de la Fraternité) prévoyait aussi un appendice sur le nouveau droit canonique, à propos duquel le séminariste s'engageait à adopter la position que prendrait ensuite la Fraternité. La chose est tellement invraisemblable (exiger un serment "*de futuro*") que ne m'étonne pas l'omission de cette clausule ; et comme la position de la Fraternité sur le nouveau code est indéchiffrable, ne m'étonne pas non plus l'omission totale de la question. Pour la petite histoire, racontons à Yves Chiron qu'un séminariste (qui par la suite a fait une grande carrière dans la Fraternité), très perplexe sur le serment à faire, se rendit chez le directeur du séminaire pour demander quelle serait, en conscience, la valeur d'une telle déclaration. Il lui fut répondu : aucune. Et il signa, avec la conscience tranquille, une déclaration dénuée de toute valeur.

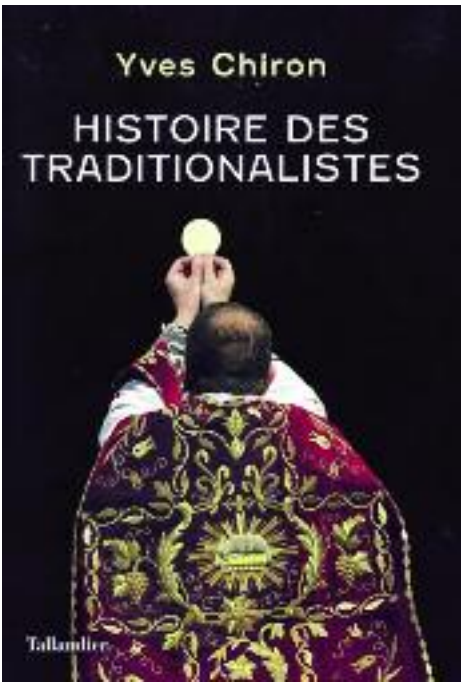

Plus près de nous, concernant ce que Chiron écrit sur la Thèse théologique du père Guérard des Lauriers. Si l'historien cherche dans le livre "*Histoire des traditionalistes*" la date fatidique de l'origine de la Thèse, il en sortira déconcerté : à la p. 307 on parle d'avril-mai 1976, aux pp. 285-286 on anticipe à avril 1975, alors qu'à la p. 314 on diffère à avril-mai 1977… Cela, quant aux dates ; quant au contenu, à la p. 307, Chiron explique que pour la Thèse Paul VI "*était légitimement pape*", à la p. 315 on s'approche un peu de la réalité (bien qu'encore de manière inexacte) en disant qu'il était "*légitimement élu*". Notre Institut qui à la p. 497 a été fondé en 1986 (faux) et à la p. 328 en 1985 (exact), serait né parce que ses fondateurs suivaient, depuis le début, la Thèse du père Guérard. Si c'était vrai ! Hélas nous ne l'avons adoptée qu'en septembre 1986 (mais depuis nous ne l'avons jamais abandonnée). Pour rester au père Guérard, l'article sur le NOM publié par *La Pensée Catholique* signé "*un groupe choisi de théologiens*" (p. 206) est l'œuvre exclusivement du père Guérard des Lauriers, comme il a été rappelé par *Sodalitium*. De même concernant le *Bref examen critique* (p. 207) qui, quant à la forme littéraire en italien est dû à Cristina Campo, et qui, quant aux contenus est dû presque exclusivement au père Guérard des Lauriers, comme il l'a déclaré lui-même, très clairement, sur *Itinéraires* et ensuite dans la préface à la réédition du *Bref examen critique* par les Editions *Sainte Jeanne d'Arc*. Les in-

formations historiques sur le *Bref examen critique* et sur la collaboration entre le père Guérard et Cristina Campo, que j'ai racontée dans l'introduction à la réimpression de la réponse du père Guérard à Simone Weil, basée sur les archives du père Guérard, est totalement ignorée de l'auteur. Toujours à propos de Cristina Campo, l'auteur omet de parler de son rôle (prééminent) dans la pétition sur la Messe dont il est question aux pp. 216-217 : la chose est connue, et on peut voir à ce propos mon livre sur Cristina Campo. Toujours à propos de la Thèse, je ne sais où Yves Chiron a découvert que le petit livre du père Barbara avec lequel il abandonnait publiquement le sédévacantisme *simpliciter* (dont il avait été le porte-drapeau) et acceptait la Thèse de Cassiciacum (*Pourquoi le pape materialiter plutôt que le sédévacantisme?*, 1996) aurait été écrit pour répondre au père Vinson *qui soutenait la thèse sédévacantiste*" (p. 450). Voilà qui est nouveau, tant parce qu'à cette époque l'Institut collaborait à la fois avec le père Barbara et avec le père Vinson, que parce que Yves Chiron lui-même rappelle que longtemps avant le père Vinson était dans le groupe des prêtres qui suivait la Thèse (il s'éloigna du père Guérard à cause de sa consécration épiscopale ; ensuite, comme le père Barbara, il accepta la validité et la licéité de ce sacre, même si ce fut après la mort de Mgr Guérard). Un petit chapitre intitulé "Le guérardisme" (pp. 313 ss) parle de la lettre du père Guérard des Lauriers intitulée :"Monseigneur, nous ne voulons pas de cette paix" (12 avril 1979) en réponse à la lettre de Mgr Lefebvre à Jean-Paul II dans laquelle l'évêque français proposait une solution pour la reconnaissance de la Fraternité beaucoup plus généreuse (pour les modernistes) que celle que demandèrent par la suite l'abbé Schmidberger et Mgr Fellay. Yves Chiron, à la suite de Jean Madiran, démolit le père Guérard des Lauriers en l'accusant d'être un "calomniateur délirant" (p. 314). Calomniateur, puisqu'il a faussement accusé Mgr Lefebvre d'avoir célébré avec le Novus Ordo, délirant parce qu'il l'aurait fait avant même que le Novus Ordo fût promulgué. La vérité sur cette question est bien expliquée sur notre site français (www.sodalitium.eu) et facilement consultable y compris par Yves Chiron : La rupture entre Mgr Lefebvre et le Père Guérard des Lauriers après la lettre à Jean-Paul II (Noël 1978) - Sodalitium

Je ne voudrais pas que cette liste d'erreurs ou d'omissions puisse cependant donner l'impression d'une critique défavorable : je me rends compte combien il est difficile, pour un seul auteur, de traiter d'un sujet aussi vaste et, surtout, de contenter tout le monde. Les 'dominicains' d'Avrillé, par exemple, n'ont pas non plus été satisfaits de ce que Yves Chiron écrit à propos de la fondation de leur Fraternité (*Le Sel de la terre*, n. 120, pp. 201-202) : il leur en cuit que soit rappelé le rôle joué par le père Guérard des Lauriers et ils nient avoir jamais été vraiment sédévacantistes (*Mgr Lefebvre, Yves Chiron, le sédévacantisme et Avrillé*). Et même, Chiron parlerait trop à leur goût du sédévacantisme (alors qu'il en parle trop peu : par exemple, il évoque B. Dumont et l'abbé Barthe sans parler de leur aversion au "guérardisme" et de leur passage ultérieur au "ratzingerisme" ; et il n'y a pas de trace non plus, sauf erreur de ma part, de la *Lettre à quelques Évêques*, signée également par Mgr de Castro Mayer pour sa valeur doctrinale). Je crains justement qu'avec son livre l'auteur se soit fait un bon nombre d'ennemis !

Feuilletons donc ensemble le gros volume pour signaler au lecteur quelques traits et aussi, parfois, quelques curiosités.

L'auteur trace l'histoire du "Traditionalisme" non seulement à partir de la Réforme liturgique, spécialement de l'Ordo Missæ (on y arrive seulement au chapitre 6) ou de Mgr Lefebvre (ch. 7), et même pas du Concile Vatican II (ch. 3) mais de bien avant, en abordant les "*crises du catholicisme français*" sous Pie XII (ch. 2) et avant encore en traitant, bien qu'en un seul chapitre, de l'"intégrisme" (de saint Pie X à Pie XI) (ch. 1). Il est paradoxal que les néo-mo-

dernistes, au moins en France, appellent (de manière péjorative) "intégristes" les catholiques qui s'opposent aux erreurs de Vatican II, et que ces derniers au contraire ignorent ou refusent cette appellation (ou mieux, celle correcte de catholiques intégraux). L'hérésie de notre époque est en effet le modernisme, condamné par saint Pie X, et l'affrontement n'est pas, en réalité, entre traditionalistes et progressistes, mais entre catholiques intégraux et modernistes (et ce n'est pas seulement une question d'étiquettes ou de noms, mais de substance). Traitant du Concile, on est frappé du fait que, alors que les modernistes savaient parfaitement qui ils étaient et ce qu'ils voulaient, les "traditionalistes", même les meilleurs et les plus conscients, organisés dans le *Cœtus internationalis Patrum*, ne l'étaient pas, à l'exception peut-être des évêques brésiliens liés à l'association "*Tradition, Famille et Propriété*" qui, bien qu'ayant les graves défauts que nous connaissons, avait au moins une conscience contre-révolutionnaire. J'attribue cette conscience diminuée du "*problème de l'heure présente*" précisément à la défaite des catholiques intégraux après le pontificat de saint Pie X, car les "bons" s'appuyaient, à raison, sur la romanité, mais n'avaient plus, ou avaient seulement en partie, une vision complète du processus révolutionnaire. Ce sera justement l'avancée du modernisme qui rendra toujours plus conscients (mais encore en bonne partie imparfaitement) les "traditionalistes" des causes et donc des remèdes de la "crise". Toujours à propos du Concile, n'est pas donné le juste espace, à mon avis, à l'abbé Georges de Nantes. Ne partageant pas ses opinions (de même que, comme dit avant, celles de la T.F.P. et de Corrêa de Oliveira), je peux me permettre de rappeler le rôle très important qui fut le sien dans la critique du Concile, quand beaucoup d'autres ne savaient pas ou n'osaient pas le faire, et d'avoir compris que le problème de Paul VI (le *Liber Accusationis*, le "*frappe à la tête*", la réponse de Mgr Lefebvre : "*si un Évêque rompt avec Rome ce ne sera pas moi…*") était le problème central et décisif à résoudre : ses choix erronés sur la Messe, sa théologie toute personnelle et anti-thomiste, son anti-intégralisme, ses choix politiques, les affaires privées à la fin de sa vie, n'effacent pas le souvenir de son rôle en ces années. Trop peu de place, à mon jugement, est donné au "traditionalisme" avant Mgr Lefebvre, autrement dit avant que Mgr Lefebvre prenne publiquement position (1974). Et en particulier aux "marches sur Rome" pour la Pentecôte, organisées par l'abbé Coache, le père Barbara, le père Saenz y Arriaga, Elisabeth Gerstner, Franco Antico : rassembler à Rome, sous les fenêtres de Paul VI, une foule de "traditionalistes" du monde entier (1970, 1971, 1973) sans l'apport de la Fraternité, n'était certainement pas rien. Ce mouvement, plus international, plus radical que celui de la Fraternité, fut brisé habilement à l'occasion de l'Année Sainte de 1975, quand la Fraternité décida de participer au jubilé, en confiant le pèlerinage à un mondain libéral, l'écrivain Michel de Saint Pierre, et en obligeant les organisateurs de la marche sur Rome à se démobiliser non seulement pour cette année, mais pour toujours. L'abbé Coache, satellite volontaire de Mgr Lefebvre, se replia sur Lourdes (Chiron écrit : "*s'effaça*"), et Rome, après 1975, fut laissée en paix (sauf quelques brèves incursions de l'abbé de Nantes et du père Barbara) au point que la Fraternité pendant de longues années ne voulut jamais une Maison (la maison généralice est en Suisse !) et un centre de messe à Rome, et au prieuré d'Albano on ne célébrait ni confirmations ni mariages, et on ne faisait pas d'apostolat pour les Italiens, pour ne pas déranger le Pilote. Le "traditionalisme" de phénomène international, c'est-à-dire catholique, devint donc comme un phénomène français ou suisse, et l'Italie devint un désert spirituel. Dans la même optique, l'occupation de Saint-Nicolas-du-Chardonnet (pp. 304-306) fut une initiative étrangère à la Fraternité et à Mgr Lefebvre, et boycottée par Écône : c'était l'occasion de le dire plus clairement.

Le gallocentrisme d'Yves Chiron est loué par la recension critique de L.-H. Remy ; ce qui pour les uns est une qualité, pour nous est un défaut. Chiron tente de donner une fresque universelle au phénomène du traditionalisme avec des allusions à l'Espagne (pp. 224-225), aux U.S.A. (père de Pauw, le C.T.M., pp. 192 ss), au Brésil, au Mexique, etc., mais certainement de manière très insuffisante ; il aurait été préférable d'intituler le livre "histoire des traditionalistes français". Mais on pardonne facilement ce petit défaut à un auteur français, conscient par ailleurs de l'importance incontestable de la France dans la réaction "traditionaliste".

Si nous parlons ensuite de la question judéo-maçonnique (pour employer les termes du bon vieux Mgr Jouin) on constate le peu de place donné à la question (pp. 299-301) ; pratiquement rien sur la partie "judéo" (l'opuscule de Poncins est relégué à une petite note à la p. 600), un peu plus sur la partie "maçonnique" : pas un mot sur Pecorelli, Ortolani, Calvi, Sindona, etc. et, malheureusement, un seul mot, désagréable, pour *Sì sì no no* de *don* Putti, désigné comme "modeste bulletin italien" (p. 300). Quiconque connaît le rôle important de *don* Putti tant dans les milieux du Vatican qu'auprès de Mgr Lefebvre (parmi tant de mauvais conseils, il en eut un de bon) ne peut que s'étonner de cette omission. Nous savons combien, en cette matière, il est difficile et nécessaire de séparer le vrai du faux, mais le thème méritait plus de place, alors que le scepticisme de l'auteur filtre par ses lignes.

La part du lion revient-elle à… Mgr Lefebvre ? Impossible de ne pas donner à sa personne la plus grande place, mais au fond, dans l'ouvrage de Chiron, Mgr Lefebvre ne donne pas une si bonne image : sont rapportés sans commentaire les jugements inqualifiables sur la santé mentale de Mgr Lefebvre (pp. 288-289 : *la psychologie de Mgr Lefebvre*) et de Mgr de Castro Mayer (p. 606 note 42) donnés par les habituels "libéraux" (l'arroseur arrosé : dans la Fraternité la même chose a été faite avec Mgr Ngo-Dinh-Thuc). Le rôle de Mgr Lefebvre dans l'ouvrage de Chiron me semble seulement préparatoire aux mouvements appelés autrefois "*Ecclesia Dei*" et ensuite "*Summorum Pontificum*", selon que le tentateur a été Wojtyla ou Ratzinger, engagés maintenant dans les funérailles bergogliennes, même pas de première classe, de "*Traditionis custodes*" (p. 434) qui ne semble pas telles à l'auteur, qui ne rappelle pas comment ce document impose la "messe montinienne" comme unique rite romain (revenant ainsi à Paul VI, d'ailleurs). Parmi les premiers "ralliés", le monastère de Flavigny de dom Augustin. Il ne dit pas que ce fut une trahison ! (pp. 350-351). Comme si un monastère qui se présentait comme intransigeant et "antilibéral" et dénonçait le "ralliement" de l'Office, n'ait pas trompé les meilleures familles françaises en portant leurs fils à la nouvelle messe et à la liberté religieuse… (manœuvre analogue fut accomplie avec les "traditionalistes" italiens des frères Cantoni - Giovanni et *don* Piero, le premier, directeur d'*Alleanza Cattolica*, le second professeur à Écône), mais l'auteur français ne parle pas d'eux. Ce serait plutôt l'occasion de mettre en relief les responsabilités écrasantes de la Fraternité dans toutes les trahisons qui se sont succédé dans l'histoire du "traditionalisme". La visite Gagnon-Perl ouvrit les portes à la trahison de dom Gérard (pp. 354-355). Mais qui les a appelés ? Idem pour Campos, à la suite des pourparlers avec Castrillon Hoyos (p. 393) : qui les a engagés ? Si la Fraternité a souvent joué le rôle de tentateur pour ses propres compagnons de voyage, comme les communautés susmentionnées, dans certains cas des religieux pseudo-traditionalistes ont joué un mauvais rôle parmi nous (voir par exemple le cas de dom Roy, pp. 209-210 et celui de dom Lafond pp. 212 s). Par ailleurs, chez les "traditionalistes" d'*Una Voce* se trouvent aussi de "curieux" personnages, comme Stanislas Fumet et Alec Mellor (p. 191).

L'auteur n'évite pas non plus les sujets tristes et scabreux que, peut-être, il ferait mieux d'omettre, dans la mesure où ils n'ont rien à voir avec la doc-

trine et la bataille “traditionaliste”. Mais si l’on décide de parler (pp. 429-432) des abus sexuels, ou même seulement des tristes abandons de sacerdoce ou des chutes de tel ou tel prêtre dans les fiches biographiques, au moins que l’on dise toute la vérité, et pas seulement une partie, c’est pourquoi certains sont mis au pilori, d’autres à l’abri. D’autres sujets embarrassants - comme l’attentat contre Jean-Paul II par un prêtre ordonné par Mgr Lefebvre qui résidait encore dans une maison de la Fraternité - ont été au contraire complètement passés sous silence. Un choix compréhensible, mais qui alors doit être uniforme : ou l’on ne parle pas du tout de ces choses, ou l’on dit tout.

Je me rends compte qu’un volume de 637 pages ne peut pas ne pas contenir des points faibles, des erreurs ou des omissions, ou même seulement des points discutables : cette courte et hâtive recension en contient aussi certainement. L’ouvrage se termine par un petit chapitre intitulé : “*quel avenir pour les catholiques de tradition ?*” où sont absents l’esprit de foi et la rigueur doctrinale. Pour conclure : les nouvelles générations, même les “traditionalistes”, ignorent presque tout de leur (propre) passé, je l’ai constaté personnellement mille et mille fois. Le volume d’Yves Chiron - un grand travail, au prix certainement de beaucoup d’énergie, avec le risque d’en mécontenter plusieurs - remédie en partie à ce défaut. Quiconque veut connaître l’“histoire des traditionalistes” a maintenant un volume pour le faire, avec le risque toutefois d’ignorer ce qui n’y est pas dit, et de prendre pour argent comptant tout ce qui y est dit.

Abbé Francesco Ricossa

• **Yves Chiron**
Histoire des Traditionalistes
Tallandier, Paris 2022 € 26,90

NOUS AVONS REÇU

Une clarification qui s’impose

Les éditions Saint Agobard, fidèles à l’exemple de ce saint Patron, ne négligent pas de traiter la question juive, qui ne peut être ignorée par un catholique : nous en avons signalé deux titres dans le dernier numéro de *Sodalitium.*

Nous recevons maintenant un autre ouvrage de l’abbé Olivier Rioult. Il nous semble qu’en transcrire le long sous-titre est déjà suffisant pour éclairer le lecteur sur le thème traité. *“La Clef des Écritures”* est en effet *“un traité contre les juifs et les gentils qui rejettent, pour des motifs opposés mais en raison d’une même lecture charnelle, l’admirable harmonie de l’Ancien et du Nouveau Testament, de la lettre et de l’esprit, l’Ancien étant la prophétie du Nouveau et le Nouveau la réalisation de l’Ancien, et ce, par une méconnaissance du Christ, l’unique clef des Saintes Écritures, qui seule donne la parfaite intelligence de l’histoire du salut de l’humanité”*. La quatrième de couverture dit qui sont ces (plus ou moins) Gentils qui rejettent les Saintes Écritures : “*dans l’antiquité ils s’appelaient Marcion, Celse, Manès, Fauste… De nos jours, ils se nomment Soral, Timmerman, Guyénot, Hindi, Soler, Römer, Finkelstein…”*. Il était nécessaire de dire la vérité aussi à propos des faux amis, qui ne peuvent être des compagnons de combat s’ils rejettent le Christ et/ou l’Ancien Testament : les exemples ne manquent pas non plus en Italie.

• **Abbé Olivier Rioult**
La Clef des Écritures
Saint Agobard, 2022

Saint Joseph Benoît Cottolengo

Je signale aux lecteurs le livre de l’abbé Lino Piano : *“San Giuseppe Benedetto Cottolengo. Fondatore della Piccola Casa della Divina Provvidenza sotto gli auspici di San Vincenzo de’ Paoli (1786-1842)”*. Il ne s’agit pas d’une simple biographie

Portrait de saint Joseph Benoît Cottolengo exécuté par son frère, le peintre Agostino Cottolengo

du saint, mais plutôt d'une étude détaillée et dense (848 pages) sur la figure et sur l'œuvre de Cottolengo, capable de faire comprendre les aspects les plus déterminants de sa vocation. L'auteur est un historien qui n'appartient pas à nos milieux : en qualité d'ancien supérieur de la "Piccola Casa della Divina Provvidenza", il a pu (et su) étudier à fond le sujet et présenter de manière globale l'énorme masse de documents conservés dans les archives de Cottolengo. Je remercie l'abbé Piano de m'avoir fait cadeau de son livre (publié en 1996), quand il y a deux ans nos recherches généalogiques familiales respectives se sont entrecroisées entre trisaïeuls et quadrisaïeules, nous découvrant cousins.

Le livre peut être apprécié en particulier par quiconque aime les ouvrages historiques et sait en recueillir l'importance de la rigoureuse recherche d'archives. Cela dit, le sujet traité est la vie d'un saint et de son œuvre, fruit de la sainteté - qui dans le cas de l'œuvre de Cottolengo a atteint des dimensions impressionnantes - c'est pourquoi tout bon catholique peut tirer du fruit de la lecture du livre.

Un des aspects les plus importants de la fondation de la "Piccola Casa" (qui ne fut petite que de nom) survenue en 1828 - une époque troublée par les idées révolutionnaires, freinées, mais non vaincues par la dite "restauration" - réside dans le fait qu'il se référait à la plus authentique spiritualité et mentalité de la Contre-Réforme. L'auteur, en effet, en décrivant l'assistance spirituelle et sacramentelle à la "Piccola Casa" (p. 404), note que Cottolengo *"avait pour devise que les malades hospitalisés à la Piccola Casa après le troisième jour de leur admission à la Piccola Casa se confesseraient et se disposeraient à recevoir Jésus dans le Saint-Sacrement"*. Évidemment le saint n'avait pas oublié les dispositions contenues dans la bulle *"Supra gregem dominicum"* de 1566, par lesquelles saint Pie V ordonnait aux médecins d'interrompre l'assistance aux patients qui trois jours après leur hospitalisation auraient refusé de s'approcher de la confession.

J'ai tout de suite parlé de l'esprit de la Contre-Réforme, décrit à la moitié du livre, car il démontre comment Cottolengo voulut assurer à l'Église et à la société une œuvre sérieuse, par conséquent catholique, dans le sillon de la plus rigoureuse orthodoxie, exempte de l'irréligiosité révolutionnaire et du sentimentalisme moderne.

Dans les premiers chapitres, à la lumière des documents conservés dans les archives de Cottolengo, l'abbé Piano parle de la naissance de Giuseppe Agostino Benedetto Cottolengo, à Bra le 13 mai 1786, et de la première partie de sa vie (en bon généalogiste il n'omet pas de rechercher les origines de la famille, les Couttolenc, présents depuis le XIV^{e} siècle à Barcelonnette, ville dépendant de la dynastie des Savoie jusqu'en 1713 ; en 1733, le grand-père Antonio déménagea à Bra, dans l'actuelle province de Cuneo).

En 1802, Giuseppe Benedetto (le deuxième prénom Agostino s'était perdu en route, peut-être pour ne pas le confondre avec Agostino, un de ses plus jeunes frères et futur peintre) devient clerc à Bra et ensuite séminariste à Asti (au séminaire on conserve encore la petite chambre utilisée par Cottolengo), au cours des années dans lesquelles le Piémont est annexé à la France napoléonienne et les jeunes sont appelés au service militaire. Cottolengo réussit à éviter l'appel aux armes et poursuit ses études jusqu'à l'ordination sacerdotale reçue en l'église du séminaire de Turin le 8 juin 1811.

Avec le chapitre IV on arrive au canonicat, reçu après le diplôme en théologie obtenu à l'Université Royale de Turin. En 1818 Cottolengo est donc agrégé aux "Preti teologi del Corpus Domini" (p. 119), une prestigieuse congrégation composée de six prêtres séculiers, voulue par la Ville de Turin pour la célébration dans l'église érigée en souvenir du miracle eucharistique de 1453. La mosette rouge que le chanoine Cottolengo commença

d'endosser caractérisera une bonne partie de la future iconographie du saint.

Le canonicat, que l'on n'associe pas souvent à la sainteté, sera pour Cottolengo la voie privilégiée de la grâce. Le chanoine de Bra accomplit dans l'église du *Corpus Domini* avec fidélité et joie intérieure tout ce qui est lié au culte divin et à la charité envers le prochain : la célébration de la Messe, l'office au chœur, les rapports avec les autres chanoines, le zèle apostolique pour tous ceux qui fréquentent les offices à l'église. L'âme est prête pour ce que l'auteur définit la "crise intérieure" de 1827 (p. 147) quand, après 16 années de sacerdoce, l'action de la grâce dans l'âme de Cottolengo détermine un désir de perfection toujours plus grand, à la veille de la manifestation de la volonté divine pour la réalisation des œuvres futures. Je considère que Cottolengo n'est pas devenu saint pour avoir fondé la "Piccola Casa" (et les œuvres qui l'ont précédée), mais qu'il a fondé ces œuvres précisément parce qu'il était pénétré d'une sainteté hors du commun. À partir de là apparaît dans la vie du saint la figure qui sera le point de référence constante dans toutes les œuvres de charité qui accompagneront les quinze dernières années de la vie de Cottolengo : saint Vincent de Paul.

Le lecteur trouvera en effet à partir du chapitre V de continuelles références à "Monsieur Vincent", dès la première œuvre, le "Deposito de' poveri infermi del Corpus Domini sotto la protezione di s. Vincenzo de' Paoli" (les chambrettes de la célèbre *Volta Rossa*) fondé le 2 septembre 1827 (p. 177), embryon de la "Piccola Casa della Divina Provvidenza sotto gli auspici di s. Vincenzo de' Paoli" qui sera fondée le 27 avril 1833 (p. 229). Une anecdote : le roi Charles-Albert par Décret Royal en août de la même année reconnaît l'existence légale de l'œuvre, mais dans le document officiel n'apparaît pas le mot "Divina". Cottolengo n'accepte pas la reconnaissance et renvoie le document, en demandant et en obtenant la correction (p. 257).

C'est l'époque à laquelle la voracité révolutionnaire avait fait main basse sur les patrimoines des innombrables œuvres pies qui dans les siècles précédents s'étaient occupées des pauvres et des malades et, qu'avec le renversement des rôles de l'Église et de l'État, apparaissent les "Congrégations de charité" de l'État. Dans plusieurs pays les œuvres ecclésiastiques étaient considérées comme complémentaires à celles de l'État dans un climat général où les principes de l'utopie (et de la prétention) révolutionnaire conditionnent les choix des gouvernements.

Cottolengo sous le règne de Charles-Albert travailla pour l'indépendance et le développement de son œuvre. En plusieurs occasions le fondateur de la "Piccola Casa" fit aussi appel à la générosité du souverain, qui ne le déçut jamais et lui manifestera toujours de l'admiration. Dans le gouvernement, saint Cottolengo pouvait compter sur l'amitié du comte Clemente Solaro della Margarita, ministre des affaires étrangères, et de son épouse, tandis qu'à la municipalité de Turin il bénéficiait de la bienveillance du marquis Michele Benso di Cavour (père de Camillo), chef de la police municipale.

Sur les principes et sur les méthodes enseignées et pratiquées à la "Piccola Casa" de Cottolengo, une longue citation du diplomate suisse Pictet de Rochemont, rapportée par l'auteur à la page 368 est particulièrement significative : *"Sans doute un pareil établissement ne peut se justifier en économie politique... un gouvernement ne peut l'encourager ouvertement et l'on n'oserait pas en conseiller l'imitation ailleurs. Quant à nous, nous n'admettons pas la possibilité de succès sans des commissions, des comités, des règlements stricts, des souscriptions régulières, un fond capital, une réserve et une comptabilité en partie double, etc., et nous avons raison, sans doute, de procéder ainsi. Mais il faut avouer néanmoins qu'il y a quelque chose de bien touchant et de bien profondément religieux dans cette foi sans bornes, qui calcule peu les moyens humains, qui compte avant tout sur le secours d'en-haut, qui va droit au but de la charité, le soulagement de ses semblables, sans trop calculer d'avance les moyens et qui en définitive atteint ce but à travers des difficultés qui paraissent au premier coup d'œil devoir être insurmontables. N'est-ce pas là véritablement le type de cette foi qui soulève les montagnes ? La plupart de nos établissements de charité légale n'offrent-ils pas quelque chose d'un peu froid, d'un peu compassé, voire même d'un peu sec ?"* (Charles Pictet de Rochemont, "*Sur les établissement de charité de Turin*", 1840).

En somme, l'œuvre hospitalière fonctionnait et l'État ne pouvait s'en désintéresser, puisqu'elle offrait un lit aux malades et une hospitalisation à tant d'autres malheureux, contribuant à soulager les structures étatiques. Au contraire, les autorités étaient préoccupées par le développement croissant de l'œuvre, qui concentrait dans les bâtiments de la "Piccola Casa" un nombre toujours plus élevé de personnes, potentiellement incontrôlable en cas d'épidémie.

Saint Cottolengo avait un objectif principal : secourir cette partie de la population caractérisée par la pauvreté et par la maladie à la lumière de l'Évangile et non de la caste révolutionnaire. Et toutes ses œuvres tournent autour des pauvres infirmes pour leur double santé, celle du corps et celle de l'âme. Le premier successeur de Cottolengo, le père Anglesio, concernant les attentions du saint à l'égard des assistés, écrivait : *"Si avec autant de travail il en facilitait les bienfaits corporels, son but principal était de les amener par la suite à reconnaître et à bénir la Divine Providence, les guérir dans leurs âmes, les rapprocher de Dieu et faire que, riches de mérites, s'ouvrent pour eux les portes du ciel"* (p. 373).

La "Piccola Casa" devint progressivement une ville dans la ville, voisine de l'autre poumon de vertus que fut l'œuvre salésienne de Don Bosco au Valdocco. Une citadelle de la santé du corps et de l'âme, composée de services hospitaliers, infirmeries, pharmacies et une série impressionnante de familles religieuses.

Pour ce faire, il obtint de la Providence d'innombrables aides en tout genre, principalement par l'autorité hiérarchique de l'Église. En effet, Mgr Luigi Fransoni, archevêque de Turin, qui sera d'abord incarcéré au fort de Fenestrelle et ensuite exilé à Lyon par le gouvernement anticlérical, accorda l'exemption de la juridiction paroissiale pour la petite église construite à la "Piccola Casa" dédiée aux saints Antoine abbé et Vincent de Paul (p. 378). Cela permit au chanoine Cottolengo, nommé recteur, d'accomplir avec moins de restrictions le ministère sacramentel, assisté au cours des premières années par quelques prêtres amis, parmi lesquels son frère Luigi, chanoine et ses confrères du *Corpus Domini*.

J'attire l'attention sur le chapitre VII, particulièrement développé (*"L'attività caritativa durante la vita del Fondatore"*), qui permet au lecteur une sorte de "voyage dans le temps" pour connaître la première phase de l'œuvre de Cottolengo, en voir la croissance et en suivre le développement immobilier dans le quartier et dans d'autres localités, comme à Cavoretto et à Gassino.

De notable importance furent ensuite les différentes familles de religieuses, frères et prêtres nées à l'intérieur de la "Piccola Casa", voulues avec ténacité par saint Cottolengo, même si toutes ne survécurent pas à sa mort. Évidemment la place d'honneur revient à celles qui sont communément appelées les "Sœurs de Cottolengo", inspirées des Filles de la Charité de saint Vincent (ch. IX), qui eurent en Madame Marianna Nasi (1791-1832) leur "mère" dès les premiers pas du "Deposito de' poveri infermi del Corpus Domini". Importante aussi fut l'institution des Tommasini (p. 529), candidats au sacerdoce formés dans un séminaire au sein de la "Piccola Casa" pour subvenir aux besoins sacramentaux des toujours plus nombreux "pauvres infirmes". Cottolengo fonda aussi la famille des Sœurs sourdes et muettes du Sacré Cœur de Marie : je me souviens que quand j'étais séminariste (il y a 40 ans !), je m'adressais aux religieuses de la congrégation, toujours disponibles, pour obtenir les reliques des saints du calendrier liturgique turinois. Avec certaines de ces "familles", Cottolengo entendait offrir un cadre à une partie des âmes malheureuses qui étaient hospitalisées et faire d'elles une aide efficace pour s'occuper des autres malheureux hôtes de la "Piccola Casa".

En conclusion de l'ouvrage (ch. XVI, à partir de la page 663), l'auteur expose le matériel d'archives susceptible d'esquisser la sainteté de Cottolengo dans les différents aspects de sa vie sacerdotale. Le paragraphe sur la sainte Messe (p. 723), sur la manière de la préparer, de la célébrer et sur la pratique introduite à la "Piccola Casa" d'*"en entendre une seconde comme Messe d'action de grâce pour la première déjà célébrée"*, est d'une particulière édification. Du reste le secret de la sainteté des "saints prêtres turinois" (comme le bienheureux Sebastiano Valfrè, Cafasso, Don Bosco) tourne autour du Saint Sacrifice de la Messe et de la fidèle cor-

respondance à la grâce selon les desseins que Dieu a eus sur chacun d'eux. Cottolengo n'échappe pas à cette règle : le jeune prêtre, puis chanoine, deviendra un géant de la charité pour les pauvres et les malades en puisant chaque jour dans le Missel "de saint Pie V", source inépuisable de vérité et de charité pour les âmes et pour toute la société (nous avons sous les yeux le terrible malheur qui a frappé les premières et la seconde à partir de 1969).

Bien sûr l'âme de Cottolengo fut alimentée par une profonde dévotion mariale (p. 728) : d'abord à Notre-Dame des Fleurs de Bra, puis à Notre-Dame des Grâces dans l'église du *Corpus Domini*, jusqu'à Notre-Dame d'Oropa, qu'il voulut honorer d'une manière particulière à l'intérieur de la "Piccola Casa". Au cours de sa vie et de la vie de la "Piccola Casa", s'est répété pour un nombre impressionnant d'âmes, le miracle opéré aux noces de Cana par l'intercession de Marie : *"Faites ce qu'il vous dira"* (Jn 2, 5).

L'ouvrage de l'abbé Lino Piano permet de goûter ce "bon vin", que la sainteté de saint Joseph Benoît Cottolengo, bon samaritain enflammé de la charité divine au siècle de la stérile philanthropie, a su utiliser jusqu'à sa mort survenue chez son frère, le chanoine Luigi Cottolengo, à Chieri, aux portes de Turin, le 30 avril 1842 (p. 765). Les papes Benoît XV (avec la béatification en 1917) et Pie XI (canonisation en 1934) reconnaîtront l'héroïcité de ses vertus.

Abbé Ugo Carandino

• **Lino Piano**

San Giuseppe Benedetto Cottolengo. Fondatore della Piccola Casa della Divina Provvidenza sotto gli auspici di San Vincenzo de' Paoli (1786-1842).

Piccola Casa della Divina Provvidenza, Torino 1996.

Vie de l'Institut

Du 1er novembre 2021 au 15 novembre 2022

Chers amis, bienfaiteurs et lecteurs, plusieurs d'entre vous nous ont dit que la première rubrique de *Sodalitium* qu'ils lisent (bien qu'étant la dernière de la revue) est précisément la "Vie de l'Institut" : et à raison, parce que ces lignes vous permettent de toucher du doigt tout le bien que la grâce divine opère dans les âmes, jour après jour, au moyen de notre et votre Institut.

La Maison de Verrua et l'Institut. La maison mère se prépare à d'importants travaux, afin de pouvoir accueillir un plus grand nombre d'hôtes (séminaire, Exercices, camps, hôtellerie). Comme toujours en septembre, sont arrivés les nouveaux séminaristes : un lombard, un irlandais (d'origine polonaise), un hongrois, un franco-belge. Par ailleurs, l'Institut compte un nouveau membre : Agnès Langlet, maintenant religieuse novice, entrée dans l'Institut le 8 avril 2022 en la fête de Notre-Dame des Sept Douleurs du temps de la Passion.

La maison de **Raveau** aussi, dans la Nièvre en France, fait l'objet de travaux importants : après avoir réorganisé la chapelle, c'est le tour des "dé-

Ordination au sous-diaconat de l'abbé Piergiorgio Coradello le 15/11/2022

Ordination aux ordres mineurs et tonsures le 20 mai 2022 à Verrua Savoia

pendances" où sont en train d'être aménagées d'autres chambres qui permettront d'augmenter la capacité d'accueil de la maison pour les différentes activités de l'été.

Ordres Sacrés. Le 20 mai 2022, à Verrua Savoia, Mgr Stuyver a conféré la première tonsure à frère Benoît Dezitter, de la communauté Stella Maris, l'ostiariat et le lectorat à Louis-Marie Chuilon, l'exorcistat et l'acolytat à Vincent Gastin. Le lendemain, le séminariste Roberto Agnelli a revêtu la soutane. Le 16 novembre 2022, l'abbé Piergiorgio Coradello a reçu des mains de Mgr Stuyver l'ordre sacré du sous-diaconat, s'approchant ainsi de l'autel et de l'ordination sacerdotale, prévue - si Dieu veut - en 2023.

Vœux religieux de nos Frères. Toujours le 21 mai 2022, frère Felice Antonio a prononcé ses vœux perpétuels, devenant le premier religieux profès de l'Institut.

Sœurs de l'Institut. Grande fête pour les Sœurs de l'Institut le 26 avril 2022, avec la Profession Perpétuelle de sœur Cécile-Marie, qui s'est consacrée à Dieu *in æternum*, devenant ainsi la troisième religieuse professe de l'Institut, les premiers vœux de sœur Marie du Sacré-Cœur et la prise d'habit de sœur Françoise du Sacré-Cœur et de sœur Consolata de la Sainte Famille. Après les activités estivales (camps pour les fillettes, aide matérielle pendant les quatre sessions des Exercices spirituels de l'été…), la vie régulière reprend scandée par la cloche, qui appelle à servir le Seigneur soit à l'église pour les exercices de piété, soit pour l'apostolat extérieur, soit pour les cours, pour l'étude personnelle, ou les services quotidiens. Tous les jours les Sœurs prient pour leurs bienfaiteurs et leurs familles ; que le Seigneur accorde à tous l'abondance de Sa sainte grâce et l'amour de Sa volonté.

• Apostolat dans les différents pays

Italie. Casa San Pio X. L'abbé Carandino signale quelques célébrations qui ne rentrent pas dans le calendrier habituel des Messes : le 12/06/2022 à l'église-ossuaire de Paderno (FC), à l'invitation de l'*Ass. Naz. Famiglie Caduti e Dispersi della RSI* ; le 22/11/2021 et le 21/03/2022 dans une chapelle privée à Calitri (AV) ; le 01/10/2022 dans l'église d'une ancienne abbaye sur l'Apennin des Marches. Il signale en outre qu'à la chapelle de Rome à la fin de 2021 les instructions religieuses mensuelles sur l'année liturgique ont repris, tandis que depuis octobre 2022 a débuté un cycle de rencontres sur l'Évangile à partir des commentaires du bibliste Salvatore Garofalo.

En Toscane, Émilie et Ombrie. En Toscane, la célébration de la sainte Messe continue de manière régulière deux dimanches par mois ; signalons plutôt les visites plus occasionnelles en Ombrie. L'abbé Fraschetti a célébré la sainte Messe plusieurs dimanches à San Terenziano, dans la commune de

Gualdo Cattaneo (PG), à Gualdo Tadino (PG) ; également à Pecorone, dans la commune de Castel Giorgio (TR) à la Tenuta Valverde, la Messe a eu lieu le 25 et le 26 juillet (abbé Ricossa) et le dimanche 4 septembre. À Modène et Ferrare continuent les trois Messes dominicales ; depuis septembre l'apostolat est devenu un peu plus compliqué, du fait des problèmes de santé de l'abbé Ricossa, qui a cependant été efficacement aidé et remplacé par des confrères : l'utilité d'un Institut sacerdotal se constate justement aussi en de tels moments. À **Bologne** a repris la pratique de la *Via Crucis* à l'Osservanza (2 avril 2022). En **Lombardie et Piémont**, l'abbé Pizzocchi aide régulièrement l'Institut, en célébrant fréquemment la Messe dominicale dans les chapelles de Milan et de Turin, ainsi qu'à Gravellona Lomellina. De Rimini et de Verrua nos prêtres se rendent aussi en Italie du Sud : Pouilles, Basilicate et Sicile ; dans cette dernière région, l'abbé Fraschetti a séjourné plus longtemps.

France. Partout les nombreuses conversions ne cessent pas, signe du travail de la grâce, *a fortiori* dans notre chapelle de **Paris** étant donné le grand nombre d'âmes en Île-de-France. Les prêtres s'évertuent à suivre toutes ces nouvelles âmes pour les éduquer et leur dispenser les sacrements (les confessions générales sont nombreuses) en s'adaptant à la charge croissante de l'apostolat. Un second prêtre est présent à Paris un dimanche par mois pour les confessions. C'est pour cela aussi que la souscription pour une chapelle en Île-de-France continue plus que jamais. Le principal obstacle à ce projet que nous poursuivons depuis 2007 est le coût extrêmement élevé de l'immobilier dans cette région (la première étape a été l'Oratoire dans le 15e arrondissement qui est fondamental pour l'apostolat, et que nous avons acquis en 2011, mais qui est bien trop petit pour les dimanches). Nous souhaitons réfléchir en 2023 à l'acquisition d'un local suffisamment grand pour accueillir notre chapelle à la place de la salle que nous louons chaque dimanche matin. Vous pouvez participer à cet effort pour établir un lieu stable pour offrir *l'Oblatio munda* en Île-de-France, lieu stratégique pour la foi en France. Ajoutez votre pierre à l'édifice !

La chapelle du **Mans** accueille la Messe presque chaque dimanche. Un nouvel autel est venu l'embellir avec d'autres améliorations pour la piété et la joie des fidèles. Le pèlerinage à Notre-Dame de Pontmain le 3 septembre a été le point d'orgue de cette année 2022 pour les fidèles du Mans. Nous confions cet apostolat à sainte Scholastique et à saint Julien, les patrons de la ville et du diocèse. Dans le reste de la France, la présence de trois prêtres assez stables (à Raveau, Nîmes et Serre-Nerpol) facilite grandement l'apostolat. À **Cannes**, nous avons finalement pu acquérir le local qui permettra une plus digne célébration de la Messe, pour continuer l'apostolat de l'abbé Gustave Delmasure.

• **Renforcement de l'apostolat en Hongrie.** Au printemps 2022, l'Institut

Prise d'habit de deux religieuses de l'Institut le 26 avril 2022, fête de Notre-Dame du Bon Conseil

a acheté une propriété non loin de la capitale hongroise, à Felcsút, qui servira de maison pour les retraites spirituelles et les camps pour les garçons, en plus du logement pour le prêtre ou mieux - nous l'espérons - pour les prêtres. En même temps, les fidèles ont cédé à l'Institut la propriété de la chapelle de Budakeszi, aménagée en 2017. Ainsi, l'apostolat en Hongrie et dans les pays limitrophes pourra se consolider et se développer. Les visites pastorales continuent en Croatie où sont présents une vingtaine de personnes ; en Roumanie où il y a aussi un développement prometteur ; et de manière plus occasionnelle, en Bulgarie, Norvège et Suède.

• Activités estivales (et pas seulement) : camps et Croisade Eucharistique

Du 11 au 25 juillet s'est déroulé à Raveau pour la 32e fois, le camp **de la Croisade Eucharistique**, organisé par l'Institut M.B.C. Une cinquantaine de garçons étaient présents (dont 14 Italiens), qui ont passé les quinze jours du camp sous l'œil vigilant des prêtres, séminaristes, frères et moniteurs pour jouer, prier, et apprendre la doctrine chrétienne avec les cours de catéchisme dans l'agréable parc du château. Chaque jour commençait avec l'assistance à la sainte Messe pour continuer avec les autres activités et finir le soir avec le récit d'une belle histoire à épisodes qui se dénoue durant tout le camp. Nous avons visité le château médiéval d'Ainay-le-Vieil avec ses hautes murailles et le fossé rempli d'eau qui nous a rappelé les gestes des croisés chrétiens d'une époque révolue. Un autre rendez-vous fixe du camp a été la "grande randonnée", parcours avec une chasse au trésor par équipe d'environ 8 km dans la proche forêt des Bertranges qui dure toute la journée (et avec le pique-nique à base de saucisses grillées). Le camp, comme toujours, s'est terminé par la veillée finale animée par des chants et du théâtre.

Les séminaristes et les frères de l'Institut ont continué avec une plus grande fréquence à organiser les **rencontres pour enfants et garçons** à Verrua Savoia (au cours de l'année scolaire 2021-2022 il y en a eu six, d'octobre à juin !). Le nombre des jeunes participants est en continuelle augmentation, et ainsi les fruits spirituels pour ces jeunes âmes sont également accrus. Durant les vacances d'été, des promenades en montagne avec des groupes de garçons de plusieurs régions d'Italie ont été effectuées. En plus de ces activités, le catéchisme continue, soit en présentiel à Turin et à Verrua, soit *online* pour tout le reste de l'Italie, de la France, de la Belgique, de la Suisse et de la Hongrie fait par les séminaristes, frères, prêtres et religieuses.

Camps des Sœurs IMBC : au cours de l'année ont été organisés plusieurs camps à Verrua pour petites filles et adolescentes dans le but non seulement de se divertir ensemble, mais surtout de renforcer la foi et l'amour de Dieu dans les cœurs de la jeunesse afin de la faire persévérer dans la vie chrétienne, malgré les difficultés qui se rencontrent dans la société déchristianisée

Colonie d'été à Raveau : les enfants déjeunant en forêt au cours d'une promenade. Visite du château d'Ainay-le-Vieil

Activités de la Croisade Eucharistique

Les fillettes de la Croisade à Verrua Savoia – à la fin de la pièce de théâtre (photo ci-dessous)

Enfants peignant leurs boucliers à l'occasion des rencontres de la Croisade à Verrua Savoia

Les petites filles jetant des fleurs devant le Saint-Sacrement pendant la procession de la Fête-Dieu

Camp des garçons plus grands dans le Val de Suse : excursion au Rochemelon, sanctuaire le plus haut d'Europe (3 538 m)

Récollection à Raveau le 1er novembre 2022

dans laquelle nous vivons. Début octobre 2021, première rencontre de l'année scolaire avec promenade à l'abbaye *Santa Fede*, près de Verrua ; s'en est suivie une semaine pour les fillettes suisses et françaises d'Annecy qui ont beaucoup apprécié leur séjour en Italie ; début novembre, quelques Sœurs sont parties pour la maison de Raveau et après l'habituelle journée de récollection pour les adultes, s'est déroulé un camp pour les fillettes françaises des alentours et de Paris. En décembre, à l'occasion de la fête de l'Immaculée Conception, un autre camp à Verrua a réuni une trentaine de filles, parmi lesquelles plusieurs animatrices qui, avec générosité et oubli de soi, ont secondé les Sœurs dans l'organisation matérielle du camp et dans la préparation du buffet en l'honneur de l'Immaculée Conception pour plus de cent personnes ! En janvier 2022, un court camp dédié à sainte Agnès, proposée comme modèle de pureté et de force ; au mois de février, autres journées passées ensemble, égayées par une journée en centre équestre. En mai, les Sœurs et les fillettes avec la bannière de la Croisade Eucharistique déployée au vent, sont parties pour Lorette, à l'occasion du pèlerinage à la *Santa Casa*. Et avec l'arrivée de l'été les tant attendus camps de l'été : en juin, le camp pour les plus petites avec une trentaine de fillettes qui, après la visite à la basilique de Superga, munies de harnais et de mousquetons se sont essayées à des parcours acrobatiques du haut d'un arbre à l'autre au *Parco Avventura*… beaucoup d'enthousiasme, mais aussi un peu de peur ! En juillet, au **camp bienheureuse Imelda**, une cinquantaine de participantes italiennes et françaises qui, malgré la chaleur torride, ont fait trésor des enseignements reçus, entre un divertissement et un autre : un tobogan gonflable uniquement pour elles, la fabrication de figurines en plâtre, la journée à 2 000 mètres au frais dans la Vallée d'Aoste… Le camp s'est terminé avec la cérémonie d'entrée des nouveaux Croisés et la solennelle Consécration à Marie de certaines des plus grandes.

Cette année (du 1er au 10 août), le **camp saint Jean Bosco pour garçons** de 14 à 20 ans a planté ses tentes au Mont Cenis, près de la frontière franco-italienne, à 1 500 mètres d'altitude. Nous avions loué une partie d'une ancienne caserne militaire afin d'y installer notre chapelle de fortune et de bénéficier des principales commodités, mais les jeunes ont tous dormi sous la tente ! Pendant ces dix jours, notre groupe de plus de vingt-cinq jeunes, sans compter les prêtres, les frères et les moniteurs, a pu gravir un bon nombre des hauts sommets italiens des alentours. La cerise sur le gâteau a été la montée du Rochemelon (cf. photo), le sanctuaire le plus haut d'Europe (3 538 m.), où nous nous sommes promis de célébrer la sainte Messe - si Dieu veut - une prochaine fois. Le camp s'est déroulé dans un bon esprit de fraternité et d'effort chrétien qui a permis d'élever non seulement les corps, mais aussi les âmes avec l'aide de la Messe quotidienne célébrée à l'aube, ou parfois après la randonnée, ainsi qu'avec la fréquentation des sacrements, les instructions du soir et de bons exemples chrétiens. Une belle veillée a clôturé ce camp qui laissera des souvenirs inoubliables aux jeunes. Notre gratitude après Dieu va à tous ceux qui généreusement nous ont aidés, en particulier au cuisinier, M. Lombardi pour sa patience à toute épreuve et à M. Jean-Pierre Cassa, notre accompagnateur chevronné et diplômé en montagne ! Rendez-vous l'été prochain pour de nouvelles aventures pour les anciens, et bienvenue aux nouveaux désirant découvrir avec d'autres amis catholiques la joie de l'escalade

des hauts sommets alpins ! Enfin, du 4 au 23 juillet, les **Sœurs du Christ-Roi** (avec la collaboration de l'abbé Murro) ont organisé un camp dans les Alpes, dans le Val de Suse, favorisé par le beau temps. Les fillettes ont pu égayer les habitants qui les ont accueillies, par un petit concert de chants religieux et folkloriques.

• **Centri Studi Federici et Albertario.** La journée pour la Royauté sociale du Christ à Vignola en octobre, le congrès albertarien de Milan en novembre et la conférence de Paris, déjà programmés, ont été ajournés à cause des problèmes de santé de l'abbé Ricossa ; l'empêchement ne devrait être que provisoire, c'est pourquoi tout est renvoyé à 2023. En attendant, tous les nouveaux arrivés peuvent (ré)écouter avec profit les enregistrements vidéo des éditions passées et suivre la revue de presse du CS Federici qui arrive régulièrement via mail aux personnes en faisant la demande (on peut les consulter sur le site du Centro Studi).

Vingt ans du **Centro Studi Davide Albertario** fondé le 28 janvier 2002 à Milan. Cette année se célèbrent aussi les cent-vingt ans de la mort de l'abbé Albertario (il mourut à Caronno, près de Lecco, le 12 septembre 1902) à qui est dédié le Centro Studi. La première conférence eut lieu le 11/04/2002, intitulée *"Foibe. Scomparsi dalla storia"* avec pour conférencier notre ami Marco Pirina, décédé en 2011 ; nous rappelons son souvenir avec affection et nous ne l'oublions pas dans nos prières. En octobre 2002 parut aussi le premier numéro de *"L'Albertario"*, l'organe d'informations du Centro Studi. Aujourd'hui comme hier, le CSDA, qui en dépit de différentes vicissitudes n'avait pas pu organiser de conférences au cours des deux dernières années, est encore présent pour combattre le combat pour l'Église notre mère, comme fit notre inspirateur, *don* Davide. Nous voulons être vraiment des "catholiques intégraux" et par conséquent intégralement catholiques comme l'était le grand pape saint Pie X.

Les enfants lors de la Fête-Dieu à Paris

• **L'Institut et la presse**

Nous signalons que le bulletin *"Scuola e lavoro"* (N. 10-11 novembre dicembre 2021) de la www.federazioneitalianascuola.it a repris le communiqué de *Sodalitium* sur le motu proprio *Traditionis custodes*.

Les journaux locaux du Trentin et plusieurs blogs nationaux ont parlé de l'affaire de l'église refusée par la curie de Trente à l'occasion des funérailles de Davide Fattor : il y a eu un communiqué de la curie Vescovile de Trente (https://www.giornaletrentino.it/cronaca/non-e-sole/rev%C3%B2-vescovo-e-parroco-dicono-no-al-funerale-con-messa-in-latino-1.3283501) qui a été repris et commenté sur des sites traditionalistes (https://www. aldomariavalli.it /2022/08/08/vedova-chiede-per-il-marito-il-funerale-in-rito-antico-ma-il-vescovo-dice-no/amp/). Notre Institut a diffusé un communiqué en réponse à celui de l'évêque que l'on peut trouver à cette adresse : https://www.sodalitium.biz/comunicato-dell-istituto-in-risposta-alla-curia-arcivescovile-di-trento/ .

***Duc in altum* : le site d'Aldo Maria Valli**. Le célèbre journaliste et vaticaniste Aldo Maria Valli, depuis quelques temps proche des positions de l'archevêque Carlo Maria Viganò, a publié le 5 janvier 2022 une intervention de l'abbé Francesco Ricossa (*A quali condizioni Pietro è veramente la roccia?* Titre de la rédaction) en réponse à un débat soulevé sur le même site par *The Wanderer* (*La confessione di Pietro e un 'dubium' teologico*, 4 janvier 2022). Suite à la réaction négative de certains lecteurs, l'abbé Ricossa a publié sur le même site sa réponse, suite à celle de Valli (du 7 janvier : *Un lettore scrive. Duc in altum risponde*), le 8 janvier suivant (*Il principio di autorità, la botte piena e la moglie*

ubriaca. Una risposta di don Ricossa). Les deux interventions ont été reprises par le *Centro Studi Federici* et par *Agere Contra* (*Il principio di autorità: davvero chi non è in comunione con Bergoglio è fuori dalla Chiesa?*). Le site *Traditio,* le 11 janvier, est ensuite intervenu par un article d'Aurelio Porfiri (*Il tradizionalismo dopo il Vaticano II? Una risposta a don Francesco Ricossa*). Au mois de mars a été ensuite publié le petit livre "*Non ponti, ma scale*" (le titre a été choisi par l'éditeur), contenant une interview d'A. M. Valli à l'abbé Ricossa. Le livre a été présenté en visio-conférence sur le canal "*Ritorno a Itaca*" le 24 février 2022, avec la participation des auteurs, de l'éditeur (Aurelio Porfiri) et de John Rao. La vidéo a été aussi reprise par notre canal de *Sodalitium*. Le 16 novembre 2022, le site a publié *"I due che erano tre: don Ricossa scrive a Aldo Maria Valli (Con don Alberto e don Stefano c'era anche don Marco, che ora collabora con l'Istituto Mater Boni Consilii)"* ; la lettre fait référence à la menace de fermeture de deux célébrations selon le motu proprio ratzingerien *Summorum Pontificum* dans le diocèse de Novare, après le nouveau motu proprio bergoglien *Traditionis custodes* ; pour information, *don* Stefano, *don* Alberto et Mgr Brambilla, ont fini par se mettre d'accord. Le même site a ensuite repris des communiqués du *C.S. Federici*. *Duc in altum* publie des interventions de plusieurs personnalités du traditionalisme catholique avec des positions doctrinales très diverses ; parmi les défenseurs de la *Thèse de Cassiciacum*, signalons les articles publiés sous la signature d'Antonio Polazzo (un laïc de bonne doctrine).

Corrispondenza Romana. Le site de Roberto De Mattei a publié un intéressant article d'Emanuele Barbieri (*Chi è il dott. Massimo Citro Della Riva?*) qui intègre et cite celui publié sur le numéro 72 de *Sodalitium* (*Marxisti, Esoteristi e Massoni contro il Nuovo Ordine Mondiale?*). L'article de *Sodalitium* avait été repris par le Circolo Cattolico *Christus Rex*, *Agere contra* le 10 janvier, et par le *C.S. G. Federici*. Inutile de répéter que nous ne partageons pas de nombreuses positions (soit religieuses, soit politiques) de l'actuelle *Corrispondenza Romana.*

Vidéo-interviews avec Elia Menta. Le 27 décembre 2021 a été publiée sur le canal "*E si accordino nell'animo e nell'opera*", la vidéo-interview de l'abbé Ricossa sur les thèmes suivants : *L'Incarnazione di Cristo, i Catari, le iniziative dell'IMBC*, reprise par le canal de *Sodalitium* le 30 décembre suivant ; nouvelle vidéo-interview, sur les sujets suivants : *Santa Caterina da Siena, la libertà, l'educazione dei giovani*, publiée au mois de février et reprise elle aussi par notre canal YouTube. En avril : *San Paolo, il Concordato del 1929 e i pellegrinaggi dell'Istituto*. La vidéo de juin : *il Medio Evo e San Tommaso; la Compagnia di Gesù; la rivista Sodalitium.* Notre canal Sodalitium (sur YouTube) a publié une vidéo-interview de l'abbé Giugni à l'abbé Ricossa (du 29 juin, publiée le 1er juillet) sur les "*gay pride*" et les manifestations prévues contre les "*gay pride*". Comme en 2017 et 2019, l'abbé Ricossa a expliqué pourquoi l'Institut n'apporte pas son soutien à la "*processione di riparazione*" organisée par *Radio Spada* et par *Cronache di Terra e di Cielo* (une des étiquettes du groupe de personnes qui dit se référer à Mgr Viganò). Notre vidéo-interview a été signalée également par le Circolo *Christus Rex* de Vérone.

• **Centro librario Sodalitium.** Le site de e-commerce a été entièrement rénové avec un nouveau graphisme. Il a publié un livre de Mgr Giuseppe Angrisani sur la neuvaine de Noël, intitulé *Regem venturum Dominum*. Est en préparation, pour l'année prochaine, la réédition d'un beau livre d'un insigne exégète sur la théorie de l'évolution. En 2022, nous avons réimprimé deux best-sellers de nos éditions : il Libro di preghiere pour la troisième fois et le catéchisme de Carlo Dragone pour la quatrième fois.

• **Exercices spirituels**. La prédication des Exercices a repris plus ou moins régulièrement au cours de l'année 2022 : nous en donnons la liste. Serre-Nerpol du 26 au 31 décembre (17 personnes). À Verrua Savoia 1er-6 janvier (17 personnes). Trois retraites à Serre-Nerpol :

Les prêtres présents lors du pèlerinage à Lourdes

en février (7 personnes), en avril (17 personnes) et en juillet (16 personnes). À Raveau : du 1er au 6 août pour les dames ; du 8 au 15 août pour les hommes (36 personnes). Encore à Serre-Nerpol du 16 au 21 août (12 personnes). À Verrua Savoia : deux sessions du 22 au 27 août et du 29 au 3 septembre (32 personnes). Pour la communauté de Nîmes : du 5 au 10 septembre. À Serre-Nerpol : du 5 au 10 septembre, Exercices pour les religieuses des Sœurs du Christ-Roi, les Sœurs de notre Institut et sœur Marie-Letizia. Malheureusement l'abbé Ricossa a dû interrompre les Exercices à cause d'un problème de santé. À Verrua Savoia, du 19 au 24 septembre : session pour les prêtres, les séminaristes, les religieux de notre Institut, et quelques prêtres amis (MM. les abbés Pizzocchi, Di Lello, Sauer, de la Chanonie). Le bulletin de Mgr Sanborn a publié la photo souvenir des Exercices sacerdotaux.

Aux Exercices proprement dits, on doit ajouter les journées de récollection pour la persévérance : le 11 décembre 2021 à la chapelle de Milan s'est tenue une récollection de préparation à Noël. À Serre-Nerpol, le 13/03/2022. À Raveau, le 1er novembre de chaque année, comme il est désormais de tradition. Cette année (2022) la participation y a été particulièrement importante.

• Pèlerinages

Lorette. Les deux dernières années les circonstances d'ordre public avaient empêché le pèlerinage à pied à Lorette ; cependant nous n'avons pas renoncé au rendez-vous traditionnel à la basilique de saint Joseph de Copertino à Osimo et à la *Santa Casa* de Lorette qui avait réuni tant en 2020 qu'en 2021 cent participants. Les 14 et 15 mai 2022, nous avons pu reprendre l'habituel pèlerinage. Plus de deux cents personnes y ont participé, en bonne partie des familles avec une cinquantaine d'enfants et d'adolescents. Après la nuit passée à Lorette, nous avons pu vénérer les saints murs de la *Santa Casa* ; le pèlerinage s'est conclu l'après-midi devant le corps de saint Joseph de Copertino. Les deux journées ont été sous le signe de la ferveur (récitation du Rosaire complet, chants, nombreuses confessions et bien sûr la Messe) et de la bonne humeur (en particulier au cours du dîner du samedi, où se remarquaient les longues tablées des séminaristes et des frères avec les garçons et celles des sœurs avec les filles). Le souhait est que le pèlerinage puisse aider à la persévérance de la vie chrétienne des participants.

Samedi 20/08/22 s'est déroulé comme chaque année le pèlerinage au sanctuaire de la Madonna delle Grazie de **Boccadirio** (BO), auquel ont participé un nombre conséquent de fidèles provenant de plusieurs régions, en particulier de la Toscane et de l'Émilie-Romagne.

Du 14 au 16 octobre 2022 s'est déroulé le pèlerinage à **Lourdes** organisé par l'Institut ; plus de 230 fidèles étaient présents en provenance de France, d'Italie, de Belgique, de Suisse et d'Autriche. Quatre prêtres de l'Institut, aidés par l'abbé Pizzocchi qui s'est occupé des pèlerins italiens, encadraient le pèlerinage.

Le 29/10, après 2 années, nous avons repris le pèlerinage régional pour le mois du Rosaire au **S. Monte de Varese** qui a réuni aux pieds de la très sainte Vierge, en une chaude journée d'automne, une quarantaine de personnes de Lombardie et du Piémont.

La chapelle de Pescara a organisé deux pèlerinages pour les fidèles des Abruzzes : le 26/03/2022 à la **Scala Santa de Campli** (TE), imitation de la *Scala Santa* de Jérusalem près du La-

Pèlerinage à Lourdes

tran à Rome et le 22/10/2022 au sanctuaire du **Volto Santo de Manoppello** (PE), où est conservée et vénérée l'importante relique.

Le 28 décembre 2022 a marqué le 400e anniversaire de la mort de saint François de Sales. Pour cette raison, le 17/09/22 plusieurs fidèles d'**Annecy** et de Suisse se sont retrouvés pour visiter les lieux qui gardent la mémoire du Saint, comme la cathédrale et l'église qui lui est dédiée sur le bord du lac ; et particulièrement la "Galerie", petite maison achetée par le Saint, où sainte Jeanne de Chantal avec ses premières compagnes fondèrent l'Ordre de la Visitation. Par la suite, en raison de l'affluence des vocations, elles s'installèrent près du lac, avec une église qui fut agrandie au XVIIe siècle et où furent placés les premiers tombeaux des deux fondateurs. En 1793 la communauté fut dissoute par la Révolution et l'église fut livrée à des usages profanes, jusqu'à la fin du XIXe siècle, lorsqu'elle fut rachetée et restaurée par le chanoine de Quincy : c'est l'"église Saint François de Sales", devenue ensuite l'église de la Mission Catholique Italienne. Quant à la maison de la "Galerie", expropriée pendant la Révolution pour en faire des habitations civiles, elle fut rachetée en 1855 par les Sœurs de Saint Joseph. Quelle déception pour nos pèlerins de découvrir que depuis quelques années les bâtiments formant le couvent Saint Joseph et jouxtant la "Galerie", ont été vendus pour devenir des habitations ! Nous avons également prié à la Basilique de la Visitation où reposent les corps des deux Saints. À Annecy se trouve également la Maison de Claude de Charmoisy : son épouse, Louise de Châtel, avait comme directeur de conscience saint François de Sales. Leur correspondance est à l'origine de l'ouvrage *Introduction à la vie dévote*, publié en 1608. Dans cette œuvre, Madame de Charmoisy apparaît sous le nom de Philothée (aimée de Dieu). Le pèlerinage s'est terminé à la grotte où vivait saint Germain, dont saint François remit les reliques à l'honneur.

À **Paris**, la traditionnelle procession pour la fête de l'Immaculée Conception à Montmartre a repris en décembre 2021 après l'interruption pour raisons sanitaires. Depuis longtemps nous avions le projet d'un pèlerinage à **Montligeon**, également empêché par les restrictions sanitaires ; finalement, nous avons pu l'organiser le 26 février 2022 : soixante-dix fidèles, surtout de la chapelle de Paris et du Mans, ont prié Marie pour les âmes du Purgatoire. Le 3 septembre 2022, quatre-vingt fidèles du Mans, mais aussi de Paris, Nantes et d'autres chapelles se sont rassemblés à **Laval** et ensuite à **Pontmain** dans la Mayenne, à l'initiative d'un fidèle dévot à ce sanctuaire de Notre-Dame, aidé par deux de nos prêtres : à Laval les pèlerins purent prier en se souvenant du miracle que fit Notre-Dame de Pontmain pour arrêter l'avancée des Prussiens en janvier 1871, et vénérer aussi les "martyrs de Laval" (plusieurs prêtres réfractaires et religieuses tués pendant la Révolution française). À cette occasion, les époux Loïc Gosse, fidèles occasionnels de la chapelle du Mans, ont généreusement ouvert leurs portes aux nombreux pèlerins pour la célébration de la Messe du pèlerinage et pour un pique-nique très convivial, même si notre hôte était encore hospitalisé. Nous profitons de l'occasion pour les remercier et les assurer des ferventes prières de l'IMBC et de nos fidèles pour la longue et douloureuse épreuve de l'hospitalisation de M. Loïc Gosse à Brest depuis le mois d'août. Le 6 juin 2022, des pèlerins de Paris et du nord

Pèlerinage à Montligeon

de la France se sont réunis pour visiter la cathédrale d'**Amiens**, chef-d'œuvre de nos cathédrales gothiques, qui conserve le chef de saint Jean-Baptiste. Chez les Sœurs du Christ-Roi, à Serre-Nerpol, après deux années de pause forcée, le pèlerinage à **Notre-Dame de l'Osier**, dans le Dauphiné, a également repris et s'est déroulé le 7 mai. La dévotion à Notre-Dame a animé la ferveur des pèlerins ; comme à l'accoutumée, les intentions de prière ont été déposées aux pieds de la très sainte Vierge.

Administration des Sacrements

• **Baptêmes**

21/12/19, Ève, Marie, Chloé Degusseau à Lyon.
07/11/21, Odilon Kalmar à Estaimpuis (B).
13/11/21, Jean-Marie, Clément Bolliger à Buchillon (CH).
15/11/21, Tommaso Michelotti à Borgo à Buggiano (PT).
20/11/21, Luka Jakubiak à Paris.
21/11/21, Benedetta Maria Elena Paola Bogge à Sanfrè (CN).
21/11/21, Dominik Franz Krzan à Lassee (A).
04/12/21, Louis Jutard et Marius Chevallier à Paris (avec le rite des adultes).
18/12/21, Marie Ballot à Paris.
27/12/21, Matthieu Ramis à Serre-Nerpol (F).
En 2022, compléments du baptême à Paris pour 13 fidèles.
22/01/22, Raphaël Bilouet à Condé-sur-l'Escaut (F).
29/01/22, Alexandre, Arthur Georges à Lyon.
29/01/22, Nathanaël, Joseph, Pierre Degusseau à Lyon.
05/02/22, Aymeric Poireau à Serre-Nerpol (F).
17/02/22, Licia Maria Veridiana D'Arco à Santarcangelo (RN).
19/02/22, Lucia Consonni à Bergame.
19/02/22, Mathilde Aumage à Serre-Nerpol (F).
19/02/22, Thomas Grzes à Raveau (avec le rite des adultes).
26/02/22, David Corjon à Serre-Nerpol (F) (avec le rite des adultes).
05/03/22, Michele Quagliarella à Pescantina (VR).
13/03/22, Giorgia Maria et Lucia Ferrero à Verrua Savoia.
16/03/22, Nathan Lercier à Dendermonde (B).
16/03/22, Sam Duhayon à Dendermonde (B).
17/03/22, Martial Lesueur à Arc-Ainières (B).
19/03/22, Gregorio Massimo Giuseppe Prandi à Rovereto (TN).
19/03/22, Lucie, Thérèse, Marie Gastin à Lyon.
19/03/22, Pietro Molinari à Rome.
20/03/22, Maria Luisa Belmonte à Potenza.
04/04/22, Floriane Moreau à Blaasveld (B).
06/04/22, Richárd Nándor (Richard Ferdinand) Balog à Mány (H).
23/04/22, Francesco Carli, à Adria (Rovigo) (sous condition).
02/05/22, Lucie Vezin, à Meymans (Drôme) (F).
11/05/22, Delia Caterina Benedetta Ceccanti à Gualdo Tadino (PG).
23/05/22, France Bonnand à Serre-Nerpol (F).
26/05/22 Patrick Cretton à Servion (CH).
28/05/22, Raphaël Loyer à Paris.
08/06/22, Veronika Simó à Zsámbék (H).
12/06/22, Erwin Nicolas Ploch au Mans (F).
17/06/22, Elvina Marie Mootoosamy à Paris (avec le rite des adultes).
23/06/22, Martina Pipoli à Foggia.
24/06/22, Manon Cochois à Annecy (avec le rite des adultes).
25/06/22, Beatrice Ambrosi à Verrua Savoia.
02/07/22, Louis Le Palud à Lyon (avec le rite des adultes).
02/07/22, Fanny et Hugo Lindholm à Dendermonde (B).
02/07/22, Jaden Munoz Velasquez à Dendermonde (B).
02/07/22, Reine Douchez à Tourcoing (F).
03/07/22, Gabriel, Daniel, Michel Gleizal à Lyon.

08/07/22, Morgane T. à Paris (avec le rite des adultes).
16/07/22, Johan Becot à Paris (avec le rite des adultes).
23/07/22, Jean Herrouin à Combleux près d'Orléans (F).
31/07/22, Benedetta Viviana Di Giovanni à Potenza.
14/08/22, Jean-Michel Girard à Paris (avec le rite des adultes).
15/08/22, Ignace Gillis à Estaimpuis (B).
27/08/22, Benjamin Roussel à Serre-Nerpol (F) (avec le rite des adultes).
08/09/22, Cécile Niakate à Paris.
10/09/22, Bibiana Iatalin (Katharina) à Nagykovácsi (H).
02/10/22, Martial Laiguedé à Raveau.
10/10/22, Amalia et Agata Aleccia à Verrua Savoia.
15/10/22, Amelia Vittoria Luchi à Rovereto (TN).
22/10/22, Solenn Autret à Raveau.
05/11/22, Clémence Marc à Serre-Nerpol (F).

• Confirmations
17/10/21, à Paris (23 confirmés).
21/05/22, à Verrua Savoia (48 confirmés).
11/09/22, à Lyon (13 confirmés).
À Dendermonde et à Estaimpuis, à des dates différentes, (20 confirmés).
09/10/22, à Paris (26 confirmés).
19/10/22, à Charritte-de-Bas (18 confirmés).

• Mariages
02/10/21, Vincent et Marie Laiguedé à Serre-Nerpol (F).
29/01/22, Jérémy Redon et Pauline Suteau à Paris.
26/02/22, Giovanni Guarente et Silvana Bettineschi à Verrua Savoia.
26/02/22, David Corjon et Marie Genevay, à Serre-Nerpol (F).
30/04/22, Olivier Gastin et Angèle Brunet, à l'*Œuvre de l'Étoile* à Nîmes (F).
10/05/22, Jérôme Przybylski et Clémence Remacle à Paris.
02/06/22, Damiano Luchi et Aurora Pompermaier à Pastrengo (VR).
18/06/22, Jérôme Venutolo et Elvina Mootoosamy à Paris.
25/06/22, Manon Cochois et Steven Cantinha à Épagny (F).
30/07/22, Guillaume Connier et Diana Matchutadze à Etoutteville en Normandie (F).
04/08/22, Luka Michaletti et Maria Vittoria Coppi à Rimini.
17/08/22, Kevin Gandolfi et Mélanie Flandrin à Estaimpuis (B).
20/08/22, Priscilla Lafolie et Anthony Traullé à Lyon.
20/08/22, Jean-Michel Girard et Élise Cirion à Chérisy, près de Dreux (F).
15/09/22, Ralph Bilouet et Constance Dhénin à Péruwelz (B).
13/10/22, Yann Bourguet et Hélène Garnier, veuve Fuin, à Notre-Dame de Salérans (F).
15/10/22, Mattia Piras et Zinaida Stingu à Modène.
22/10/22, Vito Aleccia et Marta Amato à Verrua Savoia.
29/10/22 Matthieu Talbot et Camille Boillet à l'abbaye de Fontaine-Chaalis, près de Compiègne (F).
29/10/22, Thierry Georges et Isabelle Duzan à Lyon.

• Premières Communions
21/11/21, Jeanne Bétend à Épagny (F).
08/12/21, Ferdinando Fabbretti à Rimini.
13/03/22, Giorgia Maria Ferrero à Verrua Savoia.
26/05/22, Davide Toscano à Pescara.
05/06/22, Tiziano Kamguia et Filippo Signoretto à Rovereto (TN).
16/06/22, Stefano et Benedetta Lorenzi à Verrua Savoia.
25/06/22, Ines Bertaglia, près de Modène.
17/07/22, Caterina Bocchetti à Verrua Savoia.
17/07/22, Joseph Théry à Paris.
26/07/22, Jeanne Buliard et Louise Vigand à Paris.
05/09/22, Agostino Mazzasette à Castel Giorgio (TR).
02/10/22, Maria Camilla Lorenzi à Turin.
29/10/22, Antonio et Maurizio Romano à Verrua Savoia.

• Anniversaires
Le 13 mai 2022, Angelo Bichiri et Teresa Camposeo ont fêté leurs 50 ans de mariage (ils s'étaient mariés très jeunes). Dimanche 15 mai, à Turin, à la fin de la sainte Messe, l'abbé Sergio Di Lello leur a donné la bénédiction prévue par le Rituel Romain. Le 2 juin 2022, Giuseppe et Valentina Rubechi ont fêté leurs dix ans de mariage ; le dimanche suivant, ils ont remercié le Sei-

gneur en assistant à la sainte Messe à Loro Ciuffenna.

Vingt ans après sa mort, survenue le 9 juin 2002 à Florence, l'Institut Mater Boni Consilii se souvient et recommande à vos prières la professeur **Liliana Balotta**. Dès le début, elle fut en première ligne dans la défense de la Messe romaine, en participant aux pèlerinages de Pentecôte à Rome. Quand naquit l'Institut, et que nous nous séparâmes de la Fraternité Saint-Pie-X, Mlle Balotta fut parmi les tout premiers fidèles à nous soutenir en nous ouvrant sa maison accueillante pour la célébration de la Messe et l'hébergement du prêtre.

Le Prieuré N.-D. de Bethléem de Faverney a fêté le 15 août son quarantième anniversaire. Un de nos prêtres et un séminariste étaient présents aux côtés du prieur, le père Joseph Mercier, pour représenter l'Institut. Nous avons fêté à Paris les 25 ans de mariage des époux Benoît Lourdelet.

Nous avons prié pour le repos de l'âme du père Barbara à l'occasion du 20e anniversaire de sa mort, le 10 octobre 2022, comme nous l'avons déjà rappelé dans le numéro précédent de *Sodalitium*.

• **Un nouvel évêque catholique** adhérant à la *Thèse de Cassiciacum*, sera consacré le 30 novembre 2022 par Mgr Donald Sanborn, en Floride (USA). Il s'agit de M. l'abbé **Germàn Fliess** de l'Institut Catholique Romain, professeur au séminaire de la très Sainte Trinité. Nous regrettons de ne pouvoir assister à la cérémonie avec nos confrères américains, mais nous adressons nos vœux les plus sincères au nouvel évêque : *ad multos annos.*

• Défunts

Le 9 octobre **2021** est décédée **Maria D'Amico épouse De Lorenzo** à Torre de Passeri (PE). Le 20 novembre 2021, à Bicske (Hongrie) a eu lieu la sépulture d'**Ignác Ujszászi**, père d'un de nos fidèles, qui était revenu à la pratique religieuse peu avant de mourir. Le 26 novembre 2021, à Saint Pölten (Autriche) ont eu lieu les funérailles de **Walter Wenninger**, père d'une fidèle. Le 8 décembre 2021, en la fête de l'Immaculée Conception, **Marian Ostrowski** a rendu son âme à Dieu à l'âge de 77 ans. Fidèle à la Messe au Mans, il dut quitter la Pologne avec son épouse et ses deux enfants, après avoir été incarcéré pendant plus de quatre mois par le régime communiste en 1981. Après de nombreuses vicissitudes en France, il frappa à la porte de notre chapelle pour y retrouver la foi de toujours. Il a pu recevoir les derniers sacrements à l'hôpital et nous avons célébré ses funérailles au Mans.

Le 17 décembre aux Açores (Portugal), où il s'était établi depuis quelques années pour passer sa retraite, est décédé le docteur **Mario Dal Buono**, qui pendant plusieurs années avait fréquenté la chapelle S. Ambrogio à Milan et les activités de notre Institut. Le 5 janvier **2022** est décédé **Gilbert Dubouchet**, muni des sacrements. Le 16 janvier, est morte **Évelyne Vignon**, munie des sacrements de l'Église. Elle était revenue, avec son défunt mari, à la pratique religieuse grâce à sa fille et à son petit-fils de Paris. Ses funérailles ont été célébrées dans la belle église du XIIIe siècle de son village dans le Vexin en France, sous ces mots gravés en lettres d'or au-dessus du retable du maître autel : "mort, jugement, paradis ou enfer". Le 19 janvier 2022, à Nîmes, est décédé pieusement à l'âge de 85 ans, **Claude Linsolas** résidant à l'*Œuvre de l'Étoile* depuis dix ans, ancien artisan menuisier ; il fut un exemple de piété, fidèle à la Messe quotidienne, grand dévot à la sainte Vierge et à saint Joseph. L'abbé Cazalas a célébré ses funérailles à l'*Œuvre de l'Étoile*.

Le 21 janvier 2022, est morte **Rose Bally**, 94 ans, réconfortée par les sacrements de l'Église ; ses funérailles ont été célébrées à Tournan-en-Brie. Le 21 janvier, à La Mure, décès d'**André Contard**, ami de notre Institut. Le 23 janvier est décédée, âgée de 87 ans, Mme **Vittoria Schettino veuve Schiavone**, de Fasano (BR) ; elle avait reçu les sacrements de l'abbé Carandino.

Le 26 janvier, à l'*Œuvre de l'Étoile*, **sœur Marie Rosaria**, âgée de 94 ans, a rendu son âme à Dieu après une longue maladie. Née en juillet 1927, elle avait

épousé en 1953 Conrad Wehrey, anglais et protestant. Son mari a honoré ses engagements de manière très honnête et elle a donc pu élever ses trois enfants dans la foi catholique. À l'époque des réformes conciliaires, M. Wehrey - qui accompagnait sa famille à la Messe tous les dimanches sans y participer - avertit son épouse que la "nouvelle messe" était identique aux cérémonies protestantes qu'il avait connues en Angleterre. C'est ainsi que la famille décida de participer aux Messes traditionnelles. Madame pria beaucoup pour la conversion de son époux en particulier au cours d'une retraite prêchée par le père Guérard des Lauriers, qui lui dit de ne pas s'inquiéter car son mari se convertirait : de retour à la maison, son mari lui annonça vouloir devenir catholique. La nuit de Pâques 1977, il renonça au protestantisme, reçut le baptême sous condition et fit sa première communion. Après la mort de son époux (1984) et le mariage de sa fille, elle a vécu de longues années de solitude et de prière. Ayant connu le père Raffalli et fréquentant de temps à autre l'*Œuvre de l'Étoile*, en 2005 elle quitta le monde et se fit religieuse pour dédier les dernières années de sa vie au service de Dieu, ce qu'elle a fait pendant 16 ans.

Le 27 janvier est décédée en Pologne où elle avait déménagé pour se rapprocher de son fils Federico, **Luisa Piovesana veuve Colombera** ; dans le passé, elle fréquentait régulièrement les Messes de l'Institut dans la province de Padoue. Le 31 janvier est mort **Luis Vives Surià**, ami et bienfaiteur de l'Institut à Barcelone. Le 2 février est décédée **Giuseppina Rossi épouse Raimondi**, munie des sacrements ; elle était la maman de notre fidèle turinois, Walter. Le 4 février à Teramo est décédée Mme **Sofia Conti veuve Barraccini** : depuis des années elle recevait les sacrements de notre Institut, d'abord à la chapelle de Pescara, puis durant sa maladie, chez elle. L'abbé Carandino a célébré ses funérailles le 7 février à Montoro al Vomano. Le 12 février, Mme **Gabrielle Richard** est décédée dans son sommeil à l'âge de 83 ans. Nous avons

Mme Gabrielle Richard
(† 12/02/2022)

rappelé avec émotion sur le numéro précédent de *Sodalitium*, à l'occasion de la mort de son cher époux en juin 2021, combien ils ont été de fidèles soutiens de la chapelle IMBC à Paris dès la première Messe en 2006, et le rôle providentiel qu'ils avaient déjà eu pour le premier local de notre Messe à Paris, rue Bleue. Que tous les fidèles de Paris les conservent dans leur souvenir et dans leurs ferventes prières.

Le 27 février à Turin est décédée **Maria Rosa Rocca veuve Fontan** à qui l'abbé Fraschetti avait administré tous les réconforts religieux. Le même jour est décédée à Vigevano, **Mirella Martello veuve Lazzari**, sœur de notre ami Nadir Martello. Nos prêtres lui ont apporté plusieurs fois la communion chez elle. Le 30 mars, Mme **Amparo Cots** a été rappelée à Dieu, munie des sacrements de l'Église. Née en 1938 pendant la guerre civile espagnole de parents républicains fuyant en France, elle avait retrouvé la foi de toujours. Très pieuse, elle aimait parler de l'Espagne catholique d'autrefois. Les fidèles de Paris ne l'oublieront pas. Le 2 avril, après une longue maladie, à soixante-dix ans, est décédé **Michel Pol,** grand ami et bienfaiteur de l'Institut, ainsi que d'autres Institutions religieuses. Converti grâce à l'intervention de sa sœur religieuse et aux Exercices spirituels suivis avec le père Vinson, il changea complètement son mode de vie. Étant donné que son travail dans le monde de la restauration impliquait des activités surtout le dimanche, il décida de vendre son importante entreprise : "si je ne vais pas à la Messe le dimanche, disait-il, je me connais et je sais que je ne pourrai pas persévérer dans la grâce de Dieu". C'est ainsi qu'il abandonna toutes les choses vaines ou nocives pour l'âme qu'il avait recherchées pendant de nombreuses années,

Michel Pol
(† 2/04/2022)

et décida de suivre ce Dieu qu'il avait jusqu'alors laissé de côté. Il a voulu aider par son travail et avec ses biens tant les religieuses du Christ-Roi que notre Institut. Après s'être occupé de ses parents âgés et malades, une grave maladie l'a éprouvé pendant plus de dix ans. Après de nombreuses souffrances et alors qu'il était entouré des personnes qui lui avaient conservé leur affection et leur reconnaissance, sa belle âme a quitté cette terre. Ses funérailles se sont déroulées à la Maison Saint-Joseph le 7 avril, en présence de ses proches et d'un grand nombre de personnes qui l'avaient aimé et qui avaient reçu de lui des bienfaits spirituels et matériels : qui grâce à lui était revenu à Dieu, qui en avait reçu de bons conseils ou un bon exemple ; tous avaient été édifiés par sa vie. Prions pour lui et pour toutes les personnes pour lesquelles il priait.

Le 15 mars est décédé **Luigi Berselli**, déjà notre fidèle quand la Messe était célébrée à Bologne. Le 6 avril est mort chez lui près d'Annecy **Fréderic Stoyanoff**, qui avait reçu les sacrements le 26 mars précédent. Le 12 avril, décès de **Gisèle Dumas**, **épouse de Berchmans Rodrigue** : ils vivaient à Saint-Georges de Beauce au Canada. Une Messe de *Requiem* a été célébrée à Verrua. Le 19 octobre est décédée à Champlain-de-l'Assomption au Canada sa sœur jumelle, **Hélène Dumas**, **épouse de Jean Paquet**, qui vivait avec son mari à Saint-Côme-Linière. Les deux sœurs avaient plus de 90 ans. Les deux familles suivaient *Sodalitium* et en partageaient les positions. Le 14 avril (Jeudi Saint) est décédée à Pachino (SR) Mme **Corradina Barone veuve Russo**, mère de notre chère Santina, à qui l'abbé Fraschetti avait administré le 26 février tous les réconforts de la religion. Toujours à Pachin, le 31 juillet est décédé M. **Mauro Russo**, père de notre cher Giuseppe. Le 17 juin est mort **Battista Vioglio**, à Serralunga d'Alba, après avoir reçu les derniers sacrements. Sa famille est assidue à la Messe dominicale célébrée à Verrua.

Le 7 juillet, après une brève maladie, à Gravellona Lomellina (PV), est décédée **Adriana Tardani veuve Pizzocchi**, mère de notre très cher *don* Marco ; *don* Ugolino a célébré ses funérailles le 9 juillet à Gravellona Lomellina et l'inhumation à Vigevano. Comme son époux, elle était artisane dans le domaine de la chaussure. Elle a sacrifié sa vie pour ses fils, guidée par un grand amour pour la sainte Vierge, et a partagé pleinement avec ses enfants la préoccupation pour la situation actuelle de l'Église, l'adhésion à la sainte Messe de toujours et le souci du salut des âmes. Elle a ainsi pu recevoir les sacrements de l'Église catholique qui l'ont préparée au jugement de Dieu. Le 18 juillet à Bergame est décédée **Tiziana Comino épouse Consonni**, mère de notre fidèle Davide.

Le 3 août est décédé à Revò (TN) d'une maladie incurable, **Davide Fattor**, jeune père de famille de 46 ans qui a laissé veuve son épouse Agnese avec leurs quatre enfants en bas-âge. Il avait reçu les sacrements le 4 juillet à l'hôpital de Bolzano. Ses funérailles ont été célébrées par l'abbé Ugolino Giugni le 5 août au cimetière de Revò en présence de plus de trois cents personnes sous un soleil brûlant puisque l'"évêque' de Trente avait refusé l'église du pays (qui avait été demandée par la famille) pour la Messe parce que le rite de saint Pie V d'après les nouvelles dispositions est interdit… Les modernistes qui parlent tant d'œcuménisme n'ont fait preuve d'aucune charité et de pitié à l'égard d'une jeune veuve et de quatre jeunes enfants. L'affaire a eu un certain écho dans la presse locale avec un communiqué de la Curie épiscopale de Trente (voir la rubrique l'Institut et la presse). Davide Fattor, ingénieur et apprécié producteur de pommes au Val di Non, était profondément catholique et

suivait l'Institut depuis plusieurs années. Il s'était bien préparé à la mort et avait aussi admirablement préparé ses enfants à ce moment difficile : *Beati mortui qui in Domino moriuntur*. Le 15 août est décédé **Christian Revol**, qui fréquentait la Messe à Serre-Nerpol. Le 23 août, est mort à l'âge de 62 ans, à Montpellier, M. **Charles Canadas**, après une longue maladie. Il s'était converti en 2019 à l'*Œuvre de l'Étoile*, avec ses deux fils, Vincent et frère Guillaume, religieux stellamarin. Depuis sa conversion, il a été un exemple de fidélité et de piété, surtout dans la régularité dans la réception des sacrements. Ses funérailles ont été célébrées à l'*Œuvre de l'Étoile* et l'inhumation a eu lieu à Bourgoin-Jallieu. Fin août, Mme **Pascale Bafoil**, fidèle de la chapelle de Paris, a dû être hospitalisée à Amiens et a rendu son âme à Dieu quelques jours après, le 31 août, à l'âge de 59 ans, après avoir reçu les derniers sacrements de notre confrère belge. Nous nous souviendrons de sa joie et de sa générosité pour aider les personnes âgées (elle nous a fait venir au chevet de plusieurs pour leur donner les sacrements). Ses funérailles ont été célébrées solennellement dans une magnifique église de l'Oise, en présence de nombreux fidèles et du chœur de la chapelle de Paris. Nous adressons à son fils nos plus sincères condoléances (nous n'oublions pas que c'est la conversion de son fils qui a ramené Mme Bafoil à la foi).

Le 30 septembre, Mlle **Anne-Marie Leberquier** a été rappelée à Dieu à l'âge de 96 ans à Fécamp en Normandie, où auparavant nous avions pu lui apporter le secours des derniers sacrements (nous n'oublierons jamais son regard et son visage illuminés de joie en nous voyant lui apporter le viatique). Elle avait fréquenté la chapelle de Paris autant que sa santé et la distance le lui permettaient. Elle a vécu une vie de foi profonde, dans la pauvreté qu'elle chérissait par détachement des créatures. Le 8 octobre est décédé à Rijen **Johannes Antonius Josef Hauptmeijer**, né à Raalte (Pays-Bas) en 1932, muni des derniers sacrements. Fidèle fervent, il rendit différents services aux

Mgr Andres Morello († 6/03/2022)

prêtres qui mènent le combat pour la foi. Ses funérailles ont été célébrées à Molenschoot. Le 10 octobre est décédée à Baasrode **Christina Verhoeven**, née à Westdorpe (Pays-Bas) en 1918, munie des derniers sacrements. À deux reprises elle déménagea pour se rapprocher d'une chapelle *non una cum*. Ses funérailles ont été célébrées dans la chapelle de Dendermonde. Le 30 octobre, à l'âge de 103 ans, est décédée **Maria Alejos** : l'Institut a souvent célébré la sainte Messe en Espagne chez elle et sa sœur Pilar. **Donato Cerretta di Calitri** (AV), de noble naissance, né en 1928, est décédé le 1er novembre ; au cours de ces dernières années il assistait à la Messe célébrée par l'abbé Carandino dans la chapelle aménagée chez lui et recevait les sacrements. Le même prêtre a célébré ses funérailles à Calitri le 3 novembre. Le 4 novembre à Pontelagoscuro (Ferrare) est décédée **Beatrice Piacenti veuve Fabbri**, qui avait reçu les sacrements durant sa maladie. Le 23 novembre est décédé **Jean Dubouchet**, frère de Charles (†) et de Pierre ; il avait reçu les sacrements à l'hôpital deux jours avant.

Nous prions pour le repos de l'âme de tous nos fidèles et amis défunts et nous adressons à leurs familles nos plus sincères condoléances. *Requiescant in pace.*

• **Deuils dans l'épiscopat.** Au cours de l'année 2022 l'Église a perdu deux évêques fidèles à la Tradition : **Mgr Andres Morello**, décédé le 6 mars en Argentine, et **Mgr Daniel Dolan**, décédé le 26 avril aux États-Unis. Nous les avons bien connus tous les deux. Mgr Morello, dès le séminaire, ce qui a facilité les relations entre nous, après qu'il

Mgr Daniel Dolan († 26/04/2022, avec l'abbé Anthony Cekada décédé en 2020

eût quitté la Fraternité Saint-Pie-X et fondé la Compagnie de Jésus et Marie. Plusieurs fois Mgr Morello a sollicité et accueilli les conseils de ses confrères italiens, dans un profitable échange d'opinions. Mgr Morello avait collaboré avec Mgr McKenna et reçu la consécration épiscopale de Mgr Neville. Nous présentons nos condoléances à ses confrères, en particulier à son successeur, le père Alfredo Contreras.

En la fête de Notre-Dame du Bon Conseil est décédé subitement chez lui à Cincinnati (Ohio) **Mgr Daniel L. Dolan**. Né en 1951 à Detroit, Michigan, il fut ordonné prêtre par Mgr Lefebvre pour la Fraternité Saint-Pie-X en 1976, durant le célèbre "été chaud", appelé ainsi du fait de la 'suspens a divinis' ordonnée par Paul VI à l'évêque français. En 1983, il fut un des neuf prêtres américains qui quittèrent la Fraternité Saint-Pie-X (les trois principaux motifs de la séparation furent : le refus des rubriques de Jean XXIII, que la Fraternité voulait imposer également aux États-Unis ; le refus des nullités de mariage décrétées par les modernistes, et le refus de collaborer avec des prêtres ordonnés douteusement avec le nouveau rite sans qu'ils soient ordonnés à nouveau sous condition). Après la sortie des quatre prêtres italiens de la Fraternité et la fondation de notre Institut, notre rencontre avec l'abbé Sanborn occasionna un débat entre les prêtres américains à propos de la vacance du Siège Apostolique (à considérer non plus seulement comme une opinion) et de la licéité des sacres de Mgr Ngo-Dinh-Thuc, refusées par exemple par l'abbé Kelly et acceptées par les abbés Sanborn, Dolan et Cekada. Après des Exercices spirituels prêchés à Verrua par le père Barbara, l'abbé Dolan reçut la consécration épiscopale de Mgr Pivarunas en 1993. Un séminaire dirigé par l'abbé Sanborn (lui aussi par la suite sacré évêque, mais par Mgr McKenna) fut ouvert, d'abord dans le Michigan et ensuite en Floride, pour accueillir les vocations qui s'adressaient aux deux évêques, qui étaient d'accord sur la vacance du Siège Apostolique, mais non sur la *Thèse de Cassiciacum*, embrassée par Mgr Sanborn et non par Mgr Dolan. La collaboration entre les deux évêques a duré jusqu'à l'année dernière, quand Mgr Dolan, changeant d'attitude, n'a plus accepté la collaboration avec les tenants de la Thèse de Mgr Guérard des Lauriers. Au moment de la mort de Mgr Dolan, la polémique théologique sur la Thèse était encore de vive actualité. Avant le sacre de Mgr Stuyver par Mgr McKenna (16 janvier 2002), l'Institut s'adressait, pour les ordres sacrés, à Mgr McKenna jusqu'en 1991. Mais à cause de l'éloignement et de l'âge du prélat dominicain, pour les ordres inférieurs au sacerdoce, nous nous sommes adressés à Mgr Dolan de 1994 à 1997 ; c'est également Mgr Dolan qui consacra l'autel de Verrua Savoia (27 mai 1994) et celui de Turin (11 juin 1995) et qui inaugura l'Oratoire San Gregorio VII de Rome (21 avril 1996). La seule ordination sacerdotale qu'il a conférée à Verrua - exception à la règle - fut celle de l'abbé Ercoli le 12 octobre 1997 ; ce fut aussi la dernière fois que l'Institut eut recours à l'évêque américain. La question de la *Thèse de Cassiciacum* nous a toujours divisés, même si l'amitié avec l'abbé Cekada a favorisé le maintien de bonnes relations. Après la mort de l'abbé Cekada et la polémique sur la Thèse qui s'est enflammée aux États-Unis, nos voies s'étaient séparées. Malgré tout, nous nous souvenons de l'âme de Mgr Dolan dans la prière, et la recommandons aussi aux suffrages de nos lecteurs ; toujours particulièrement dévot à Notre-Dame du Bon Conseil, il est mort précisément le jour de sa fête, après lui avoir rendu hommage dans son dernier écrit. L'Institut adresse aussi ses chrétiennes condoléances aux confrères prêtres de Mgr Dolan, et à son successeur dans l'épiscopat, Mgr McGuire. Qu'il repose en paix.

CENTRES DE MESSES

RÉSIDENCES DES PRÊTRES DE L'INSTITUT

ITALIE: Verrua Savoia (TO). Maison-Mère. Istituto Mater Boni Consilii - Località Carbignano, 36. Ste Messe: en semaine à 7h30, le dimanche à 18h. Tél.: +39.0161.83.93.35 - E-mail : ***info@sodalitium.it***

San Martino dei Mulini (RN). Casa San Pio X. *Abbé Ugo Carandino* - Via Sarzana 86. Pour toute information, Tél (et Fax) +39. 0541.75.89.61. E-mail : ***info@casasanpiox.it.***

BELGIQUE: Dendermonde. *Mgr Geert Stuyver*: Kapel O.L.V. van Goede Raad, (chapelle N.-D. du Bon Conseil) Koning Albertstraat 146 - 9200 Sint-Gillis Dendermonde: Ste Messe le dimanche à 10h. Tél.: (+32) (0) 52.38.07.78. E-mail: ***mgr.stuyver@skynet.be***

FRANCE: 350 route de Mouchy - 58400 Raveau. Ste Messe tous les dimanches sauf exception. Pour toute information, téléphoner au 03.86.70.11.14. E-mail : ***info@sodalitium.eu***

HONGRIE: Budakeszi 2092, Kossuth Lajos u. 14. Messes: dimanche à 9:30; en semaine, se renseigner: **orapronob.is/en** Tél. (+43) 660 4970874 ou (+36) 20 262 7174 ou E-mail: ***1fkatholisch@gmail.com***

AUTRES CENTRES DE MESSES

FRANCE

Aix-en-Provence: 3 Impasse des Arbousiers, 13080 Luynes. Ste Messe 2 dimanches par mois (10h30 ou 18h.). Se renseigner au 06.77.08.60.35 ou bien au 04.42.60.80.29.

Annecy: 198 chemin de la Pouterne - Epagny. Messe tous les dimanches. Programme diffusé tous les mois par e-mail. Se renseigner au 04.50.52.81.20.

Cannes: 16 bis rue Ginette Giuge - 06220 Vallauris. Ste Messe 2 dimanches par mois. Se renseigner au 06.77.08.60.35 ou bien au 04.93.60.22.68.

Lyon: *Chapelle N.-D. du Bon Conseil*. 11 rue Pareille, 69001. Messe tous les dimanches. Programme diffusé tous les mois par e-mail. Se renseigner au 06.70.45.77.28.

Le Mans: Oratoire près de l'hôpital du Mans, proximité tramway. Messe tous les dimanches à 17h00, sauf exception. Se renseigner au +39.0161.839.335 ou par mail.

Paris: Programme diffusé tous les mois par e-mail. Deux lieux:

- 18 passage Dubail, 75010 pour tous les dimanches et fêtes d'obligation (8h30 confessions, 10h Messe, sauf Toussaint et Noël).
- Certains jours de semaine : *Oratoire N.-D. du Bon Conseil*, 19 rue Théodore Deck, 75015 Paris.

ALLEMAGNE

Lierfeld: (50 km au nord de Trier/Trèves): Herz-Jesu-Kapelle, Hauptstraße 7. Se renseigner au +32(0)52380778.

BELGIQUE

Dendermonde: voir ci-dessus.

Mouscron: *Oratoire Marie-Reine.* Programme diffusé par e-mail. Se renseigner au +32(0)52380778 ou mgr.stuyver@skynet.be.

HOLLANDE

Bergen op Zoom et Zwartemeer: se renseigner au +32(0) 52380778.

SUISSE

(Canton de Vaud): à 15 minutes de Lausanne: *Oratoire Saint Nicolas de Flüe*. Programme diffusé tous les mois par e-mail. Se renseigner au : +39.0161.839.335.

Confessions une demi-heure avant les messes.

COMMENT NOUS AIDER

- LIBELLER À: ASSOCIATION MATER BONI CONSILII - 350 route de Mouchy - 58400 RAVEAU (France).
- VIREMENT BANCAIRE: Compte LCL Le Crédit Lyonnais (Références Internationales): **IBAN:** FR52 3000 2075 3100 0007 9074 U78 **BIC**: CRL YFRPP
- VIREMENT CCP: n° 2670 37 W DIJON. **IBAN:** FR78 2004 1010 0402 6703 7W02 537 **BIC:** PSSTFRPPDIJ

- Reçu fiscal sur simple demande, pour bénéficier notamment des exonérations fiscales (66% de votre don à une association est déductible de votre impôt sur le revenu, dans la limite de 20% de votre revenu net imposable).